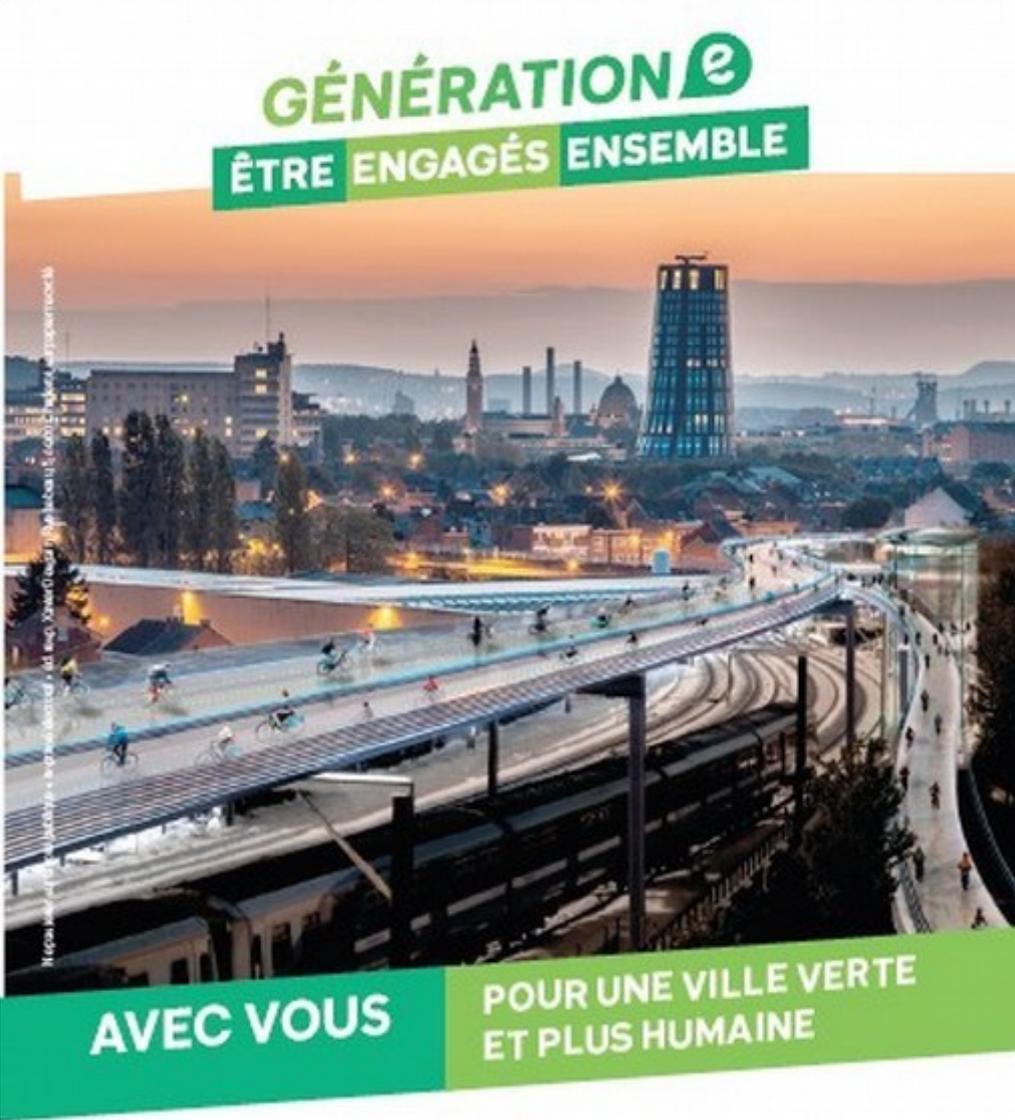


PROGRAMME ECOLO POUR LA VILLE DE CHARLEROI

## Les Carolos méritent bien une ville plus verte et plus humaine avec des emplois de qualité



**GÉNÉRATION **  
**ÊTRE ENGAGÉS ENSEMBLE**

**AVEC VOUS** **POUR UNE VILLE VERTE ET PLUS HUMAINE**

**ecolo**  
[www.levertpays.be](http://www.levertpays.be)

Mercy Kieffer / Levertpays.be - photo: J. L. / Levertpays.be

## Introduction

Charleroi bouge, mais nombre de besoins des habitants ne sont pas rencontrés par les actions de la majorité sortante.

Le centre-ville change et l'image de la ville s'améliore. Mais, cette couche de vernis cache une mobilité déplorable, des habitants qui s'appauvrissent et un manque criant d'investissements humains dans les quartiers.

Ecolo veut changer cela avec les habitants du centre-ville et des 55 quartiers.

Les quatre grandes priorités d'Ecolo pour les Carolos visent à rencontrer ces besoins qui ne sont pas couverts et à rendre la ville plus verte et plus humaine, avec des emplois de qualité.

### **Première priorité**

## **Ensemble dans chaque quartier pour mieux vivre au quotidien**

Le vivre-ensemble dans les quartiers de la ville est parfois en grande difficulté. Cela nous préoccupe tout particulièrement. C'est probablement un des plus grands points faibles de l'action de la majorité PS-MR-CDH à Charleroi. Des investissements matériels et humains seront nécessaires pour améliorer le bon vivre-ensemble dans les quartiers. De nombreux habitants nous ont dit être prêts à s'investir et à consacrer du temps pour mieux vivre dans leurs quartiers.

En effet, les Carolos sont de plus en plus nombreux à vouloir s'engager dans un jardin partagé, une école de devoirs, la sauvegarde du patrimoine et du wallon, le folklore, les spectacles interculturels, la protection de la

nature, les activités entre mouvements de jeunesse, la Fête des Voisins... Grâce à ces projets, ils font vivre leurs quartiers ; ils tissent des solidarités. Ecolo les soutiendra tout en libérant leurs initiatives.

*Nous proposons donc :*

- ❖ Un parc ouvert au public à 10 minutes à pied de chaque logement, avec des bancs, des jeux, des aménagements pour les aînés et personnes à mobilité réduite, des espaces ombragés, des refuges pour la biodiversité, et des zones réservées aux animaux domestiques.
- ❖ Une meilleure sécurité pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, en rénovant trottoirs, passages piétons et ruelles ; pour les cyclistes, en créant des pistes cyclables et des parkings sécurisés ; et une vitesse réduite et contrôlée des voitures dans les zones résidentielles.
- ❖ Un budget participatif à chaque quartier pour choisir les projets à réaliser dans chacun d'entre eux, pour mieux vivre ensemble, embellir rues et places, créer une maison de quartier, un jardin partagé, des lieux de rencontre entre générations...
- ❖ Un espace citoyen par quartier, notamment en utilisant les bâtiments vides de l'administration publique pour fournir des infrastructures et créer des espaces de production, d'échanges et d'apprentissage entre habitants du quartier. Ces espaces pourront prendre des formes différentes suivant les souhaits des habitants des différents quartiers.

## Deuxième priorité

### En transition vers une ville verte

La majorité sortante n'a pas réalisé beaucoup de choses pour rendre notre ville plus verte. Si elle a bien ratifié la Convention des Maires pour la sauvegarde du climat, elle n'a pas modifié ses habitudes et continue comme si le réchauffement climatique n'existait pas. Nous demanderons donc que le Plan Énergie-Climat de la Ville soit effectivement mis en œuvre et adapté pour être bien sûr d'atteindre l'objectif de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre pour 2030.

#### *Pour y parvenir, nous proposons :*

- ❖ Une ville zéro déchet, par une politique d'achat et de gestion des déchets compatible avec cet objectif ; et des quartiers propres, nettoyés régulièrement, sans dépôts clandestins, avec une gestion moderne des poubelles (conteneurs enterrés dans les quartiers très denses, etc.), avec une bonne implication des habitants dans la propreté de leur quartier. Les agents de quartier, de la voirie, de la propreté, du logement et les agents constatateurs devront collaborer activement entre eux et avec les habitants pour rendre leurs quartiers plus agréables et plus propres.
  
- ❖ De rendre accessible à tou·te·s les énergies renouvelables, l'isolation et les économies d'énergie, tant dans les logements sociaux que dans toutes les opérations de rénovation de logement menées par les habitants. Pour certains quartiers, nous proposerons de mettre en place un plan de rénovation des logements rue par rue pour embellir chaque quartier et aider ses habitants à bénéficier de primes et d'achats groupés pour réduire leurs factures d'énergie.

- ❖ De demander de renforcer les transports en commun, avec des sites propres, des bus et un métro fonctionnel après 20 heures.

C'est bon pour l'environnement, la santé, l'emploi et le portefeuille.

## **Troisième priorité**

### **Une administration au service de la population**

La commune est le lieu où le citoyen est en rapport direct avec l'administration et ses agents, où de nombreux actes administratifs de la vie quotidienne sont posés, où l'attente des citoyens vis-à-vis de la qualité du service est importante. Transparence administrative, accessibilité, compétence des agents, proximité, confiance dans les actes posés doivent être des principes et des actes au cœur du management communal.

Or, beaucoup de citoyens nous ont fait part des difficultés de fonctionnement de certains services, de lenteurs inexplicables, ou de mauvaises réponses apportées aux demandes des habitants. L'échec de la majorité dans la mise en place d'un service communal de propreté efficace montre bien toute l'ampleur du travail à réaliser dans les prochaines années. Or, le bon fonctionnement de l'administration et sa structuration adéquate devra être une priorité de la prochaine mandature.

#### *Ecolo propose de :*

- ❖ Décloisonner les services pour mener plus efficacement des projets transversaux, nécessitant la collaboration de plusieurs services, en concertation et en collaboration avec les habitants des quartiers. Cela implique une gestion du travail par projet, des espaces de coworking et une responsabilisation des différents services qui collaborent entre eux.

- ❖ Mettre en place une véritable stratégie d'accueil dans les administrations locales, en développant, par exemple, un «pool d'accueil» suffisamment généraliste pour donner des informations de base ou orienter les demandeurs vers les spécialistes.
- ❖ Mettre en place une politique d'information, favoriser la participation et accorder une attention particulière à la qualité du service public.
- ❖ Mettre à disposition dans une démarche d'Open-government, tous les documents administratifs émis par les instances publiques communales (à l'exception de ceux contenant des données à caractère personnel ou des documents confidentiels) afin que les citoyen·ne·s puissent ensuite utiliser/réutiliser ces données. L'objectif est celui de la transparence démocratique et la participation citoyenne toujours plus importante. La mise à disposition des données publiques se fait sous licence libre pour permettre l'accès à tous et favoriser le partage d'information.
- ❖ Renforcer la présence de votre agent de quartier avec des plages horaires plus larges et une plus grande participation à la vie de votre quartier.
- ❖ Remettre en place un Comité d'Éthique et de Déontologie qui serait destiné non seulement aux élus et au personnel communal, mais qui pourrait aussi être sollicité par les habitants, dans le cadre des processus participatifs et de leur relation avec l'Administration et les élus communaux.

## Quatrième priorité

### Des emplois locaux de qualité accessibles à tou-te-s

La Ville de Charleroi et le CPAS sont d'importants employeurs et ils ont donc un rôle à jouer pour offrir des emplois de qualité, accessibles à toutes et à tous. Par ailleurs, il est de plus en plus évident que certains services manquent de ressources humaines et qu'il sera important d'engager du personnel qui a les qualifications nécessaires et le savoir-faire utile pour les projets que nous voulons mener avec les habitants dans le cadre du développement durable. En outre, Ville et CPAS peuvent avancer, dans la limite de leur capacité, comme ville pionnière des 32 heures/semaine.

#### *Ecolo propose de :*

- ❖ Faire de Charleroi une ville pionnière des 32 heures/semaine.
- ❖ Engager des personnes qualifiées dans les services où il manque du personnel.
- ❖ Poursuivre l'utilisation des « articles 60 » dans le but de permettre à des personnes de revenir dans le circuit normal du travail.
- ❖ Soutenir les commerces et services de proximité, par des rues commerçantes plus attractives, par des animations locales, par une simplification des taxes locales en faveur des petits commerces et par la mise à disposition de locaux pour regrouper les services de proximité.
- ❖ Favoriser la mise en place de la ceinture alimentaire, l'agriculture urbaine biologique.
- ❖ Soutenir l'économie sociale et circulaire.
- ❖ Créer de nouveaux emplois locaux par le projet de « territoire zéro chômeur » dans certains quartiers à taux de chômage élevé. C'est un programme qui permet à des personnes en recherche d'emploi depuis longtemps d'avoir plus de facilités à retrouver du travail.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Solidarité, Participation, Enseignement, Culture, Sport &amp; Bien-être</b>	9
1. Pour une solidarité active et participative.....	9
2. Une ville participative dans laquelle les habitants pourront se réapproprier leur quartier.....	14
3. Grandir et s'épanouir à Charleroi.....	16
4. Une politique solidaire avec nos aînés.....	23
5. Une ville accessible à tous.....	26
6. Une ville construite par toutes et tous.....	29
7. Mettre en place une dynamique « sports pour tous ».....	32
8. Pour une culture visible, accessible et participatives.....	34
9. Préserver la Santé et le Bien-être.....	36
10. Une ville où il fait bon vivre.....	39
<b>Aménagement du territoire, Logement, Énergie, Mobilité &amp; Environnement</b>	42
1. Un territoire et des quartiers durables.....	45
2. Garantir un logement durable pour tous.....	53
3. Charleroi, ville pilote en matière d'énergie.....	59
4. À Charleroi, on bouge malin.....	63
5. Un environnement de qualité.....	70
6. Favoriser l'accès à une alimentation durable.....	78
<b>Services publics, Ressources humaines, Finances communales &amp; Sécurité</b>	82
1. Services publics et ressources humaines, créer les conditions d'une administration sereine, en mouvement et tournée vers le citoyen.....	82
2. Assurer une gestion éthique, équitable et rigoureuse des finances communales et de l'Administration.....	88
3. Repenser la fiscalité communale.....	91
4. Garantir la sécurité pour tous et partout.....	93
<b>Économie, Commerce, Emploi &amp; Tourisme</b>	103
1. La Ville, moteur de développement.....	104
2. La Ville et le CPAS doivent jouer leur rôle comme employeur.....	113
3. Des intercommunales plus efficaces et au service des communes et de l'emploi.....	114

# Enseignement, Culture, Sport & Bien-être

## *Ensemble dans les quartiers pour mieux vivre au quotidien*

### **1. Pour une solidarité active et participative**

La solidarité doit être un des axes majeurs de la politique communale. Être citoyen du monde, cela commence d'abord dans sa ville ou sa commune. C'est en effet au niveau local que se manifestent le plus durement les problèmes sociaux. C'est dans nos villes et nos quartiers que se retrouvent ceux que l'âge, le handicap, la maladie, la perte d'un emploi, les circonstances familiales ou simplement la malchance peuvent pousser en marge de la société.

Le domaine de l'action sociale occupe une place importante dans la politique communale d'une ville comme Charleroi. La précarisation d'une part croissante de la population, y compris des travailleurs, se fait sentir durement dans notre ville. L'afflux de demandes nouvelles adressées aux CPAS est révélateur des échecs des politiques menées jusqu'ici et pèse de façon inquiétante sur les finances communales.

Pour faire face à cette pauvreté croissante, la commune doit mener une politique volontaire et émancipatrice qui permette à chacun de vivre dans la dignité, de gagner en autonomie, de participer à la vie locale et d'accéder aux services, activités et infrastructures disponibles dans la commune. Le CPAS, en lien avec le Relais social, doit être le moteur de cette politique d'insertion sociale et citoyenne. Actuellement des enjeux individuels et institutionnels empêchent les deux structures d'être au maximum de leur efficacité. Un travail de fond doit être réalisé pour concilier davantage les objectifs de chacun et mutualiser les moyens afin de rencontrer les besoins de la population.

Nous avons la chance de disposer d'un CPAS qui comporte de nombreux services destinés aux personnes en difficulté. Il a déjà absorbé pas mal

d'activités collectives dédiées à la Ville et nous voudrions qu'il travaille main dans la main avec les associations plutôt que de chercher à les phagocytter.

En effet, Charleroi comporte un tissu associatif développé et expérimenté, profondément humain et tourné vers les besoins essentiels des Carolos. C'est un acquis qu'il faut soutenir et accroître au lieu de vouloir l'absorber et l'institutionnaliser à outrance.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Développer des stratégies d'autonomie individuelle, dans un contexte de solidarité sociale, en veillant notamment à ce que tous les types d'accompagnement mènent à plus d'autonomie pour qu'à terme un maximum de bénéficiaires puisse s'en passer.
- ❖ Analyser en profondeur, sur base de statistiques sexuées, l'évolution des demandes d'aide adressées au CPAS, en associant tous les acteurs concernés, afin d'établir un diagnostic global en vue de construire une politique cohérente de lutte contre la pauvreté.
- ❖ Développer l'inventaire des ressources et services existants sur le territoire de la commune et le confronter aux besoins diagnostiqués par l'ensemble des acteurs, pour adapter l'offre, la compléter, l'ajuster aux besoins des différents publics.
- ❖ Donner au CPAS les moyens financiers et humains pour qu'il puisse faire face à l'augmentation des demandes d'aide sociale et à la complexité accrue des problématiques.
- ❖ Éviter un surcroît de tâches au personnel du CPAS par une meilleure organisation des ressources humaines et matérielles afin d'améliorer les conditions de travail et le bien-être (objectivation du recrutement, organisation du travail, création d'un espace de parole pour le personnel comme source d'idées et de créativité...). Par exemple, l'audit 2018 du service social révèle un défaut de management auquel il faut remédier par des formations et autres coachings, sous peine d'une aggravation de l'absentéisme actuel.
- ❖ Travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux (services sociaux associatifs, écoles, services de santé,

associations de femmes, sociétés de logements sociaux, opérateurs culturels...) pour élargir les possibilités d'interventions efficaces et préventives.

- ❖ Mettre en place une réelle cellule de coordination sociale entre le CPAS, certains services communaux et le secteur associatif pour promouvoir leur complémentarité et gagner en efficacité.
- ❖ En collaboration avec le milieu associatif déjà actif sur le terrain, créer des espaces de rencontre, de lieux de vie collective, d'infrastructures accessibles à tous. Grâce à cela, des liens se tisseront entre les citoyens pour que chacun se sente partie intégrante d'une collectivité qui lui assure la sécurité de vie et à laquelle il puisse apporter sa participation active.
- ❖ Promouvoir un travail d'insertion qui ne soit pas limité à l'insertion professionnelle, mais qui vise une véritable insertion et une émancipation socio-culturelle offrant à tous l'occasion de reconstruire des liens sociaux, de reprendre confiance et d'accéder à l'autonomie. L'exemple des CISP est assez parlant et leurs revendications méritent d'être soutenues.
- ❖ Dissocier insertion sociale et insertion professionnelle, et donner à chacun des clés de compréhension.
- ❖ Soutenir les initiatives d'émancipation des femmes n'ayant pas accès au monde du travail et de la formation, pour des raisons familiales ou culturelles.
- ❖ Développer une politique de genre transversale et intersectorielle.
- ❖ Augmenter les moyens des services d'insertion sociale.
- ❖ Rendre les informations compréhensibles aux nouveaux habitants et orienter les personnes en fonction de leurs besoins. Multiplier les guides et sources d'informations, les traduire dans diverses langues.
- ❖ Augmenter la visibilité des services d'écrivain public pour que l'illettrisme ne soit plus un problème d'insertion et d'autonomie au quotidien.

- ❖ Augmenter parallèlement l'offre de cours d'alphabétisation et de FLE (Français Langue Étrangère) pour réduire les temps d'attente qui actuellement en découragent plus d'un.
- ❖ Rechercher les manières respectueuses d'assurer une réelle participation des usagers, en mettant par exemple sur pied des ateliers participatifs et des « clés pour agir ».
- ❖ Mettre des assurances « volontaires » à disposition des Services d'Échange local (SEL) et des associations de volontariat.
- ❖ Encourager et soutenir les initiatives telles que les SEL et autres initiatives de solidarité et d'échange au sein d'un quartier ou de la commune.
- ❖ Développer des politiques d'aide sociale qui visent à remettre les gens debout et les considérer comme ACTEURS de leur projet : potager collectif, formation et information des personnes bénéficiant de l'aide sociale. Il est indispensable de viser l'émancipation des personnes.
- ❖ Soutenir toute initiative d'économie sociale, permettant à la fois la formation et la création d'emplois pour une partie plus fragilisée de la population ainsi que la mise sur pied de services d'aide à domicile (petits travaux d'aménagement, jardin, déménagements et autres...).
- ❖ Renforcer le travail de prévention, d'aide et de lutte contre le surendettement.
- ❖ Les difficultés financières ont des répercussions sur la vie quotidienne en limitant le choix et le confort des citoyens dans les domaines aussi variés que l'alimentation, la scolarité, le logement, la mobilité, la consommation énergétique, la santé, etc. Nous devons les sensibiliser, apprendre les gestes durables et lutter contre des pratiques frauduleuses comme le démarchage ou les crédits faciles.
- ❖ Soutenir les actions sociales envers les gens vivant en rue. Malheureusement, les prostituées ont été chassées du centre-ville, les SDF et les artistes de rue soumis à un règlement dépourvu d'humanité. Plutôt que d'être mises de côté, ces personnes doivent faire l'objet d'un accompagnement local afin que chaque citoyen puisse vivre en sécurité et dans la dignité. En

décembre 2017, on dénombrait pas moins d'une trentaine d'ados sans domicile fixe. D'autre part, la Ville vient d'investir dans une auberge de jeunesse dont le coût représente 11 millions d'euros. Il faut réfléchir à une meilleure répartition des deniers publics afin que les besoins locaux soient rencontrés.

- ❖ Faire de Charleroi une commune hospitalière et accueillir dignement les primo-arrivants. Outre le dispositif actuel, l'exemple des MENA laisse perplexe. Le CPAS n'a actuellement pas de solution car selon lui il n'y a pas de demande... Pourtant cette population existe. La motion contre les visites domiciliaires a été votée et une rencontre récente au centre Fedasil nous a permis de comprendre les besoins de cette population et des demandeurs d'asile en général.
- ❖ Rééquilibrer le plan de répartition des primo-arrivants qui est en décalage numérique et temporel avec la réalité. Le CPAS de Charleroi a ouvert trop de places par rapport à la demande et a dû requalifier ces logements. Toutefois, au niveau local, le travail en réseau à la sortie du centre reste indispensable. Les ILA, les autres services du CPAS (ADIS, antennes sociales, service logement, ISP, etc...) ; les sociétés de logement, doivent travailler ensemble pour proposer des solutions concrètes et durables aux réfugiés reconnus.
- ❖ Renforcer le DASPA. L'apprentissage du français doit être la priorité car la barrière de la langue peut occulter les facultés intellectuelles du jeune primo-arrivant et freiner ainsi son évolution scolaire.
- ❖ Organiser et médiatiser des initiatives d'échange, de rencontre, visant l'intérêt général, afin de casser les clichés et de montrer leurs apports positifs, notamment par la création d'un site internet qui cherche à sensibiliser sur l'égalité des chances : tout le monde mérite d'avoir des chances égales et tout le monde peut y contribuer. Chaque année, 5.000 € sont alloués à la réalisation de petits films de sensibilisation.
- ❖ Enfin, ce genre d'initiative permet aux associations actives dans ces domaines de se rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble pour grandir et créer du lien entre elles.
- ❖ Soutenir le CRIC dans ses revendications communales.

## 2. Une ville participative dans laquelle les habitants pourront se réapproprier leurs quartiers

Des dispositifs de participation citoyenne ont été mis en place au niveau des cinq districts de Charleroi et c'est une avancée intéressante. Toutefois, le premier conseil communal participatif l'a bien montré, la taille de ces districts reste encore très grande pour assurer un dispositif de participation dans lequel les habitants des quartiers se sentent réellement concernés. Nous souhaitons en effet donner plus de pouvoir aux habitants sur la gestion de leurs quartiers, de leurs rues, sur les projets qui les concernent plus directement dans leur quotidien, avec des budgets participatifs, des enquêtes publiques renforcées sur les projets importants, et des projets menés conjointement avec des groupes d'habitants et les services communaux. Par ailleurs, le dispositif participatif lié inscrit dans le Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal est trop peu utilisé. Nous proposons d'en renforcer certains aspects :

- ❖ Créer un droit d'initiative citoyenne. Nous créerons un droit politique nouveau : l'Initiative Citoyenne communale. Elle permet d'obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens et, à défaut, qu'il le soumette à consultation populaire. Ce droit d'initiative citoyenne pourra aussi permettre à la commune de devenir une commune-levier vers d'autres niveaux de pouvoir. Le processus est le suivant :
  - le texte de l'Initiative doit réunir 5 % des électeurs. La loi sur la consultation populaire communale définit les matières dans lesquelles le droit d'initiative peut s'exercer et les procédures d'examen de validité ;
  - le Conseil communal a six mois à un an au plus pour voter sur l'initiative. S'il l'accepte, il la concrétise par une délibération ;
  - s'il la refuse, le texte de l'Initiative est soumis à consultation populaire communale, en même temps, éventuellement, qu'un contre-projet du Conseil communal ;
  - néanmoins, l'initiative peut aussi être retirée par ses porteurs, en échange d'un vote par le Conseil communal de sa propre contre-proposition.

- ❖ Renforcer la publicité sur les interpellations et la mise d'un point à l'ordre du jour du Conseil communal.
- ❖ Soutenir le développement des comités de quartiers et des comités de citoyen·ne·s, notamment via la Maison Pour Associations. Par ailleurs, nous leur accorderons des budgets participatifs (en fin de processus, même si la décision finale portant approbation du budget participatif revient formellement aux élus, elle résulte dans les faits du travail réalisé main dans la main avec les citoyens) destinés à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie. Pour l'installation de plaines de jeu, de compost collectif, etc.
- ❖ Créer un espace citoyen par quartier notamment en utilisant les bâtiments vides de l'administration publique pour fournir des infrastructures et créer des espaces de production, d'échanges et d'apprentissage entre habitants du quartier. Ces espaces pourront prendre des formes différentes suivant les souhaits des habitants des différents quartiers.
- ❖ Lever les contraintes juridico-administratives rencontrées par les porteurs de projets économiques et citoyens dans la mise en œuvre d'activités de partage. Via un dispositif communal, cela aboutira à modifier les législations communales qui constituent un frein pour répondre à ces nouveaux besoins.
- ❖ Création d'un comité de co-organisation de la concertation. Ce comité est composé des élus porteurs du projet, d'acteurs locaux (comme les comités de quartiers, les associations LGBTQI+, féministes, etc.) et de citoyens intéressés par ce processus. Il a pour objectif de discuter des modalités de concertation : sur quoi concerter, avec qui et comment. Il n'a pas pour objectif de discuter du projet urbain.
- ❖ Décloisonner les services pour mener plus efficacement des projets transversaux, nécessitant la collaboration de plusieurs services, en concertation et en collaboration avec les habitants des quartiers. Cela implique une gestion du travail par projet, des espaces de co-working et une responsabilisation des différents services collaborant entre eux et avec les citoyens.

### 3. Grandir et s'épanouir à Charleroi

#### Faire rimer accueil de qualité avec proximité

L'accueil des enfants constitue, au-delà de sa contribution au développement de l'enfant, une condition nécessaire à la réussite des politiques communales d'emploi et de développement économique. En effet, l'absence de solution d'accueil reste l'un des principaux freins à l'emploi et une cause de précarisation, en particulier pour les femmes.

Le rôle d'impulsion et d'accompagnement des communes, en synergie avec l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), est primordial. Les pouvoirs locaux ont la possibilité de réaliser de plus en plus d'initiatives en la matière. Une partie importante du temps passé dans les murs de l'école s'inscrit dans le cadre extrascolaire (avant 8h et après 15h30). Il appartient aux communes de développer l'articulation de ces temps en proposant une offre et des infrastructures qui garantissent à l'enfant le respect de ses besoins.

Grandir près de chez soi, c'est découvrir son environnement, se construire des repères et un réseau de relations, comprendre d'où on vient et se forger une bonne assise. Grandir près de chez soi, c'est aussi parcourir moins de kilomètres ou pouvoir se déplacer à pied ou à vélo. Les parents épargnent du temps et de l'argent, les enfants jouissent de moments supplémentaires de repos et de jeux.

Dans cette perspective, la commune doit s'impliquer davantage pour faire de l'accueil de la petite enfance une priorité et ce, en organisant les différents modes d'accueil (accueillantes d'enfants, maisons communales d'accueil de l'enfance, crèches...), en soutenant les structures et initiatives du secteur associatif, en veillant à la complémentarité de l'offre et en assurant un rôle de coordination des initiatives.

#### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Répondre aux besoins des familles en adaptant les horaires des activités d'accueil extrascolaire.
- ❖ Faciliter l'accueil extrascolaire des enfants : ne pas réserver l'accueil aux seuls enfants de parents qui travaillent (certains peuvent en effet être en formation par exemple), rendre la participation financière accessible et modulable en fonction du nombre d'enfants et des revenus des familles.

- ❖ Créer un guichet unique d'inscription avec un système de choix prioritaires : en matière de crèches, la procédure d'inscription et toutes les démarches administratives qui l'accompagnent peuvent être des freins, d'autant que, bien souvent, il est nécessaire de s'y prendre de très nombreux mois à l'avance et qu'il faut multiplier les inscriptions pour décrocher une place.
- ❖ Augmenter le nombre de crèches sur la commune (Charleroi est la commune avec le pourcentage le moins élevé en matière de crèches) en vue d'accueillir à Charleroi les familles dont les deux parents travaillent en :
  - Transformant ou rénovant les crèches en intégrant les nécessaires économies d'énergie et en veillant à la qualité de l'air et de l'environnement : choix de peintures naturelles, utilisation de produits d'entretien respectueux de la santé et de l'environnement.
  - Mettant en place des partenariats, avec les acteurs de la petite enfance, en vue de créer des places d'accueil supplémentaires dans les bâtiments communaux, principalement dans les écoles fondamentales (mise à disposition de locaux).
  - Prévoyant une planification des infrastructures communales « petite enfance » en fonction de l'évolution démographique.
- ❖ Faire des milieux d'accueil des partenaires privilégiés pour la promotion des bonnes pratiques alimentaires, en collaboration avec les parents et les acteurs de la santé : menus équilibrés, produits biologiques, fruits et légumes frais de saison.
- ❖ Renforcer et promouvoir l'éducation à la santé par l'alimentation durable dans les différents lieux d'accueil extrascolaires de la commune.
- ❖ Tenir compte des enfants (de leurs parents et de leurs grands-parents) dans les politiques d'aménagement du territoire de la commune (espaces verts, plaines de jeux, trottoirs, terrains de sport...) et dans le plan communal de mobilité (vers les lieux d'accueil extrascolaires, les crèches...).

- ❖ Favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles avec les enfants (ex. : initiatives conjointes entre crèches, écoles ou maisons de repos, repas interculturels préparés avec des personnes d'origine étrangère de la commune...).

## Un plan local pour la Jeunesse

Pour Ecolo Charleroi, les politiques menées en matière de jeunesse par la commune doivent concerner tous les jeunes et viser :

- ❖ Le bien-être : favoriser leur émancipation et tenir compte des réels besoins des jeunes dans la commune, particulièrement les plus démunis ainsi que ceux qui ne sont pas déjà engagés dans une organisation (maison de jeunes, club sportif, maison de quartier...).
- ❖ L'autonomie : permettre à chaque jeune d'être autonome et de s'émanciper. Les politiques doivent faire en sorte que les jeunes de la commune puissent s'exprimer, se réunir, s'informer, se déplacer de façon autonome.
- ❖ La mixité : afin de développer les liens sociaux et la solidarité au sein des différents jeunes et de la population en général, encourager une certaine mixité tant sociale que d'âge, de sexe et d'origines culturelles. Dans ce but, les échanges intergénérationnels et interculturels dans les différents quartiers, dans les écoles, lors des activités extrascolaires, doivent être encouragés. La diversité et la mixité quelles qu'elles soient doivent être perçues non pas comme un frein, mais comme une richesse.

## Concrètement, Ecolo propose de :

- ❖ Revaloriser le rôle du Conseil consultatif des Jeunes, afin qu'il soit représentatif de tous les jeunes de la commune et de leurs réalités. Lui permettre de rendre un avis sur toutes les politiques qui concernent les jeunes que ce soit d'initiative ou sur demande du Conseil communal, du Collège ou du Conseil de CPAS.
- ❖ Dans ce cadre, le consulter sur toute décision concernant un projet d'aménagement urbain ou d'infrastructure qui les concerne.

- ❖ Considérer les associations de jeunesse comme de véritables partenaires des politiques de jeunesse menées par la commune.
- ❖ Veiller à ce qu'en matière de culture, les jeunes aient accès à la fois à une offre adaptée et à la possibilité d'être eux-mêmes créateurs de culture (salle de répétition, espaces publics de création...).
- ❖ Multiplier, mais aussi, en collaboration avec les jeunes et les autres publics qui les fréquentent, entretenir et embellir les plaines de jeux et infrastructures sportives de quartiers, qui sont, pour beaucoup, les premiers lieux de rencontres sportives et qui permettent à des jeunes qui ne sont pas affiliés à des clubs sportifs de pratiquer le sport d'équipe.
- ❖ intégrer les enfants lors de projets d'aménagements de plaines de jeux, de cours de récréation, ... pour exprimer leurs besoins et attentes.
- ❖ Intégrer les mouvements de jeunesse dans le cadre de l'occupation d'espaces verts ou d'aménagements de ceux-ci, en contrepartie d'aides à l'entretien ou autres.
- ❖ Mettre en place, pour ces mêmes mouvements de jeunesse, une personne ressource au sein de l'administration communale (pour servir de relais, de personne de confiance, de contact...). Cela se fait lors des périodes de camps dans les communes accueillant les camps.
- ❖ Permettre aux jeunes de se déplacer et d'avoir accès aux activités scolaires et extrascolaires.
- ❖ Inculquer et encourager la mobilité douce auprès des jeunes. Par les transports en commun, le vélo, la marche à pied, le jeune apprend à se déplacer seul et à être autonome (en évitant par ailleurs le phénomène des « parents-taxis »). Les déplacements à vélo ou à pied permettent également d'avoir une activité physique, ce qui est un plus pour la santé.
- ❖ Afin d'inciter les jeunes à se déplacer autrement, il est important que la commune sensibilise mais également investisse dans l'aménagement de son territoire et de ses voiries : aménagement des abords d'écoles ou de lieux publics (piscines, bibliothèques, maisons de jeunes...), création de pistes cyclables et de

traversées piétonnes, élargissement des trottoirs, création de parkings vélos.

- ❖ Apporter une attention particulière au développement de moyens alternatifs à la voiture pour les déplacements des jeunes en soirée et durant la nuit, notamment en collaboration avec le TEC (Noctambus).

## **Faire de nos écoles des lieux d'apprentissage, d'ouverture et d'émancipation**

Il est évident que l'école est le reflet de la société, mais, pour les écologistes, elle doit cependant être un levier essentiel pour changer la société en profondeur : elle est chargée d'un enjeu fondamental de transmission entre générations et de renouveau culturel.

En outre, l'école a pour mission de contribuer à réduire les inégalités et de rendre ainsi notre monde plus juste. Si les différentes étapes de la scolarité obligatoire sont autant de paliers vers l'émancipation, celle-ci sera, pour Ecolo, autant sociale que personnelle, citoyenne et culturelle.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Garantir une égalité d'accès à l'enseignement organisé par la commune et tendre vers la gratuité.
- ❖ Inciter les écoles à décroquer les apprentissages et à intégrer les enjeux sociétaux.
- ❖ Soutenir la formation en alternance, lieu d'apprentissage concret d'un métier pour les jeunes et en particulier les enfants ayant des difficultés d'apprentissage scolaire.
- ❖ Accompagner les équipes éducatives dans la poursuite d'un enseignement innovant et de qualité qui met notamment l'accent sur les apprentissages de base et sur l'apprentissage des langues (notamment via la mise en place de l'éveil aux langues, dès la maternelle).
- ❖ Veiller à ce que le projet d'établissement des écoles ambitionne de tenir compte des difficultés d'apprentissage des élèves issus de familles défavorisées et/ou dont la langue utilisée à la maison

n'est pas celle utilisée à l'école (notamment par la remédiation) pour faire de l'enseignement fondamental un levier d'émancipation.

- ❖ Sensibiliser le corps enseignant (tout comme le personnel des crèches) aux stéréotypes liés aux genres afin de changer les mentalités à terme, d'élargir le champ des représentations des jeunes sur les métiers, de stimuler l'orientation et la formation des filles vers des métiers techniques et scientifiques.
- ❖ Réaliser un cadastre genré des formations suivies par les jeunes tous types d'enseignements confondus afin de disposer de données objectives sur les orientations.
- ❖ Mettre en place des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle réalisées par des experts extérieurs (centres de planning familial ou centres PMS).
- ❖ Rendre les bâtiments scolaires accessibles aux personnes et élèves à mobilité réduite et faciliter l'accès d'enfants avec un handicap dans les classes.
- ❖ Favoriser l'ouverture vers les technologies de l'information et de la communication (TIC) et faire de celles-ci des alliées dans le cadre des apprentissages et activités scolaires.
- ❖ Collaborer à une politique d'initiation au sport dès le plus jeune âge et favoriser des rencontres sportives inter-écoles.
- ❖ Favoriser les « sorties » culturelles (spectacles, expos, rencontres avec des artistes locaux) au sein de l'école, mais aussi à l'extérieur. Stimuler la création culturelle aux travers de différentes activités (poésie, théâtre, musique...).
- ❖ Permettre aux acteurs culturels, sportifs et socio-éducatifs locaux d'utiliser les bâtiments et équipements des écoles en dehors du temps scolaire.
- ❖ Favoriser la création « d'écoles des devoirs » et les soutenir, notamment via la formation des personnes amenées à y encadrer les élèves et via un travail en étroite collaboration avec les écoles.
- ❖ Promouvoir un enseignement sur le modèle du tiers-temps pédagogique.

- ❖ Soutenir l'implication des parents dans le suivi de l'enfant (communication, rencontre...)
- ❖ En collaboration avec les acteurs extérieurs :
  - Favoriser l'apprentissage à la citoyenneté et à la diversité dans les écoles dès la maternelle.
  - Sensibiliser à la propreté et au maintien de l'environnement.
  - Sensibiliser et informer aux risques liés aux assuétudes et dépendances (drogue, alcool, jeux, internet...),
- ❖ Soutenir la mise en place de dynamiques participatives dans les écoles (conseil des élèves).
- ❖ Mettre en place des mesures pour limiter le temps consacré par les directeurs d'école aux tâches administratives, afin que ceux-ci puissent se consacrer pleinement à leur fonction première qui est le projet pédagogique de l'école.
- ❖ Interdire les intrusions de la publicité dans la vie scolaire ainsi que les sollicitations commerciales et plus généralement de toute forme de promotion directe ou indirecte par des entreprises privées.
- ❖ Soutenir les initiatives d'échanges entre élèves/enseignants/écoles des communautés francophone, germanophone et néerlandophone.
- ❖ Garantir que, dans chaque école, les élèves puissent avoir gratuitement accès à de l'eau potable dans un endroit propre (par exemple en installant des fontaines à eau).
- ❖ Garantir, dans chaque école, des sanitaires propres et assurer l'hygiène notamment par le rappel du lavage des mains.
- ❖ Mettre en place un travail pédagogique à destination des enfants et des acteurs scolaires sur l'importance d'une nutrition saine et équilibrée.
- ❖ Mettre en place des collaborations avec les acteurs locaux de la santé, de la restauration et de l'agriculture.

- ❖ Lancer un programme pluriannuel de rénovation ou démolition/reconstruction visant 100% d'écoles éco-rénovées/éco-construites en 2030 pour l'ensemble des écoles communales de l'enseignement fondamental.
- ❖ Inscrire les écoles communales dans la dynamique d'éco-école (GreenFlag) afin de promouvoir le développement durable au sein de l'école.
- ❖ Impliquer les élèves et l'équipe éducative dans l'analyse des besoins et possibilités en matière de mobilité.
- ❖ Mettre en place des déplacements collectifs et des ra massages scolaires inter-réseaux en voiture, à pied ou à vélo : covoiturage, rangs scolaires par quartier ou village. Soutenir l'apprentissage du vélo et des trajets en groupe en collaboration avec les associations œuvrant dans ce sens.
- ❖ Prévoir un parking vélo dans chaque école et avoir recours aux formations spécifiques destinées aux enfants afin que chaque élève de 5<sup>ème</sup> primaire puisse obtenir son brevet du cycliste.
- ❖ Sécuriser les abords des écoles via une signalisation appropriée et l'implication des agents de prévention.

#### **4. Une politique solidaire avec nos aînés**

Si l'on peut se réjouir de l'augmentation de la durée de vie de notre population, il convient d'y apporter des réponses politiques réfléchies. La commune est le premier niveau d'action pour répondre aux besoins et aux désirs des citoyens plus âgés.

Nous sommes conscients qu'il existe une diversité d'aînés. Il convient dès lors de veiller à développer des politiques différenciées, notamment entre les aînés actifs, ceux qui sont en perte d'autonomie ou totalement dépendants. Il nous faut penser la politique des aînés comme une politique transversale pour permettre une participation des aînés à la vie communale.

Nous devons prendre en compte la réalité des aînés dans les politiques de mobilité, de logement, d'aménagement du territoire, de santé... L'idée est de mettre en place un « service senior » pour : soutenir les aînés, sensibiliser les autres services de la commune à la réalité des aînés, informer les aînés des sujets susceptibles de les intéresser et servir de porte d'entrée pour les demandes de soutien de projets à destination des aînés.

Il nous paraît aussi important de favoriser et développer la participation citoyenne des aînés et valoriser leur expérience. La présence de plus en plus d'aînés dans nos communes doit être vue comme un signe de richesse. Un des enjeux majeurs est de valoriser leur expérience et de faire d'eux des partenaires de la vie sociale, culturelle, économique et globalement de la politique locale.

*Concrètement, Ecolo propose de mettre en place tout un dispositif pour faciliter la vie des personnes plus âgées dans leur quartier qui reprend les mesures suivantes :*

- ❖ Créer un « Conseil consultatif communal des aînés » dont l'objet est de relever les besoins spécifiques des aînés dans les domaines des prestations de service, de transports publics, de logement et d'urbanisation, de soins de santé, de formation, d'emploi et participation citoyenne.
- ❖ Nous mettrons en place un « service senior » au sein de l'administration qui servira de point de communication renforcée et de porte d'entrée pour toutes les demandes relatives aux aînés (services offerts par le CPAS, distribution de repas, informations relatives aux pensions, activités culturelles et d'éducation permanente, etc.).
- ❖ Associer les aînés aux aménagements qui les concernent, notamment via une représentation au sein de la CCATM.
- ❖ Promouvoir la collaboration entre communes pour soutenir, voire créer et développer des centres/pôles intercommunaux, spécialisés dans les services de soins de santé destinés aux aînés, dans la prévention de la dépendance et dans la conservation de l'autonomie, notamment par les systèmes d'assistance à distance.

- ❖ Soutenir les initiatives de résidences-services sociales, d'habitats groupés (abbeyfield, coloc, andromède...) ou intergénérationnels (kangourou, kots étudiants chez un aîné...).
- ❖ De manière générale, soutenir le développement des services à domicile (aides familiales, aides ménagères, gardes à domicile...) et leur accessibilité.
- ❖ Développer et soutenir des initiatives pour faciliter le maintien à domicile : services de petites réparations, de courses, d'aide à la promenade, buanderies communales.
- ❖ Coordonner les services indispensables au maintien à domicile (repas, soins, télé-vigilance...).
- ❖ Favoriser l'ouverture des maisons de repos et de soins vers le quartier (comité de quartier, intégration dans les contrats de quartiers...).
- ❖ Intégrer le service de repas à domicile et les cuisines des maisons de repos dans le programme transition alimentation durable ; associer les aînés au développement des potagers.
- ❖ Nous établirons une cartographie des personnes âgées sur le territoire communal afin de les mettre en relation avec leur voisinage qui pourra les aider en termes de mobilité (déplacement, courses, soins...) et ainsi favoriser le lien social.
- ❖ Favoriser les échanges au moyen de restaurants collectifs, de jardins partagés, de la participation au contrat de rivière ; encourager les activités de type carrefour des générations, la formation des aînés par les plus jeunes dans les espaces numériques, l'ouverture ponctuelle des maisons de jeunes aux aînés, les projets intergénérationnels dans les écoles (les aînés y donnent le goût de la lecture...)
- ❖ Soutenir les initiatives de seniors qui visent à aider les générations suivantes à entreprendre une activité en mettant à disposition leur savoir et leur expérience.
- ❖ Soutenir le volontariat en faveur des aînés comme les visites aux aînés isolés notamment, en proposant de prendre en charge l'assurance volontaire ou en encourageant les échanges de services.

- ❖ Rendre accessible l'ensemble des activités organisées par ou pour les aînés.
- ❖ Garantir une offre suffisante et des infrastructures sportives accessibles aux aînés dans la commune.

### **Faire entrer des maisons de repos et de soins dans le 21<sup>e</sup> siècle**

- ❖ Nous soutiendrons la multiplication des chambres à un seul lit et des chambres pour couples tout en privilégiant des structures d'accueil à taille humaine.
- ❖ Nous soutiendrons les travaux de rénovations énergétiques dans une optique « win-win » : meilleur confort pour les résident·e·s et réduction des coûts énergétiques.
- ❖ Nous veillerons à offrir aux résident·e·s un rythme de vie normal. Manger, voire même aller dormir à 17h n'est pas acceptable.
- ❖ Nous multiplierons les contacts et les activités intergénérationnels, notamment via des maisons de quartier où des activités entre jeunes et personnes âgées seront organisées.
- ❖ Nous veillerons à la qualité des repas fournis aux seniors via les services du CPAS en privilégiant les produits locaux et de saison, et proposerons un choix de menus pour répondre autant que possible aux attentes alimentaires (végétarisme, allergies...).
- ❖ Pour garder le plaisir de manger, nous développerons le « finger food », une manière de manger sans utiliser d'ustensile comme la fourchette ou le couteau.

## **5. Une ville accessible à tous**

Les personnes porteuses d'un handicap mental, physique ou sensoriel sont des citoyens au même titre que les autres habitants de la commune. Leurs spécificités nécessitent néanmoins des réponses adaptées afin qu'elles puissent jouir des mêmes droits ou qu'elles puissent participer au mieux à la vie socioculturelle, économique et politique de la commune.

La politique des personnes handicapées ne peut être une politique à part, parce que les personnes handicapées, comme tous les citoyens, se logent, utilisent les services de la ville, les crèches, les écoles... C'est donc toute la politique communale qui doit être aussi pensée en tenant compte des personnes handicapées.

L'accessibilité est un enjeu socio-économique majeur qui concerne près de 4 belges sur 10 confrontés à des difficultés de mobilité en raison de l'âge, la taille, un handicap provisoire ou définitif, une maladie, une grossesse, une convalescence ou autres. Il s'agit d'une question de justice de portée générale.

Le vieillissement de la population s'inscrit aussi pleinement dans la réflexion sur l'accessibilité pour préparer au mieux notre société future à ce phénomène.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Valoriser le Conseil consultatif de la personne handicapée et le consulter systématiquement pour toutes les questions ou décisions se rapportant aux personnes handicapées.
- ❖ Associer les personnes handicapées aux aménagements qui les concernent, notamment via une représentation au sein de la CCATM.
- ❖ Appliquer les législations existantes en matière d'accessibilité des bâtiments, tant lorsque la commune est maître d'œuvre que lorsqu'elle délivre des permis d'urbanisme (contrôle et sanction), en accordant une attention particulière aux commerces et voiries.
- ❖ Augmenter l'offre du logement pour les PMR dans les secteurs public et privé.
- ❖ Rendre les maisons communales accessibles, spécialement les services de police et les services à la population, ou prévoir un local d'accueil au rez-de-chaussée dans les communes où ce n'est pas possible.
- ❖ Renforcer le service Handicontact. Et Garder le label Handicity récemment acquis, après deux refus en 2006 et 2012.
- ❖ Créer un poste de « référent en accessibilité » ou « cellule accessibilité » qui serait formé·e par les associations spécialisées

et en liaison constante avec ces dernières lors des procédures d'octroi d'un permis d'urbanisme des bâtiments et/ou des projets de rénovation dépendants des autorisations de l'administration des monuments et sites.

- ❖ Permettre régulièrement aux associations spécialisées en la matière d'organiser des cycles de formation accompagnés de mise en situation sur le terrain.
- ❖ Proposer des formations en langue des signes au personnel en contact avec la population.
- ❖ Rendre les écoles et les crèches communales accessibles aux personnes en situation de handicap, enfants comme travailleurs.
- ❖ Étendre l'accessibilité de l'environnement professionnel à tous les lieux de travail et ce, quel que soit le nombre de personnes handicapées.
- ❖ Garantir un nombre suffisant de places de stationnement pour personnes handicapées et permettre la possession d'une carte personne handicapée temporaire pour les cas d'invalidité provisoire.
- ❖ Développer l'offre de transports collectifs - des navettes pour se rendre au marché hebdomadaire, par exemple - et assurer la présence de services de transports adaptés aux PMR sur le territoire de la ville et vers les hôpitaux.
- ❖ Organiser des actions de sensibilisation au handicap dans les écoles, les organisations de jeunesse... (actions menées par des personnes handicapées).
- ❖ Accorder une attention particulière à l'accès à l'information pour les personnes handicapées : labelliser son site *anysurfer* (norme d'accessibilité), disposer d'exemplaires en braille du journal communal.
- ❖ Collaborer avec les entreprises de travail adapté.
- ❖ Respecter l'obligation d'emploi de personnes handicapées tant dans l'administration qu'au CPAS comme le prévoit la réglementation en la matière.

- ❖ Permettre le volontariat des personnes handicapées dans la commune et prendre en charge l'assurance volontaire des personnes handicapées dans les ASBL.
- ❖ Mettre en place ou soutenir un service d'aide aux personnes handicapées leur permettant d'apprendre à vivre en autonomie.
- ❖ Création d'un label indiquant aux personnes handicapées les événements où elles ne rencontreront pas de problèmes d'accessibilité. Parce que la culture aussi doit être inclusive.
- ❖ Impliquer les usagers les plus faibles et en particulier les PMR dans les politiques de mobilité.
- ❖ Nous organiserons des marches exploratoires avec des personnes en situation de handicap dans leurs quartiers pour adapter au possible les aménagements urbains.
- ❖ Nous mettrons en place, avec l'appui du CPAS, « une centrale des moins mobiles » dont le but est d'offrir des possibilités de transport aux personnes ayant des difficultés de déplacement grâce à des chauffeurs volontaires qui assurent les trajets.

## 6. Une ville construite par toutes et tous

Même si de nombreux acquis sont indéniables pour l'égalité entre les femmes et les hommes, force est de constater qu'un grand nombre de situations démontrent que le chemin est encore long pour y parvenir totalement (égalité des salaires, des statuts, reconnaissance « naturelle » des compétences...). Les femmes aussi construisent l'Histoire : rendre visibles les femmes qui, tout comme les hommes, ont participé à l'évolution de la société dans des domaines variés (santé, social, économique...), c'est aussi dire et montrer qu'elles sont reconnues pour ce qu'elles ont fait.

Le message est important si l'on veut construire une société égalitaire et juste.

Comment nos enfants et nos jeunes (filles et garçons) peuvent-ils prendre conscience de l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes si les pouvoirs publics ne montrent pas avec fierté les actions des femmes ?

Les femmes aussi doivent pouvoir être les actrices de leur ville. Si les femmes « célèbres » sont invisibles dans la ville, elles le sont aussi encore trop là où les choses se décident. Des quotas sont nécessaires pour qu'elles soient représentées sur les listes électorales ou dans les Conseils d'Administration. Mais globalement, peu de femmes accèdent aux postes à responsabilités qui leur permettraient d'être les conceptrices de projets. Or, sans l'implication citoyenne des femmes (souvent confrontées à une «double journée»), des pans entiers de la vie quotidienne sont ignorés ou peu pris en compte dans des matières aussi importantes que l'aménagement d'une ville (rues, trottoirs, éclairage pour la sécurité...), l'accès au logement, l'accueil des enfants, la mobilité (transports en commun...).

Construisons une démocratie plus active, mieux équilibrée, plus égalitaire et plus juste dans une société plurielle où les femmes, au même titre que les hommes, sont au cœur des décisions et de la participation citoyenne.

#### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Profiter du changement de nom de plus de 300 rues de l'entité afin de privilégier des dénominations relatives aux femmes célèbres.
- ❖ Développer de manière plus importante un service de crèches et de garderies pour pouvoir se former et travailler.
- ❖ Mettre en place un nombre suffisant de structures d'accueil, en dehors des « heures de bureau » pour permettre des activités en soirée.
- ❖ Inciter les enseignants à sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, à la non-discrimination, à la place des femmes dans notre histoire d'hier, d'aujourd'hui et de demain, à une réelle répartition des tâches éducatives et ménagères.
- ❖ Ouvrir beaucoup plus largement les postes à responsabilités aux femmes (mayorat, directions des services communaux, hauts fonctionnaires...).
- ❖ Consulter les associations de femmes pour une meilleure prise en compte des besoins concrets pour tous les projets de ville.

- ❖ Mieux organiser l'espace public et la mobilité tenant compte des femmes, les plus grandes utilisatrices de leur ville et des services publics.
- ❖ Réorganiser les horaires dans la vie politique, publique et associative pour participer plus facilement à des actions citoyennes.
- ❖ Soutenir toutes les associations luttant contre les clichés sur les femmes et sur les hommes.
- ❖ Sensibiliser et former les fonctionnaires de Police aux thématiques LGBTQI.
- ❖ Désigner des policiers de référence pour les délits homophobes et transphobes.
- ❖ Encourager la sensibilisation des jeunes générations aux questions de genre et de sexualité, notamment au travers d'une application effective de l'EVRAS.
- ❖ S'engager de manière volontariste dans la lutte contre les discriminations homophobes et transphobes dans les écoles en ayant notamment recours à des animations en milieu scolaire (du groupe d'Intervention Scolaire » (GrIS Wallonie par exemple).
- ❖ Création d'un « Prix de l'égalité des chances » qui récompense des associations travaillant dans ce domaine. Il y aura cinq catégories (interculturalité, lutte contre la pauvreté, handicap, égalité entre les hommes et les femmes et entre les personnes de diverses orientations sexuelles) pour booster financièrement et pour récompenser des associations qui parfois font plus que ce que les services publics peuvent offrir à ces catégories de la population. Ce sont elles, ces associations, composées de citoyens-acteurs qui doivent être récompensées.
- ❖ Création d'un réseau similaire à « elk telt » actif à Roulers en soutien à des initiatives sociales qui promeuvent l'égalité des chances dans différents domaines. Chaque organisation active peut recevoir une aide financière pour un projet qui :
  - se focalise sur la pauvreté, la santé, l'éducation et l'intégration ;

- analyse une situation problématique ;
- a un but clair et mesurable ;
- fait travailler ensemble plusieurs partenaires ;
- vise à augmenter la participation d'un public cible ;
- se veut durable ;
- soumet un budget clair (coûts, solutions créatives).

## 7. Mettre en place une dynamique « sports pour tous »

S'il est évidemment un des éléments fondamentaux en matière de promotion de la santé, le sport est également un vecteur essentiel de création de lien social. Lieu de rencontre, école de vie, apprentissage de la diversité, de la différence, de l'esprit d'équipe, de l'effort collectif, le sport a des vertus que les pouvoirs publics se doivent de promouvoir, de défendre et de rendre accessibles à tous.

Dans un environnement médiatique qui privilégie le sport-spectacle et le sport-business, l'enjeu prioritaire de la politique communale est donc de rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre, en offrant un panel d'activités variées ouvertes à tous. La politique sportive s'inscrit plus largement dans les politiques de santé, de jeunesse, d'interculturalité, sociale, intergénérationnelle, d'aménagement du territoire et de mobilité, mais aussi de prévention et de lutte contre la délinquance.

Pour mettre en marche une dynamique sportive « sport pour tous », il s'agit prioritairement de travailler sur la répartition des subsides sur base de critères objectifs, éthiques et qualitatifs.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Créer une Commission consultative du sport où seraient présents les responsables des clubs sportifs de l'entité.
- ❖ Fournir, dans la mesure du possible, un soutien administratif aux clubs qui le souhaitent. Notamment à travers la création d'une structure similaire à la MPA dédiée aux clubs sportifs.

- ❖ Privilégier le soutien au « sport pour tous ». Dans ce cadre, soutenir les clubs sportifs sur base d'appel à projet, en privilégiant les critères éthiques et qualitatifs, en particulier la formation et l'encadrement des jeunes et l'éducation à la santé par le sport.
- ❖ Promouvoir une politique sportive qui lutte contre les stéréotypes et les discriminations, quels qu'en soient les motifs et, en particulier, veiller à soutenir et encourager la pratique sportive tant chez les femmes / filles que chez les garçons / hommes en veillant entre autres à une répartition équilibrée des subsides et subventions.
- ❖ Multiplier, mais aussi entretenir et embellir, les plaines de jeux et infrastructures sportives de quartiers qui sont souvent les premiers lieux de rencontres sportives et qui permettent à des jeunes qui ne sont pas affiliés à des clubs sportifs de pratiquer le sport.
- ❖ Mettre sur pied un partenariat entre la commune et les écoles situées sur son territoire, afin de permettre une utilisation optimale des infrastructures existantes.
- ❖ Organiser, en collaboration avec les clubs sportifs, des journées découvertes du sport dans l'ensemble des écoles communales.
- ❖ Mettre en place des tarifs dégressifs (exemple : carte de 10 entrées) dans les infrastructures sportives, spécialement durant les périodes de vacances scolaires.
- ❖ Instaurer des aides financières à destination des plus démunis, pour que le coût ne soit pas un frein à la pratique sportive.
- ❖ Élargir les heures d'ouverture des infrastructures sportives et en particulier les piscines pendant les congés scolaires.

## 8. Pour une culture visible, accessible et participative

Ecolo Charleroi plaide pour un panorama culturel complet sur la ville et sa région. Cela passe par un renforcement de mesures ponctuelles et structurelles permettant de consolider la diversification de l'offre et de la demande de culture tout en mettant en œuvre des projets qui permettent une plus grande participation des citoyens à la création culturelle. Par ailleurs, la richesse culturelle de Charleroi est méconnue des Carolos eux-mêmes : il s'agit par une communication coordonnée, liée à une mise en valeur du patrimoine de donner à voir au citoyen carolorégien comme au visiteur que Charleroi est une ville et une région de culture. Cette démarche permettra notamment de rendre de la fierté aux citoyens de la métropole.

Cette communication coordonnée doit passer au moins par un média lisible (site internet et version papier) reprenant l'ensemble des activités culturelles à venir, une signalétique tout aussi lisible, et plus largement une affirmation forte de la dimension culturelle de la Ville et de son environnement.

Si le village de Treignes dans l'entité de Viroinval en Namurois s'est proclamé village des musées alors qu'il en compte quatre, il n'est pas trop tard pour proclamer Charleroi Ville de culture et de patrimoine. Si le plus petit (Treignes) peut le plus, pourquoi le grand (Charleroi) se contenterait-il du moins, en termes de communication ?

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Soutenir le Centre culturel régional, l'Eden, dans sa mission d'action culturelle et de développement territorial de façon à coordonner les spectacles créatifs proposés dans la région avec les actions émergentes telles que, par exemple, des ateliers d'écriture.
- ❖ Soutenir les synergies entre deux grandes institutions culturelles (Eden et PBA) afin de poursuivre les économies d'échelle et la coordination des événements et ce, dans le cadre de l'installation récente de deux directions distinctes.
- ❖ Soutenir les cultures émergentes.

- ❖ Publier un agenda culturel complet et coordonné de l'offre culturelle à Charleroi et dans sa périphérie, en format papier et sur internet.
- ❖ Amener la culture dans tous les milieux sociaux et permettre à la culture de tous les milieux sociaux de s'exprimer (en collaboration avec les acteurs culturels), notamment en amenant un travail culturel alternatif au sein des écoles pour motiver les enfants et les jeunes aux activités culturelles, en soutenant le type d'initiatives mises en œuvre par le Théâtre de la Guimbarde.
- ❖ Décloisonner les activités culturelles des cultures qui ne sont pas dominantes à Charleroi en les amenant dans les lieux culturels traditionnels de façon à promouvoir un plus grand brassage culturel.
- ❖ Renforcer l'information sur l'accessibilité à la culture pour les bénéficiaires de l'article 27 et leur réserver des places convenables pour les représentations (pas en fond de salle). Le cas échéant, réserver d'office un nombre de places déterminé pour les articles 27.
- ❖ Dans le même esprit, favoriser la mobilité culturelle en demandant au TEC de plancher sur la mise en œuvre d'un « ramassage-spectacle ». Cette initiative permettrait de favoriser la culture tant chez les jeunes que chez les personnes plus âgées ne disposant pas ou plus de véhicule personnel.
- ❖ Plus globalement, demander au TEC de prendre en compte dans les horaires et les arrêts des bus et du métro des heures de fin de spectacle.
- ❖ Créer des maisons citoyennes dans les quartiers, ouvertes à toutes les associations qui souhaitent un local de réunion ; y prévoir une petite salle polyvalente pour les événements culturels. Dans ce cadre, valoriser les infrastructures existantes, en particulier celles des écoles, afin de rendre leurs locaux accessibles aux associations et aux particuliers.
- ❖ Mettre sur pied un comité d'aide aux projets, avec un système de bourses pour donner un coup de pouce à ceux qui ont des idées en matière artistique en lien notamment avec la Maison pour Associations.

- ❖ Valoriser le tag ou autre moyen d'expression picturale comme moyen d'embellir certains quartiers : identification des murs, contrats avec les jeunes, fourniture de matériel, encadrement...
- ❖ Veiller à enfin réaffecter le bâtiment de l'ancienne Brasserie des Alliés à Marchienne-État, en coordonnant ce projet avec la réaffectation des AMS dans le but de faire revivre le quartier dit de la Porte Ouest.
- ❖ Soutenir IGRETEC dans sa prise en compte du patrimoine et de la culture comme levier de redéploiement économique.
- ❖ Développer la présentation de l'offre patrimoniale et culturelle de Charleroi à l'aéroport de façon à attirer au centre-ville les visiteurs de passage. Quelques brochures touristiques sur Charleroi pourraient être ainsi proposées aux voyageurs. Ces brochures devraient être déclinées en fonction des intérêts du public visé - par exemple, « Que faire à Charleroi en une journée avec des enfants ? ». Il conviendrait aussi de coordonner la communication de façon à ce que, notamment en ce qui concerne le patrimoine architectural, un parcours-type du centre-ville soit proposé « Comment découvrir le patrimoine de Charleroi en une journée ? ».
- ❖ Collaborer avec Télésambre pour la conception, la réalisation et la diffusion de « capsules » culturelles à propos d'activités ou d'aspects patrimoniaux de Charleroi.
- ❖ Placer à beaucoup plus d'endroits des panneaux d'informations indiquant la valeur patrimoniale et l'historique de tel ou tel bâtiment et notamment des bâtiments classés.

## 9. Préserver la Santé et le Bien-être

La santé ne peut se limiter à l'absence de maladie mais doit être considérée comme un état de bien-être physique, mental et social. Des conditions de vie favorables au bien-être (qualité du logement et de l'environnement, revenus qui permettent d'échapper à la pauvreté, lien

social réel, écoute, participation...) ont bien entendu une influence positive sur la santé des habitants d'une commune.

La commune a un rôle essentiel à jouer en développant une politique volontaire de prévention et de promotion de la santé. Une telle politique a pour objectifs l'amélioration des conditions de vie, l'accès à la qualité alimentaire, à un environnement sain, à des possibilités d'activités physiques et sportives, à des services de santé multidisciplinaires et aux services sociaux de proximité.

Un cahier sur la santé a récemment été rédigé par l'Observatoire du Plan de Cohésion sociale de Charleroi. À la question « pourquoi ne vous soignez-vous pas ? », les personnes répondent que le coût de la santé est trop élevé, à la fois au niveau curatif et préventif. Elles sont généralement découragées face à la complexité des démarches administratives. Elles manquent d'informations sur les risques liés aux comportements qu'elles adoptent ; sont également méconnus, l'existence de services liés à la problématique qui les occupe ou encore comment se soigner et pourquoi.

L'isolement social et géographique, en lien avec des problèmes de mobilité, est aussi un facteur de négligence vis-à-vis de sa santé.

Ce cahier nous apprend également qu'à Charleroi le nombre de mammographies a diminué entre 2007 et 2012 ainsi que le dépistage du cancer de l'utérus. La campagne a rencontré peu de succès, seule la moitié des femmes entre 50 et 69 ans s'est fait examiner.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ S'assurer que, sur le territoire de la commune, les habitants ont accès à un service de santé bien déployé, en bonne intelligence avec les acteurs du terrain, et développer le cas échéant des postes de garde médicale, en collaboration avec les cercles de médecine générale.
- ❖ Agir en tant qu'employeur et mettre en place des conditions de travail qui garantissent une bonne santé physique et psychique du personnel communal.
- ❖ En matière d'assuétudes, mener des actions de prévention et de réduction des risques, via par exemple des réunions de sensibilisation, des stands d'information dans les activités destinées aux jeunes (et moins jeunes) comme les festivals...

- ❖ Dans le cadre d'une politique de lutte renforcée contre les assuétudes et en complément de tous les dispositifs existants pour aider les personnes dépendantes, créer des lieux d'accueil des personnes en souffrance de leur dépendance et de leur toxicomanie, par exemple en créant une salle de consommation de drogue à moindre risque avec un accompagnement social et médical, en partenariat avec le Relais social et les associations spécialisées telles que le Comptoir. Cela permettra de recréer un lien avec les personnes traversant des situations extrêmement difficiles, de leur offrir un lieu où elles pourront se poser un peu et de retisser petit à petit du lien social.
- ❖ En partenariat avec les Centres Psycho-Médico-Sociaux (CPMS) et les plannings familiaux de la commune ou des communes voisines, éveiller les élèves à la vie relationnelle, affective et sexuelle en faisant appel à des intervenants extérieurs (Plannings familiaux, centre PMS).
- ❖ Soutenir financièrement (un article budgétaire...) et matériellement (mise à disposition de locaux, chauffage, entretien...) les associations ou ASBL qui prennent en charge des problèmes de santé tels que l'assuétude, mais aussi les plannings familiaux, etc.
- ❖ Tenir à jour un état des lieux de la santé et en informer la population. Les communes négligent souvent la question de la santé en la laissant aux seuls acteurs de la santé. Une évaluation régulière doit être faite concernant les facteurs influençant la santé : logement, nuisances diverses, pauvreté, cadre de vie.
- ❖ En s'appuyant sur cet état des lieux, développer des projets pour améliorer la santé de la population, particulièrement au sein des quartiers défavorisés, en impliquant la population dans leur élaboration, leur réalisation et leur évaluation. Un des objectifs est de développer les aptitudes de chacune et chacun à pouvoir améliorer son cadre de vie et à choisir des modes de vie plus sains.
- ❖ Augmenter les places d'accueil en cure de désintoxication et renforcer les services d'accompagnement pour les personnes présentant une dépendance problématique. 3% des adolescents

hainuyers consomment du cannabis et/ou de l'alcool tous les jours.

- ❖ Mettre en place une ASBL « Cannabis Social Club » sur le modèle liégeois.
- ❖ Maintenir les services proposés par la Ville tels que le répertoire et les plans géographiques en matière de santé, les cycles de conférence à destination du public, etc.
- ❖ Augmenter à 70 % le ratio de femmes dépistées afin de diminuer significativement la mortalité liée au cancer du sein.
- ❖ Sensibiliser les médecins traitants dans leur rôle de prévention et d'information ; il est démontré que leur impact est déterminant dans la motivation des patients à se soigner.

## 10. Une ville où il fait bon vivre ensemble

La Belgique s'est longtemps félicitée de construire une société interculturelle plutôt que multiculturelle. Il faut cependant reconnaître que les politiques d'intégration menées n'ont pas toujours permis aux nouveaux arrivants et à leurs enfants (voire à leurs petits-enfants) de se construire une identité satisfaisante pour eux-mêmes. Les discriminations à l'emploi et au logement sont encore une réalité, de nombreux quartiers regroupent encore des familles et personnes précarisées à qui l'ascenseur social n'est pas accessible comme aux Belges d'origine.

Pour Ecolo, il faut se pencher lucidement et largement sur les difficultés liées au « vivre ensemble » et accentuer la lutte contre toutes les formes de peur et de discrimination. Si les politiques d'intégration dépendent surtout du niveau régional, les communes, en tant que partenaires actifs, peuvent dynamiser les processus régionaux, mais aussi développer leurs propres dynamiques interculturelles et multiculturelles.

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Décentraliser les antennes administratives dans les quartiers urbains, notamment les plus précarisés.

- ❖ Mettre en place un kit d'accueil pour tout nouvel arrivant dans la commune reprenant l'ensemble des informations pratiques et administratives de la commune.
- ❖ Renforcer le soutien aux actions d'alphabétisation, d'apprentissage des langues officielles et d'insertion sociale et citoyenne, notamment au bénéfice des femmes d'origine étrangère en collaboration notamment avec la FUNOC.
- ❖ Reconnaître les associations culturelles issues de l'immigration et travaillant dans une perspective d'émancipation, soutenir leurs initiatives et favoriser les interactions entre elles et les autres associations.
- ❖ Renforcer et développer les partenariats avec les structures locales pour améliorer l'encadrement des associations et des initiatives ainsi que l'accompagnement des primo-arrivants au sein des divers services administratifs et communaux
- ❖ Établir un cadastre de toutes les actions ou projets actifs dans le domaine de l'interculturalité, avec une attention particulière pour les associations issues des nouvelles migrations et encore inconnues des pouvoirs publics.
- ❖ Jouer un rôle moteur dans la concrétisation d'un pluralisme et d'un enrichissement pluriculturel, notamment en favorisant les contacts entre les populations d'origine étrangère et les écoles et les milieux associatifs.
- ❖ Veiller à laisser place aux cultures d'origines des populations de la commune dans les carnivals, fêtes folkloriques et autres événements culturels locaux.
- ❖ Favoriser le brassage culturel et social au sein des établissements scolaires communaux.
- ❖ Veiller à ce que le service du médiateur soit formé à l'interculturalité, de façon à pouvoir intervenir auprès des pouvoirs publics ou dans les situations de difficulté de voisinage dues à des incompréhensions culturelles.
- ❖ Former les fonctionnaires communaux et de police à la diversité et aux relations interculturelles.

- ❖ Veiller à respecter la diversité dans l'engagement des policiers afin de faciliter la compréhension des problématiques liées à l'interculturalité et l'ouverture.
- ❖ Mettre en place un Conseil consultatif des Personnes d'origine étrangère, représentatif de la diversité culturelle de la commune.
- ❖ Éviter les ghettos en favorisant la mixité dans les logements sociaux, mais aussi dans les logements pris en gestion par l' AIS et les SLSP.
- ❖ Travailler en étroite collaboration avec le référent social des SLSP afin de mener des actions de rencontre pour renforcer la convivialité dans les quartiers de logements sociaux.
- ❖ Développer des échanges sous la forme de jumelage, avec des communes de pays en voie de développement, dans le cadre d'une solidarité Nord-Sud (expositions, rencontres, formations...).
- ❖ Faciliter le signalement de discrimination par la mise en ligne sur le site officiel de la Ville, du formulaire du Centre pour l'Égalité des Chances.
- ❖ Développer des partenariats avec les télévisions locales pour l'élaboration d'émission de sensibilisation à la diversité et d'information objective sur les diverses communautés locales.

# Aménagement du territoire, Logement, Énergie, Mobilité & Environnement

## *Charleroi, en transition vers une ville verte et durable*

### **Introduction**

La qualité de vie, cela passe aussi par un environnement de qualité, construit avec les habitants dans leur quartier. Notre environnement, nous le voulons agréable afin qu'il puisse nous assurer un maximum de bien-être et de convivialité. Ceci concerne tous nos quartiers, mais plus globalement aussi la propreté, le climat, le bruit, l'eau, les odeurs, les déchets, les modes de déplacement et la sécurité routière. Si Charleroi est une ville très verte, ce n'est pas très visible, et peu d'habitants en profitent réellement, tant la ville est sale, bruyante et polluée. Pourtant, des choix mieux avisés, de petites actions bien ciblées, avec la participation des habitants, des mesures et des services bien coordonnés dans un plan d'ensemble, ambitieux, mais pas trop coûteux permettraient de rendre rapidement nos quartiers plus agréables à vivre. C'est une de nos grandes priorités.

### **Nous proposons de transformer progressivement tous les quartiers de Charleroi en éco-quartiers pour que la vie y soit plus agréable**

Chacun des 55 quartiers de Charleroi a ses caractéristiques, ses particularités, de Goutroux à la ville basse, en passant par Gilly Sart-Allet ou Gosselies. Et chacun a des atouts à valoriser pour devenir plus agréable à vivre, pour progressivement devenir un éco-quartier. C'est une œuvre de longue haleine. C'est pourquoi nous proposons de concrétiser une mesure phare par quartier, à choisir en concertation avec les habitants, et d'y consacrer les moyens budgétaires nécessaires.

Un éco-quartier ? Il s'agit d'une nouvelle conception des quartiers, plus sûre, plus agréable à vivre, élaborée en concertation avec les habitants, avec des espaces verts de qualité et respectant la biodiversité. Il s'agit de quartier à haute performance énergétique, favorisant les modes de circulation peu polluants et apaisants, à basse consommation d'énergie et utilisant au maximum les énergies renouvelables. On y recherche aussi une plus grande mixité sociale, une meilleure régulation du logement, des aménagements publics plus conviviaux, avec par exemple des trottoirs plus larges, un éclairage plus doux, avec une nature plus libre, plutôt que de taxer les pots de fleurs comme la Ville l'a fait en 2012 dans le piétonnier de la rue de Dampremy. Le service éco-citoyen assuré par Charleroi Nature contribuera, par ses actions de formation et de sensibilisation, à soutenir cette dynamique dans chaque quartier.

### **Nous proposons de revoir la structure du territoire de la ville, le lien entre les quartiers, la destination des friches industrielles assainies, pour rendre la ville durable**

Notre ville compte de nombreux terrains inutilisés (anciennes friches industrielles, bâtiments inoccupés, terrains vagues, anciennes lignes de chemin de fer...) ou très mal valorisés (terrils, zones d'activités économiques, espaces publics). Ces espaces offrent des potentialités importantes pour créer une nouvelle structure de la ville, pour mieux relier certains quartiers entre eux, pour mieux intégrer les entreprises non polluantes et les lieux de loisirs et de détente au sein du tissu urbain, pour réduire nos besoins de déplacements automobiles grâce à un réseau urbain carolo intégrant train, tram, bus, et mobilité douce.

De très nombreux projets voient le jour dans et autour du petit ring. Il faudra être attentif d'une part, à créer une continuité avec les quartiers voisins et accueillir suffisamment de logements, d'autre part, à ce que des investissements soient aussi réalisés dans tous les autres quartiers de la ville et que tous les nouveaux moyens ne se concentrent pas sur le centre-ville comme cela a été le cas durant l'actuelle mandature.

Nous proposons de rendre les quartiers dans lesquels chacun peut s'impliquer plus conviviaux et plus sûrs.

Pour les écologistes, vivre dans un climat de sécurité est un droit absolu. Chacun doit pouvoir vivre et se déplacer dans son quartier sans craindre pour son intégrité physique ou morale. À côté de l'action de la Police sur le terrain et dans les quartiers, les aménagements concertés des quartiers,

rues et places contribuent aussi à cette sécurité, de même que le bon entretien des routes, trottoirs et espaces publics. Il est aussi essentiel d'accorder la plus grande attention à la propreté (installer des poubelles, les entretenir, nettoyer les rues, les espaces publics, les trottoirs) et à la lutte contre les incivilités environnementales. Cela contribuera également au sentiment de sécurité.

ECOLO veut renforcer la police de proximité, notamment en multipliant les patrouilles non motorisées, en augmentant la présence des agents de quartier dans de larges plages horaires, ainsi qu'en organisant la participation des policiers à la vie de la communauté. Pour garantir le respect des règlements de police administrative, la commune doit passer par un travail de collaboration plus étroite entre la Police et les agents constatateurs et sanctionneurs de l'Administration. C'est indispensable pour s'assurer que les incivilités soient constatées et sanctionnées et permettre de lutter contre le sentiment d'impuissance et l'impunité dont bénéficient parfois certains contrevenants.

Les comportements inappropriés, agressifs et dangereux au volant sont problématiques et considérés comme tels par plus de la moitié des Wallons et Bruxellois. Pour assurer la sécurité routière, ECOLO veut combattre ces comportements et intégrer la « sécurité routière » et la mobilité douce dans toutes les décisions en matière d'aménagement du territoire et dans les aménagements routiers.

### **Nous proposons de favoriser l'accès à une alimentation plus durable pour tous**

Chacun a droit à une alimentation de qualité, et contrairement à ce que l'on pense, elle n'est pas coûteuse : meilleur choix d'aliments, bonnes petites recettes, utilisation de produits de saison et de la région, productions personnelles du jardin redonnant le plaisir du bon repas. La Ville peut y contribuer par des potagers collectifs, des cours de cuisine et de jardinage, par le soutien aux achats groupés, par des échanges d'expérience sur les jardins sans pesticide par exemple. C'est aussi un volet de la qualité de la vie qui doit être accessible à tous.

### **Nous proposons de vous aider à réduire votre facture d'énergie**

Les ménages de Charleroi peuvent consacrer jusqu'à 15% de leurs revenus pour l'électricité, le gaz et le mazout, c'est énorme ! Or, il existe des possibilités de réduire sa facture, en isolant, en réglant son chauffage,

en choisissant un fournisseur meilleur marché ou en participant à des achats groupés. La Ville peut vous conseiller, vous aider dans vos démarches. Et consommer moins, c'est bon pour l'environnement, et pour le portefeuille. C'est pourquoi nous proposons de faire de Charleroi une ville pilote en énergie durable.

## **L'enjeu climatique doit sous-tendre toutes les grandes décisions en matière de logement, de mobilité et d'aménagement du territoire**

Après avoir tardé plus de dix ans, le conseil communal a enfin ratifié la Convention des Maires, engageant la Ville à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030. Cela ne laisse que deux législatures pour rattraper le retard et investir de façon très importante pour restructurer le territoire, rendre le parc de logements beaucoup plus efficace sur le plan énergétique, développer largement la production et l'utilisation d'énergies renouvelables sur le territoire urbain et mettre en place un système de déplacements compatible avec cet objectif climatique. De nombreuses décisions devront être prises en intégrant d'ores et déjà l'objectif de réduction de 80 à 95% de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> fixé au niveau de la Wallonie à l'horizon 2050. Le plan d'action de la Ville doit donc intégrer ce double objectif et prévoir tous les moyens nécessaires pour que l'objectif de 2030 soit atteint avec certitude.

### **1. Un territoire et des quartiers durables**

Aujourd'hui nous devons relever des défis énergétiques, démographiques, agricoles, environnementaux, sociaux, financiers... L'aménagement du territoire, en tant que facteur d'organisation du vivre ensemble, doit donc être revu à la lumière des nouveaux défis qui s'imposent à nous.

L'objectif est de faire éclore une prospérité réinventée, moins consommatrice d'espaces et de ressources et plus axée sur la qualité de vie et le développement des liens sociaux. Cela implique d'accorder une grande attention à la conception et à l'agrément des espaces publics et du bâti ainsi qu'à la qualité de l'environnement et des paysages.

Pour Ecolo, l'aménagement du territoire doit permettre de répondre aux défis du 21<sup>e</sup> siècle, à savoir l'essor démographique, les changements climatiques, les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable, une nouvelle mobilité basée sur les déplacements doux, la cohésion sociale et le développement économique, la production en suffisance d'une alimentation de qualité, le maintien de la biodiversité. Le schéma de développement communal et pluricommunal, les plans de mobilité, les schémas d'orientation locaux et le futur guide communal d'urbanisme doivent beaucoup mieux prendre ces éléments en compte.

Le projet d'Ecolo porte notamment sur l'utilisation judicieuse et la valorisation, pour le plus grand nombre, des territoires à haut potentiel de développement. Ces espaces, urbains et ruraux, définis dans le schéma de développement communal, doivent être aménagés de manière à exploiter le potentiel des zones à urbaniser, en s'attachant à développer la proximité des services et une desserte efficace des transports en commun, tout en favorisant la biodiversité et la verdurisation des bâtiments et espaces publics. C'est sur ces sites à haut potentiel de développement qu'il convient d'agir, via une politique foncière active, avec pour priorité la densification des espaces, par exemple sur l'anneau des grands projets. Parallèlement, il faut freiner l'extension de l'urbanisation de certains quartiers dans les premières et secondes couronnes d'urbanisation et gérer correctement la densification des espaces pour permettre le maintien de l'agriculture là où elle existe et des zones vertes jusque dans le cœur de la ville elle-même.

### *Concrètement, Ecolo propose :*

- ❖ Une intégration du développement durable plus profonde dans le schéma de développement communal et pluricommunal, les plans de mobilité, les schémas d'orientation locaux, dans le contenu des permis d'urbanisme et d'environnement et dans la révision du plan de secteur de Charleroi dans cette même optique de développement durable.
- ❖ Réfléchir les nouvelles implantations d'infrastructures (école secondaire, hôpital, hall sportif, musée, centre de congrès...) en partenariat avec les communes du bassin de vie afin de rationaliser l'utilisation du sol et les dépenses financières.

- ❖ Localiser les activités économiques en fonction de leur accessibilité et valoriser d'anciennes friches industrielles en zone urbaine pour y ramener des activités économiques compatibles avec les activités voisines.
- ❖ «Reconstruire la ville sur la ville» par des opérations de déconstruction / reconstruction tout en maintenant les bâtiments patrimoniaux et la qualité du cadre de vie dans le quartier. Ces opérations porteront en priorité sur les friches qui offrent le meilleur potentiel.
- ❖ Prendre en compte des questions de genre dans l'aménagement du territoire et travailler avec les associations, collectifs et avec le Conseil consultatif de l'Égalité Homme-Femme dans la construction de nouveaux aménagements urbains, en regardant les bonnes pratiques d'autres villes-communes par exemple la ville de Paris et son GUIDE RÉFÉRENTIEL Genre & espace public.
- ❖ Densifier l'habitat afin de tendre vers les standards du développement durable tout en veillant à une bonne intégration de la nature et au renforcement de la biodiversité.
- ❖ Utiliser de façon plus intensive l'espace dédié à l'activité économique en travaillant sur le mode d'implantation et l'urbanisme : de 15 à 20 % des surfaces utilisées peuvent être épargnées par des aménagements plus judicieux. Une occupation plus dense des parcelles par les entreprises (au moins 70% de la surface bâtie ou occupée) sera aussi exigée afin d'utiliser l'espace avec plus de parcimonie.
- ❖ Assurer une perméabilité maximale des parcelles nouvellement bâties ou, à défaut, imposer des mesures compensatoires limitant l'impact négatif de la nouvelle construction sur les risques d'inondations, notamment pour éviter les inondations dans les fonds de vallée comme à Couillet, Marcinelle et Dampremy.
- ❖ Réaliser les aménagements nécessaires tels que les bassins d'orage et de rétention d'eau, et là où c'est possible, séparer les eaux usées des eaux de pluie.
- ❖ Prendre en compte la problématique des inondations dans les nouveaux projets en favorisant les « projets verts » tels que les toitures vertes, la création d'espaces verts perméables, les parkings semi-drainants.

- ❖ Soutenir l'installation, l'aménagement et la restauration des citernes d'eau de pluie et l'utilisation de l'eau de pluie pour des usages non alimentaires, comme l'arrosage, les toilettes et les lave-linge. Ce soutien doit être accompagné d'un guide des bonnes pratiques pour que les citernes jouent effectivement le rôle de bassin d'orage décentralisé et que l'eau de pluie soit utilisée dans les meilleures conditions.
- ❖ Limiter la publicité commerciale dans les espaces publics et l'orienter vers le soutien aux activités citoyennes, associatives et culturelles, vers les circuits courts et le commerce local. Une charte d'éthique publicitaire concertée avec les habitants sera adoptée par le Conseil communal dans ce sens. Dans tous les cas, la publicité ne sera pas autorisée à proximité des écoles.
- ❖ Imposer la création de nouveaux espaces verts, de trottoirs élargis, de plantations dans les charges d'urbanisme des nouveaux projets d'urbanisation.

### **Une ville dont le cœur bat**

Les zonings industriels et les grandes surfaces se sont développés à l'extérieur de la ville, entraînant une paupérisation et un abandon de l'habitat. Après Ville 2, City-Nord, Cora et l'aéroport, il est urgentissime de ramener des activités économiques et des petits commerces dans les quartiers, sans oublier les services de proximité comme la poste, les crèches...

### *Concrètement Ecolo propose de :*

- ❖ Ramener l'activité tertiaire dans le centre-ville de Charleroi et à proximité des nœuds de communication doux, plutôt que sur l'aéroport qui doit être réservé aux activités économiques et plus industrielles, et les activités de recherche qui les soutiennent, comme dans le secteur de la génétique, de la microbiologie ou de la mécanique par exemple.

- ❖ Privilégier l'implantation d'activités économiques mixtes (non industrielles de type petit artisanat...) dans le tissu urbain et dans les quartiers grâce, par exemple, à la réhabilitation d'anciennes friches de petite et moyenne taille telle que la verrerie de la Discipline, le Martinet, la fonderie Giot, les ateliers Allard, etc.
- ❖ Mieux valoriser et intégrer dans l'environnement les activités industrielles dans les zones existantes.
- ❖ Favoriser les commerces de proximité comme réelle alternative aux grandes surfaces et freiner tout le développement et l'extension des centres commerciaux existants et développer un schéma de développement commercial local définissant les pôles d'intérêt régional, local, ou résidentiel afin de mener une politique en adéquation avec les particularités de chacune de ces zones.
- ❖ Soutenir le maintien et la création des services de proximité dans les quartiers.
- ❖ Aménager une zone basse émission sur l'intra-ring.

### **Garantir un milieu de vie de qualité dans nos 55 quartiers**

De nombreux quartiers sont délaissés. Certains sont même déstructurés par la présence importante de friches industrielles et urbaines. Nous proposons d'aménager des éco-quartiers sur l'exemple d'expériences menées à l'étranger (Fribourg, Copenhague, Angleterre, etc.), soit par des actions ponctuelles de rénovation et modernisation dans les quartiers existants, soit par la création de nouveaux quartiers dans les zones à ré-urbaniser.

Dans chaque quartier existant, nous proposons de réaliser deux actions phares de transition vers l'éco-quartier, à débattre avec les habitants, par exemple sur base d'un catalogue de mesures établies par la Ville pour plus d'espaces verts publics, des jardins partagés, des rues plus fleuries, des trottoirs entretenus, des espaces enfants admis, des friches assainies, des façades embellies, des chauffages urbains non polluants. Une réelle accessibilité aux handicapés, des entreprises non polluantes et des petits commerces près de chez soi. Ces quartiers doivent aussi permettre aux enfants et aux parents de se réapproprier la rue sans danger ; durant les vacances organiser des « rues enfants admis » là où les trottoirs sont assez larges et ouvrir les cours d'école aux animations organisées.

Dans les nouveaux quartiers, nous proposons d'emblée d'être très volontaristes sur le plan énergétique (constructions passives ou à énergie positive) et sur le plan de la mobilité (priorité absolue à la mobilité douce, accès limité aux voitures, comme cela se fait dans d'autres villes européennes) et de la qualité et la biodiversité des espaces verts, intégrés dans un maillage vert et bleu ; et avec, si possible, une bonne implication des futurs occupants dans la conception du projet.

### *Concrètement Ecolo propose :*

- ❖ La création de « schémas directeurs d'aménagement durable » dans les différents quartiers de Charleroi en y associant les citoyens. Ce schéma donnera le chemin à suivre pour transformer progressivement chaque quartier en éco-quartier.
- ❖ Dans chaque quartier existant, nous proposons de réaliser une action phare de transition vers l'éco-quartier, à débattre avec les habitants, par exemple sur base d'un catalogue de mesures établies par la Ville. Il s'agit d'assurer une véritable animation préalable à la décision, afin d'impliquer le plus possible les habitants du quartier, avec une bonne représentativité de toutes les composantes de la population du quartier. Il s'agit donc de développer une méthode participative qui peut aller jusqu'à être complétée par de l'éducation permanente.
- ❖ Offrir un espace vert accessible au public à 10 minutes à pied de chaque maison. Ces espaces verts comprendront notamment des bancs, des espaces pour laisser courir les chiens en liberté, etc. Ces espaces verts seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils le seront également pour les parents avec enfants et pour les aînés. Nous favoriserons l'aspect multifonctionnel et intergénérationnel des espaces publics verts (espace de jeux pour enfants, lieu de détente pour adolescents - ex. : skatepark, agoraspace - lieu de rencontres et d'agrément, refuge pour la biodiversité, etc.). La création de 30% d'espaces verts publics supplémentaires, d'au moins un jardin partagé et un espace de convivialité dans chacun des 55 quartiers de Charleroi.
- ❖ En synergie avec la cellule médiation des quartiers, développer et renforcer le recours à la médiation dans le traitement des problèmes d'environnement et en particulier pour le bruit.

- ❖ Le réaménagement progressif des rues et des espaces publics carolos. En effet, ils prolongent les logements et contribuent à leur confort. Il est donc essentiel d'y garantir une meilleure sécurité, plus de propreté, plus de place pour les rencontres, les enfants et les poussettes, pour mieux intégrer et mieux réglementer le stationnement.
- ❖ D'améliorer la sécurité routière (itinéraires des poids lourds, revêtements silencieux des sols aux endroits sensibles, réduction de la vitesse grâce à la multiplication des zones 20 et 30, niveaux sonores des véhicules, etc.).
- ❖ À l'image des « rues fleuries », développer le concept de « rue verte », visant à généraliser, au travers d'aménagement urbain (Trottoirs élargis, ralentisseurs, îlots verts, squares, etc.) les zones résidentielles (20km/h) dans les quartiers. Dans ce cadre, que la Ville étudie systématiquement la mise en place d'une « rue verte » sur demande d'au moins 20% des habitants d'une rue.
- ❖ Nous veillerons à la stricte application des normes sonores aux voisinages des aéroports.
- ❖ Nous ferons établir un cadastre des champs électromagnétiques au voisinage d'antenne de mobilophonie et nous nous opposerons à tout placement d'antennes à moins de 300 mètres des écoles, maisons de repos, hôpitaux et bâtiments publics.
- ❖ Nous établirons un plan de réduction des nuisances sonores dans des zones prioritaires (zones d'habitat, de repos...).
- ❖ D'encourager les petits commerces de proximité.

## Développer la participation citoyenne

Chaque citoyen est directement concerné par l'aménagement du territoire : lieux de résidence, de travail, espaces de loisirs, nouvelles constructions ou rénovations.

Cependant la majorité des citoyens entretiennent avec celui-ci une relation strictement réglementaire, alimentant ainsi une perception négative de cette politique. Il importe donc de faire partager par le plus grand nombre les principes de développement durable du territoire en vue

d'améliorer l'information du citoyen et des demandeurs de permis afin de rendre les législations plus compréhensibles et abordables par chacun.

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Établir en collaboration avec les habitants le schéma directeur d'aménagement durable de chaque quartier et définir avec eux, pour chaque quartier, la mesure phare de transition à mettre en œuvre, en développant une méthode de co-construction avec les habitants du quartier et participants aux manifestations publiques (voir plus bas), car ce sont eux les véritables experts de leurs lieux de vie pour qu'ils se sentent impliqués et investis dans les projets de transformation de leur quartier. Des manifestations publiques seront organisées pour construire ensemble le projet. Celles-ci seront ouvertes à tous et pourront prendre des formes variées : réunion publique, marches exploratoires... en concertation avec les acteurs de terrain.
- ❖ Être à l'écoute des enfants concernant les aménagements de l'espace public. Adultes et enfants n'ont pas le même rapport à l'espace public : leurs besoins sont différents et les attentes sont exprimées de diverse manière. Il est donc important de prendre en compte ces spécificités dans les projets d'aménagement.
- ❖ Permettre aux habitant-e-s des quartiers de s'organiser pour leurs projets temporaires d'occupation de rue ou d'espaces publics.
- ❖ Créer un guichet de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme permettant l'accès aux plans, schémas et règlements, etc. sur le site internet de la Ville de Charleroi.
- ❖ Encourager la consultation et la participation citoyenne par une information large et visible sur les projets publics ou privés lors des enquêtes publiques (réunions de présentation des projets importants, publication sur le site internet de la commune, etc.).
- ❖ Donner un rôle effectif à la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).
- ❖ Organiser avec les habitants des réunions de participation en dehors des procédures légales classiques (réunion d'information

préalable aux enquêtes publiques...) sur les besoins et l'avenir de leur quartier, sur les orientations stratégiques de la commune

## 2. Garantir un logement durable pour tous

Pour Ecolo, la priorité est d'assurer l'accès à un logement de qualité pour tous à un prix raisonnable. La commune dispose en effet de leviers fondamentaux en matière de logement et joue par ailleurs un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques menées au niveau régional. De par sa proximité avec le citoyen et la connaissance fine de son territoire, elle constitue donc le maillon le mieux à même de cibler les actions les plus opportunes à déployer en matière de logement.

Charleroi manque de logements et beaucoup sont inadaptés, peu confortables et mal isolés. Nous pensons qu'il faut mobiliser les forces vives, tant publiques que privées et associatives, de Charleroi et d'au-delà pour lancer un ambitieux plan de rénovation du logement à Charleroi en profitant de la rentabilité de la rénovation énergétique, grâce à des mécanismes tels que les Eco-Rénopack ou le tiers-investisseur.

Pour Ecolo, la Sambrienne doit également devenir une actrice majeure de la transition écologique de Charleroi. De nombreuses expériences pilotes ont été menées et donnent des résultats encourageants. Pour Ecolo, il est maintenant grand temps de passer au stade de la généralisation de ces initiatives.

Les revenus des ménages stagnent, là où les charges énergétiques ne font qu'augmenter. C'est pour cette raison qu'Ecolo propose la mise en place d'un plan 2018-2030 global et ambitieux visant une réduction drastique des charges énergétiques en s'appuyant sur les technologies vertes « matures » (isolation, photovoltaïque, biomasse, etc.). Cela passera notamment par la mobilisation de l'épargne citoyenne dans le cadre du mécanisme de tiers-investisseurs.

La Sambrienne doit également s'inscrire dans les efforts d'amélioration de la qualité de l'air de notre ville. Pour cette raison, Ecolo prône la mise sur pied d'un plan de sortie du Mazout pour 2030.

### *Concrètement, Ecolo propose :*

- ❖ Mettre en place un guichet unique du logement (inscriptions pour les différents types de logements publics et AIS, informations, primes, CPAS...) dans les différents districts. Dans ce cadre développer une information active sur les prêts sociaux et les diverses mesures en faveur des citoyens.
- ❖ Réaliser un inventaire tenu à jour des immeubles abandonnés et des logements inoccupés, qu'ils soient privés ou publics. Contacter les propriétaires pour leur proposer une prise en gestion de leur bien via l'AIS et mettre en œuvre, le cas échéant, s'il n'est pas possible de trouver un accord avec le propriétaire, les sanctions en cas d'immeubles abandonnés, de logements inoccupés ou de logements insalubres (taxes et/ou amendes administratives). Ceci permettrait une mise sur le marché de logements supplémentaires ainsi qu'une amélioration du cadre de vie.
- ❖ Dans ce cadre, requalifier les immeubles de bureaux inoccupés en logement.
- ❖ Soutenir les expériences de relogement des personnes sans abri, en lien avec le Relais social.
- ❖ Dans le cadre du guichet unique, mieux informer les Carolos sur les possibilités de médiation en matière de conflits locatifs et éditer un « guide pour se loger » à destination des citoyens.
- ❖ Faire respecter les codes du logement et lutter contre les marchands de sommeil.
- ❖ Trouver un équilibre dans la gestion de la division des immeubles en favorisant une démarche qualitative : lutter contre la surdivision mais ne pas avoir de réglementations trop sévères afin de pouvoir diviser si les besoins ne sont pas rencontrés (personne isolée), si les circonstances le permettent et si cela apporte une plus-value.
- ❖ Augmenter la maîtrise foncière de la commune grâce à l'activation du droit de préemption, le recours aux expropriations, la constitution de droits réels démembreés.
- ❖ Lors de la rénovation d'un quartier, préserver la mixité sociale en augmentant l'offre de logements publics à finalités sociales.

- ❖ Prendre en compte la dimension écologique dans la réalisation, la rénovation et la gestion des logements publics (matériaux durables, performances énergétiques élevées).
- ❖ Établir un plan « logement » global sur cinq ans, afin de se fixer des objectifs clairs et concrets. Évaluer ce plan à mi-parcours.
- ❖ Mettre en place un plan de rénovation durable du bâti carolo en mobilisant une partie des fonds de pension et en ayant recours à la Banque Européenne d'Investissement.

Dans le cadre de l'octroi de permis :

- ❖ Prévoir une information préalable obligatoire à la délivrance des permis d'urbanisme où sont explicités les possibilités et les avantages de la construction/rénovation écologique.
- ❖ Favoriser des logements avec des équipements collectifs (buanderie, garages...) et des espaces collectifs d'aires de jeux.
- ❖ Favoriser notamment les logements compacts, c'est-à-dire les logements denses dont les surfaces ne sont pas surdimensionnées.
- ❖ Anticiper les politiques régionales en exigeant le standard passif pour tout projet de nouvelles constructions et la basse-énergie pour la rénovation.

## **La Sambrienne, moteur de la transition écologique de Charleroi**

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Favoriser les partenariats public-privé en vue d'accroître le nombre de logements publics tout en favorisant le maintien du foncier dans le giron des pouvoirs publics via les mécanismes d'emphytéose, de droit de superficie, Community Land Trust... Le sol reste ainsi propriété publique (ou en co-propriété). Dans ce cadre, mobiliser l'important foncier disponible de la Sambrienne en vue de développer des projets d'éco-quartier.

- ❖ Proposer une typologie diversifiée de logements publics (petite/grande taille) adaptés aux besoins locaux.
- ❖ Développer et choisir des systèmes constructifs durables intégrant le cycle de vie du logement et de ses matériaux.
- ❖ Prévoir des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite sur le territoire communal et augmenter le nombre de logements publics adaptables et adaptés.
- ❖ Mobiliser les fonds de pensions publics et parapublics ainsi que l'épargne citoyenne afin de soutenir l'isolation des logements publics carolos au travers du mécanisme de tiers investisseurs.
- ❖ Permettre aux locataires d'accéder aux technologies vertes « matures » (photovoltaïque, biomasse, etc). Dans ce cadre recourir au tiers-investissement solidaire et citoyen afin de préserver les finances de la Sambrienne. Développer la production d'énergie renouvelable propre à la Sambrienne en vue de couvrir à terme l'ensemble des besoins de fonctionnement interne et des communs.
- ❖ Mettre en place un plan de sortie 2030 du mazout de chauffage pour l'ensemble des chaudières collectives de la Sambrienne. Privilégier la biomasse dans le cadre de ce plan de remplacement.
- ❖ Étudier le potentiel de développement de micro-réseau de chaleur dans le parc locatif de la Sambrienne.
- ❖ Privilégier les installations collectives de chauffage dans le cadre des nouvelles constructions et des projets de rénovation lourde.
- ❖ Mettre en place un plan de sortie 2030 du mazout de chauffage pour les logements individuels en privilégiant la biomasse (poêle à pellet) lorsque c'est économiquement viable.
- ❖ Prévoir un plan de remplacement du charroi de la Sambrienne « 0 % Mazout/Essence » en privilégiant les véhicules électriques ou CNG (lorsque la motorisation électrique n'est pas possible). Dans ce cadre prévoir des bornes de rechargement électrique et CNG dans le futur siège social de la Sambrienne « 5ème élément »

## La Sambrienne, moteur de convivialité et de mixité

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Faire du référent social (financé par la Région wallonne) un véritable acteur d'une mise en réseau de tous les partenaires de la commune (CPAS, associations diverses dans le domaine social, environnemental, sportif...) afin d'améliorer le quotidien de chacun en soutenant l'accompagnement social au sein de la SLSP et la qualité de vie de tous dans les quartiers en termes de propreté, de convivialité, de sécurité, de réductions des factures d'énergie... Avec la collaboration des acteurs de la commune, des projets peuvent être ainsi menés au sein des quartiers.
- ❖ Encourager, dans ce cadre, les partenariats locaux principalement entre acteurs qui ont un public commun.
- ❖ Développer entre eux une synergie cohérente et durable pour un accompagnement social de qualité.
- ❖ Privilégier la qualité du service à la quantité des services.
- ❖ Améliorer le processus d'information et de communication lors des grands chantiers de rénovation en site occupé par la mise en place d'une procédure de communication standardisée en partenariat avec le CCLP.
- ❖ Établir, avec le référent social, un plan d'actions et d'objectifs notamment en termes de propreté et de sécurité des logements publics et de leur environnement immédiat.
- ❖ Mettre en place un plan déchets/propreté pour chaque cité. Dans ce cadre, développer la collecte sélective des poubelles, notamment avec l'utilisation de containers enterrés.
- ❖ Inciter la Sambrienne à rendre ses logements sécurisés et décents en les remettant aux normes en matière de prévention incendie, d'électricité et d'économie d'énergie.
- ❖ Développer un programme pluriannuel d'entretiens et rénovations et une PGER ambitieuse, mais réaliste (provision pour gros entretiens et rénovations)

- ❖ Encourager La Sambrienne à rendre ses quartiers attractifs pour :
  - Favoriser l'apprentissage à la citoyenneté et à la diversité dans les écoles dès la maternelle.
  - Sensibiliser à la propreté et au maintien de l'environnement.
  - Des aménagements conviviaux et sécurisés (priorité aux usagers faibles, vitesse limitée à 30 km/heure, rues bien éclairées, plaines de jeux, parcs, potagers collectifs, etc.).
  - La motivation des locataires à participer à la vie du quartier, en collaboration avec le référent social, le CCLP et les personnes-ressources locataires.
  - Le développement de la mixité sociale par l'attribution de logements au sein du même quartier à des ménages présentant des profils différents (génération, culture, etc.).
  - La diversité des activités au sein du patrimoine de la SLSP en favorisant l'installation et le développement de petits commerces, de bureaux, etc. En rénovation, en construction ou simplement en changeant la destination d'un logement moyennant quelques aménagements, favoriser la mixité au sein d'un immeuble/quartier : (commerces de proximité, antennes d'institutions publiques, logements, salles communautaires) afin de faire revivre le quartier, faciliter l'accès aux premières nécessités (alimentaires, administratives, etc.) et limiter les déplacements.

## **Faire de l'AIS une véritable Agence immobilière publique**

### *Concrètement, Ecolo propose :*

- ❖ Dans le cadre de l'inventaire sur les logements inoccupés, renforcer le rôle de l'Agence immobilière sociale et en faire un coordinateur chargé de réunir les acteurs du logement carolo.

- ❖ Mettre en place une campagne de communication pour informer les propriétaires privés de la possibilité de mettre leurs biens en gestion via l'AIS.
- ❖ Prendre en gestion publique les logements inoccupés.
- ❖ Assurer une meilleure occupation des espaces sous-occupés en soutenant le développement de logements intergénérationnels, d'habitats groupés ou de logements solidaires (logements communautaires, habitat kangourou, etc.).
- ❖ Instaurer une prime à la réhabilitation des logements au-dessus des commerces et à la réalisation d'accès séparés. Prendre ces biens en gestion en cas d'inactivité des propriétaires.
- ❖ Faire usage des subsides régionaux disponibles pour l'acquisition et la rénovation des immeubles abandonnés.

### 3. Charleroi ville pilote en matière d'énergie

Les hausses et variations spectaculaires des prix des produits pétroliers et gaziers montrent bien les tensions de plus en plus grandes qui existent entre l'offre et la demande en énergie. Ces tensions ne pourront que s'accroître au fur et à mesure de l'épuisement des réserves qui touchera d'abord le pétrole, puis le gaz, l'uranium et plus tard le charbon.

Cette crise a frappé les carolos de plein fouet. Il est essentiel que la Ville montre l'exemple, conseille et aide la population pour faire des économies d'énergie et qu'elle s'engage dans un plan ambitieux : développer les énergies du 21<sup>e</sup> siècle, les rendre accessibles à toutes et à tous et créer de nombreux emplois dans ce secteur.

Ces mesures doivent aider tous les citoyens à réduire leurs factures d'énergie en prenant en compte les moyens disponibles de chacun ; elles doivent par ailleurs rendre les choix écologiques moins chers. Cette vision intégrée des enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la politique énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique différencie les écologistes des autres partis politiques.

Nous viserons donc une ville à 100% renouvelable en 2050 et transformerons les territoires en «communautés d'émergence d'initiatives» par des projets 100% renouvelables ou zéro énergie/zéro carbone en travaillant à deux échelles : les quartiers et le bassin de vie.

*Concrètement, pour que le pouvoir communal montre l'exemple, Ecolo propose de :*

- ❖ Rationaliser le parc immobilier de la Ville de Charleroi.
- ❖ Réaliser, pour chaque bâtiment ainsi que pour l'éclairage communal, un audit énergétique et définir un planning d'investissement et des objectifs de réduction à atteindre pour diminuer la consommation d'énergie des bâtiments communaux de 30% durant la mandature et viser pour 2030 l'objectif de 40% de réduction d'émissions de gaz à effet de serre dans la ville.
- ❖ Définir un responsable énergie par bâtiment.
- ❖ Mettre en place un plan de mobilité du personnel communal et para-communal pour réduire la consommation de carburant des employés communaux et para-communaux.
- ❖ Introduire des clauses d'efficacité énergétiques plus avancées que la Wallonie dans les cahiers spéciaux des charges pour les travaux et fournitures communales et para-communales.
- ❖ Favoriser l'achat de véhicules électriques légers pour les services communaux et para-communaux.
- ❖ Lancer un programme pluriannuel de rénovation ou démolition/reconstruction visant 100% d'écoles éco-rénovées / éco-construites en 2030 pour l'ensemble des écoles communales de l'enseignement fondamental.
- ❖ Sortir des énergies fossiles lors du remplacement de chaque appareil consommateur d'énergie (chaudière, moteurs, véhicules...).
- ❖ Investir dans les éclairages publics LED. Là où cela est possible, ces éclairages seront "intelligents". Notre ville investira dans des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.

- ❖ Équiper ses maisons de repos et centres sportifs de chauffe-eau solaires et les écoles communales de citernes d'eau de pluie pour les toilettes. La Ville investira dans des systèmes de pilotage énergétiques intelligents.

*Pour aider les habitants et propriétaires à réduire leur propre consommation d'énergie et produire des énergies renouvelables, Ecolo propose de :*

- ❖ Mettre en place une cellule communale « économie d'énergie et énergies renouvelables » avec du personnel spécialisé, capable de faire des audits énergétiques rapides des maisons. L'objectif est de guider, de conseiller et d'aider les habitants à consommer moins d'énergie et à bien profiter des primes régionales et fédérales existantes et à les guider dans le choix de leur devis et vérifier la qualité des travaux réalisés. Une équipe pourrait aussi se spécialiser dans les conseils aux achats groupés et les équipements en énergie renouvelable.
- ❖ Mettre en place un guichet unique du logement (inscriptions pour les différents types de logements publics et AIS, informations, primes, CPAS...) dans les différentes maisons communales. Dans ce cadre développer une information active sur le soutien aux investissements économiseurs d'énergie et mettre les personnes intéressées en contact avec la cellule « économie d'énergie et énergies renouvelables ».
- ❖ Créer une société énergétique territoriale chargée d'accélérer la mise en œuvre de la transition énergétique. Cette société serait chargée de la stimulation et du montage des projets d'isolation des bâtiments, d'efficacité énergétique et de productions décentralisées de photovoltaïque, d'éolien d'hydraulique ou de biomasse sur leur territoire. Après voir conçus les projets en concertation avec les habitants et les acteurs locaux, elles assureront la coordination de la réalisation, l'exploitation, la production, et si souhaité, le stockage, la distribution et la vente de l'énergie produite ainsi que la gestion des éventuelles compensations environnementales. Elles devraient fonctionner dans un cadre de base fixé par la Ville (gouvernance, démocratie interne, transparence, affectation d'une part des bénéfices aux projets du territoire...). Elle serait organisée sur

quatre piliers : les porteurs de projets de production, de stockage ou de gestion de la flexibilité (particuliers, communes, PME, agriculteurs, associations,) ; les exploitants techniques des diverses installations concernées ; les investisseurs financiers (coopératives citoyennes, acteurs financiers classiques, fonds publics) ; les bénéficiaires et riverains.

- ❖ Lancer un plan d'action en matière d'énergie dans le CPAS, prévoyant notamment un suivi individualisé des ménages précarisés, bénéficiaires ou non du CPAS, avec un accompagnement pour la mise en œuvre des solutions identifiées et leur proposer systématiquement la réalisation d'une mesure d'efficacité énergétique.
- ❖ Mettre en place des actions de sensibilisation spécifiques à l'attention des ménages précarisés (tuteurs énergie, tailleurs d'énergie).
- ❖ Favoriser les achats groupés.

### **Adapter les réseaux énergétiques aux énergies renouvelables**

Pour Ecolo, le développement des énergies renouvelables permettra aux ménages et entreprises carolorégiennes d'assurer eux-mêmes la production d'énergie renouvelable (chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques, géothermie, cogénération à la biomasse et au gaz vert) de ne plus dépendre des fluctuations des prix des énergies fossiles. Au-delà des mesures de soutien permettant à chacun, quels que soient ses revenus, d'avoir accès à cette production, il est nécessaire d'adapter les réseaux énergétiques. Ainsi, le réseau de distribution d'électricité devra dans certains quartiers être adapté pour supporter la production d'électricité verte décentralisée (photovoltaïque, cogénération...). Par ailleurs, le réseau de transport devra être adapté pour alimenter les grandes entreprises très consommatrices directement par les grandes zones de production d'électricité renouvelable au niveau européen.

Il faut aussi rénover et développer le chauffage urbain et créer des quartiers à haute efficacité énergétique, en alliant réseau de chaleur et production d'électricité. La création de réseau de plus petite taille au sein d'un ensemble de bâtiment doit aussi être encouragée et soutenue par la renforcée Ville de Charleroi.

### *Concrètement Ecolo propose :*

- ❖ De développer les réseaux énergétiques intelligents.
- ❖ La mise en place de petits réseaux de chaleur et/ou de froid, notamment lors de la réalisation de nouveaux quartiers ou lors de la construction de nouveaux immeubles.
- ❖ Un programme d'investissement sur 30 ans visant le développement des réseaux de chaleur alimentés en énergie renouvelable (biogaz, chaudière bois, unité de gazéification de biomasse sèche, etc.) et en chaleur résiduelle issue des processus des industries dans les quartiers de Charleroi pour lesquels une étude en aura démontré l'opportunité (quartiers denses avec des habitations à rénover, des consommateurs de chaleur constants comme des maisons de repos, entreprises alimentaires, coiffeurs, lavoirs ou autre). Là où le gaz n'est pas encore installé, privilégier le développement de réseaux de chaleur.
- ❖ De soutenir et informer les différents acteurs concernés sur les possibilités de création de petits réseaux de chaleur par exemple pour un bloc de maisons ou des immeubles à appartements.
- ❖ D'amener les promoteurs immobiliers à intégrer des moyens de production d'énergie renouvelable collectifs dans le cadre de leurs projets.
- ❖ De permettre aux producteurs de gaz renouvelable d'injecter leur production dans le réseau.

## **4. A Charleroi, on bouge malin**

Les carburants coûtent de plus en plus cher et polluent. Malgré cela, les villes sont de plus en plus saturées par le trafic automobile. Le nombre croissant de voitures et de camions provoque des problèmes considérables de santé, d'engorgement dans les villes, de saturation du réseau routier, d'insécurité, de bruit et d'inconfort dans nos quartiers. À Charleroi, les

capacités routières et de stationnement constituent la principale emprise sur l'espace public, dégradant hautement le cadre de vie.

*Pour Écolo, quatre défis sont à relever dans ce domaine :*

- ❖ Créer un réseau de transport en commun et de mobilité douce structurant et plus attractif que le réseau routier.
- ❖ Rendre la route beaucoup plus sûre et apaisante.
- ❖ Permettre la mobilité pour tous et plus particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.
- ❖ Bouger plus malin en favorisant les transports publics et les pratiques alternatives comme le vélo ou le covoiturage.

## **Déployer les modes de transport durable**

*Concrètement Ecolo propose de :*

- ❖ Développer un plan communal cyclable (PCC) et un plan piétonnier sur deux niveaux : le quartier et l'ensemble du territoire de la Ville de Charleroi.
- ❖ Réserver des emplacements privilégiés pour les voitures partagées à proximité des gares et des arrêts principaux du TEC et inscrire l'Administration communale comme membre des systèmes de voitures partagées (Cambio ou autre), dont les véhicules remplacent une partie du parc privatif de la commune.
- ❖ Soigner les aménagements destinés à améliorer la vitesse et la régularité des transports en commun, aménager les abords de gares en offrant notamment une quantité suffisante de places de parking, ainsi que les arrêts de bus (abris, sièges, box sécurisé pour vélos...).
- ❖ Favoriser les projets de vélos partagés (tels que les Villo à Bruxelles ou les Vélib à Namur).

- ❖ Susciter, soutenir partout où cela se justifie, la coopération entre les travailleurs et leur entreprise en vue de mettre en place des services communs de mobilité (covoiturage, navettes...) répondant à leurs besoins.
- ❖ Favoriser le covoiturage en développant les parkings-relais ou en encourageant les projets de voitures à plusieurs (VAP).
- ❖ Favoriser l'implantation des entreprises et autres collectivités à proximité d'endroits bien desservis par les transports en commun.
- ❖ Faire fonctionner efficacement la plate-forme multimodale visant à desservir les commerces de l'intra-ring.
- ❖ Garantir un nombre suffisant de places de stationnement pour personnes handicapées et permettre la possession d'une carte personne handicapée temporaire pour les cas d'invalidité provisoire.
- ❖ Mettre en place, avec l'appui du CPAS, « une centrale des moins mobiles » dont le but est d'offrir des possibilités de transport aux personnes ayant des difficultés de déplacement grâce à des chauffeurs volontaires qui assurent les trajets.
- ❖ Réaliser un plan de déplacements pour le personnel communal et les visiteurs et rationaliser les déplacements des véhicules communaux et leur nombre, en faisant appel notamment aux voitures partagées.
- ❖ Favoriser l'usage du vélo par les employés communaux par l'acquisition de vélos électriques de service et l'octroi d'une indemnité kilométrique à ceux/celles qui se rendent au travail à vélo.
- ❖ Encourager le stationnement de courte durée en voirie pour éviter les voitures ventouses et améliorer la rotation des visiteurs-acheteurs.
- ❖ Généraliser les parkings payant dans l'intra-ring et appliquer une redevance sur les parkings gratuits des grands centres commerciaux et à terme, transformer le ring en boulevard urbain donnant un accès direct aux parkings en ouvrage.

- ❖ Aménager une zone basse émission à l'intérieur de l'intra-ring, avec une vitesse limitée à 30 km/h et un accès très limité aux poids lourds.
- ❖ Soutenir le développement des véhicules électriques légers et des véhicules zéro carbone et les infrastructures de rechargement nécessaires tant pour le transport de marchandises de proximité que pour le déplacement des personnes, en particulier celles à mobilité plus réduite.

### Des trottoirs et des rues plus sûres pour les piétons et les vélos

Les rues doivent devenir plus sûres, tant par des aménagements routiers plus sécurisants pour les usagers faibles, par l'élimination des points noirs de sécurité routière, que par des vitesses plus adaptées dans les quartiers résidentiels. Nous mettrons ces mesures en œuvre en étroite collaboration avec les usagers, et en particulier les plus faibles (personnes âgées, handicapées, etc.), notamment en organisant des marches exploratoires dans chaque quartier.

#### *Ecolo propose :*

- ❖ À l'image des « rues fleuries », développer le concept de « rue verte », visant à généraliser, au travers d'aménagement urbain (trottoirs élargis, ralentisseurs, îlots verts, squares, etc.) les zones résidentielles (20km/h) dans les quartiers. Dans ce cadre, que la Ville étudie systématiquement la mise en place d'une « rue verte » sur demande d'au moins 20% des habitants d'une rue. Ce sont des zones résidentielles et de rencontres qui permettent la coexistence des piéton-ne-s, cyclistes, bus et automobiles. Ce sont des espaces partagés où chaque type d'utilisateur-trice doit pouvoir trouver sa place en toute sécurité. Les jeux d'enfants y sont également autorisés. Les véhicules doivent respecter la vitesse basse de 20 km/h tandis que les piéton-ne-s ne peuvent bloquer la circulation sans raison.
- ❖ Valoriser, créer et entretenir les infrastructures piétonnes (rues piétonnes, places, trottoirs rénovés et plus larges, ruelles...), cyclistes (pistes ou bandes cyclables, mise en place des sens uniques limités quartier par quartier), chemins réservés, aires

de stationnement sécurisées aux gares, points d'arrêt principaux du TEC, maisons communales, centres sportifs, culturels, commerciaux...) et pour les transports publics (sites propres), en garantissant les meilleures conditions de circulation des usagers dits « faibles » et en tenant compte plus spécifiquement des enfants, des aînés et des personnes à mobilité réduite.

- ❖ Création de rues ou de partie de rues destinées aux jeux et fermées à la circulation, pour rendre ces espaces aux enfants et créer une nouvelle dynamique dans les quartiers
- ❖ Éliminer (et dans certains cas sanctionner) les obstacles pour les personnes à mobilité difficile : trottoirs encombrés ou défoncés, stationnement sauvage, bordures trop élevées, escaliers impraticables dans les lieux publics, phases trop courtes pour les feux aux passages piétons...
- ❖ Mettre en place un service téléphonique et internet pour signaler tous les points d'insécurité routière (panneaux routiers manquants, trottoirs abîmés, nids de poule, éclairage défaillant ou insuffisant, vitesse excessive, marquage au sol effacé, etc.) en lien direct avec le service mobilité de la Police et avec le service en charge de l'entretien des voiries et mise en place de nouvelles procédures pour remédier plus rapidement à ces points d'insécurité.

## **Des transports en commun performants**

Une mobilité durable passe notamment par des transports en commun performants organisés autour d'un réseau structurant desservant à haute fréquence les grands axes de pénétration et de circulation de la ville. Ils doivent aussi être appréciés des usagers, avec des correspondances efficaces entre train, tram, bus et reliant les zonings industriels.

### *Concrètement Ecolo propose :*

- ❖ Le développement d'un réseau de transport en commun intégrant train, tram, bus, et mobilité douce et structurant le territoire dans un réseau express carolo (REC) et en

réorganisation le réseau TEC classique et les cheminements piéton, cycliste et automobile autour de celui-ci.

- ❖ Développer des lignes de bus à haut niveau de service sur les axes structurants en complément aux lignes de trains et de trams, c'est-à-dire, à tout le moins sur les axes suivants : N5 au sud de Charleroi (gare du Sud, Boulevard Tirou, Couillet Queue, Loverval, Nalannes-Bultia), Marcinelle (gare du Sud, avenue Mascaux, gare de Bomérée), Mont-sur-Marchienne (gare du Sud, avenue Paul Pastur, Musée de la Photo, gare de Bomérée), Jumet (voir schéma de structure, avec extension jusqu'à la station Madeleine et la gare de Roux), le direct gare du Sud Aéroport-aéropôle et la grande circulaire reliant entre eux les lieux de centralité présentés dans le schéma de structure (Couillet-Queue, Montignies-sur-Sambre Place, 4-bras de Gilly, Jumet Station, Jumet Ballon, Roux, gare de Marchienne, Mont-sur-Marchienne, Marcinelle Cazier, Couillet Queue).
- ❖ Valoriser à terme la ligne de métro vers le Cora, pour autant qu'une politique de densification soit effectivement menée autour des points d'arrêts et que le Grand Hôpital de Charleroi s'implante en bout de ligne.
- ❖ Mieux desservir les arrêts SNCB de Marchienne-au-Pont / Charleroi-Ouest / Lodelinsart / Couillet / Marchienne-zone / Roux et demander la réouverture de points d'arrêts à Ransart (nouvelle localisation), Bomérée (avec parking proche et correspondance avec les lignes de bus à haut niveau de service) et Mont-sur-Marchienne.
- ❖ Accélérer la mise en place des parkings de persuasion à proximité des gares, des nœuds multimodaux du réseau structurant et des grandes voies d'accès au centre-ville pour favoriser le covoiturage et le transfert de la voiture vers le bus, le métro ou le train.
- ❖ Aménager les arrêts de bus, métro et trains en nœud d'intermodalité douce, en aménageant des accès sécurisés pour les piétons et les cyclistes, et en installant des stationnements sécurisés pour les vélos.
- ❖ Augmenter la cadence des city-bus dans le cœur de la cité pour assurer un passage toutes les 10 minutes et repenser son

parcours afin de desservir des parkings de persuasion en bordure du centre-ville.

- ❖ Relooker les vieux trams et investir dans de nouvelles rames.
- ❖ Développer un vrai marketing TEC et une politique tarifaire attractive, avec notamment des correspondances gratuites avec le city-bus.
- ❖ Améliorer la vitesse et les fréquences SNCB avec Bruxelles et améliorer les liaisons SNCB avec les grandes villes wallonnes et avec Paris (recommandations de l'étude Tritel).
- ❖ La reprise, par la Ville de Charleroi, des petites gares appartenant encore à la SNCB afin d'y développer des services de proximité et des espaces multimodaux dans les quartiers.
- ❖ Revaloriser l'usage de la voie d'eau et du chemin de fer pour le transport des marchandises. Dans ce cadre, aucune nouvelle route à 4 bandes n'est nécessaire, à l'exception d'une bretelle entre le R3 et la station multimodale de Charleroi-Châtelet.
- ❖ Augmenter et élargir les plages horaires des lignes de bus et métro pour répondre aux besoins des usagers, tant en semaine qu'en soirée et le week-end.
- ❖ Développer l'offre de transports collectifs - des navettes pour se rendre au marché hebdomadaire, par exemple - et assurer la présence de services de transports adaptés aux PMR sur le territoire de la Ville et vers les hôpitaux.

## **Sensibiliser les acteurs de l'école**

Concrètement Ecolo propose de :

- ❖ Développer un plan de mobilité scolaire en priorité sur Charleroi et Gosselies faisant la part belle aux initiatives de transport doux (pédibus, vélo, etc.).
- ❖ Sensibiliser aux alternatives en matière de mobilité notamment au covoiturage en collaboration avec les associations de parents.

- ❖ Avoir recours aux formations spécifiques destinées aux enfants afin que chaque élève de 5<sup>ème</sup> primaire puisse obtenir son brevet du cycliste.
- ❖ Encourager les écoles et les soutenir dans la promotion de la mobilité douce et la mise en œuvre de différentes actions, notamment par l'instauration de cheminements pédestres et cyclistes protégés pour arriver vers chaque école.
- ❖ Organiser les abords d'école en vue de favoriser l'accès à pied et à vélo.

## 5. Un environnement de qualité

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement et de nombreux quartiers souffrent d'un environnement particulièrement dégradé. Des législations parfois ambitieuses sont mises en place, à l'initiative de l'Union européenne, de l'État fédéral ou des Régions, et donnent parfois de très bons résultats. Néanmoins, notre environnement continue à se détériorer dans de nombreux domaines : la perte de biodiversité s'accélère, les émissions de gaz à effet de serre ne cessent d'augmenter dans certains secteurs (en particulier le transport), les nuisances sonores sont plus prégnantes que jamais, l'effet sur la santé des poussières fines dans l'air préoccupe de plus en plus le monde médical et les citoyens...

À leur niveau, les communes disposent de nombreux leviers pour amplifier les politiques menées et améliorer notre cadre environnemental. Une action publique forte en matière d'environnement est donc essentielle. C'est aussi au niveau local que le citoyen peut concrètement devenir acteur de l'amélioration de son environnement. C'est dans la commune, le quartier, qu'une prise de conscience peut naître, qui débouchera sur une participation souvent suivie d'actions locales, indispensables pour compléter utilement l'ensemble des dispositifs mis en place par l'Union européenne et les Régions pour restaurer la qualité de l'environnement.

### *Concrètement Ecolo propose de :*

- ❖ Soutenir les entreprises pour qu'elles deviennent plus vertes : engagement d'un facilitateur pour leur intégration dans les quartiers, développement d'éco-zonings, actions vers les commerces (déchets, énergie)...
- ❖ Réaliser les actions proposées dans le bilan carbone et le plan d'actions Énergie-Climat, après l'avoir complété d'audits énergétiques si nécessaire.
- ❖ Détailler et rendre public certains cadastres en fonction de l'environnement local, en complément aux outils mis en place au niveau régional : état des sols, bruit, antennes GSM et WIMAX, établissements soumis à permis d'environnement, récupérateurs et recycleurs de déchets..., en localisant également les projets et équipements positifs pour l'environnement (parcs à conteneurs, sites de compost collectifs, stations Cambio, parkings vélo, le recensement des sites de grand intérêt biologique (SGIB) et l'évaluation des principaux services éco-systémiques...).
- ❖ Favoriser la consommation de l'eau de distribution, à la maison, mais aussi dans l'Horeca, les espaces publics ou les écoles via des fontaines à boire.
- ❖ Améliorer la qualité de l'air, principalement au niveau des particules fines causées par les véhicules diesel, notamment en diminuant la pression automobile, en généralisant les zones 20 résidentielles et 30 et en développant une zone de basse émission dans l'intra-ring ; ainsi que des chauffages urbains aux endroits intéressants.
- ❖ Élaborer un plan de lutte contre les nuisances sonores, en particulier lié au trafic routier et traiter ou faire traiter tous les points noirs sonores situés sur le territoire communal.
- ❖ Intégrer les critères environnementaux dans les cahiers des charges des marchés publics passés par les communes.
- ❖ Utiliser des produits et matériaux sains (nettoyage, entretien des espaces verts, peintures, papier recyclé...) dans tous les services et bâtiments communaux, particulièrement dans les crèches et les écoles.

- ❖ Concevoir et aménager des espaces publics où l'utilisation du béton est réduite (remplacé par de la végétation et de l'herbe) notamment pour limiter l'imperméabilisation des surfaces.
- ❖ Délivrer des permis d'environnement en favorisant au préalable une réelle concertation entre les demandeurs de projets et les riverains concernés. Les enquêtes publiques bénéficieront de la meilleure publicité possible. Pour des dossiers importants, des consultations populaires seront organisées. A titre d'exemple, il est important d'imposer la couverture des installations de traitement de déchets trop souvent en plein air.
- ❖ Nettoyer les terrains inoccupés et décontaminer les sols pollués pour rendre de nouveau disponibles et agréables les trop nombreuses friches industrielles et urbaines.

### Charleroi, ville propre

Assurer la propreté dans les rues commerçantes et dans tous les quartiers de la ville la rendra plus belle et plus sûre. Les rues sont trop souvent sales. Un changement radical est nécessaire pour rendre toutes les rues propres. Actions de sensibilisation des parents et des enfants, renforcement des services communaux de nettoyage des rues et des lieux publics pour les nettoyer régulièrement via notamment le retour des cantonniers dans les quartiers, espaces adaptés aux déjections canines en suffisance, lutte contre les dépôts clandestins et renforcement du service des sanctions administratives pour ceux qui salissent les lieux publics. Il faut aussi imposer un espace poubelle commun dans les maisons divisées en plusieurs logements individuels. L'agent de quartier doit aussi jouer un rôle de prévention.

### Concrètement Ecolo propose :

- ❖ La réorganisation du service propreté de la Ville de Charleroi sur base des quartiers ou de groupe de quartiers.
- ❖ Un passage hebdomadaire des « gloutons » dans chacune des rues de la Ville de Charleroi.

- ❖ Un nettoyage quotidien des rues commerçantes de Charleroi aussi bien en centre-ville qu'en périphérie.
- ❖ Le passage au moins une fois par mois d'une balayeuse dans chacune des rues de la ville.
- ❖ Des campagnes de sensibilisation fréquentes.
- ❖ Le renforcement du service chargé de sanctionner pour ceux qui salissent la voie publique et qui commentent des incivilités environnementales, et donner comme sanctions des travaux d'intérêt général de nettoyage des espaces publics.
- ❖ Nous lutterons également contre les dépôts clandestins, tant vis-à-vis des propriétaires des terrains que de ceux qui y jettent leurs déchets. Quand c'est possible, nous privilégierons le travail d'intérêt général de nettoyage plutôt que l'amende.
- ❖ Imposer un espace poubelle commun dans les meublés.
- ❖ Donner un statut et une visibilité aux agents de propreté.
- ❖ Organiser des opérations propreté avec les riverains et amplifier le concours des propys d'or.
- ❖ Créer des collaborations avec la population pour le nettoyage de leur quartier et impliquer les habitants dans la qualité de leur quartier, par les trottoirs et parcs fleuris, les jardins partagés, les actions collectives de nettoyage de printemps avec l'aide du personnel communal.

### **Charleroi ville Zéro déchet**

La récupération des déchets organiques est une priorité (conteneurs à déchets organiques, notamment près des immeubles). Elle nécessite plus de main d'œuvre que l'incinération et offre à du personnel peu qualifié l'opportunité d'un travail plus responsabilisant. La bio-méthanisation est en outre une source d'énergie renouvelable tout comme la biomasse et la cogénération de chaleur et d'électricité. Nous proposons la suppression de la taxe forfaitaire sur la salubrité, qui ne favorise pas les comportements respectueux de l'environnement et qui pénalise fortement les petits revenus. La Ville doit aussi coordonner et organiser des systèmes de récupération performants pour toutes les catégories de petits déchets

dangereux. Ceux qui n'ont pas de voiture pourraient bénéficier de l'enlèvement gratuit des déchets spéciaux (peintures par exemple) à domicile. Nous proposons aussi d'installer des ressourceries gérées par l'économie sociale dans les parcs à conteneurs afin d'organiser la réutilisation d'une partie importante des encombrants.

### *Concrètement Ecolo propose :*

- ❖ Le doublement des moyens pour la sensibilisation de la population et soutenir les initiatives zéro déchet dans les commerces et les quartiers.
- ❖ La suppression de la taxe forfaitaire de salubrité publique et son remplacement par un paiement proportionnel à la quantité de déchets produits.
- ❖ Le ramassage sélectif des déchets organiques en conteneurs individuels et en conteneurs collectifs pour les immeubles à appartements.
- ❖ Développement des poubelles à puces individuelles et collectives.
- ❖ La création de points de dépôts pour la ressourcerie/donnerie gérée par l'économie sociale dans chacun des parcs à conteneurs.
- ❖ Le ramassage gratuit des déchets spéciaux des ménages, pour les PMR et ceux qui n'ont pas de voiture.
- ❖ La création d'un réseau entre commerçants d'une même rue ou d'un même quartier afin de gérer collectivement la problématique des déchets et des collectes sélectives, et la collecte sélective en soirée sur le centre-ville.
- ❖ Mettre en place un plan zéro déchet pour les déchets produits par l'Administration communale par une nouvelle politique d'achat et par la mise en place du tri sélectif (papiers-cartons, bouteilles en verre, PMC, déchets de cuisine et de nourriture...) pour les déchets restants.
- ❖ Favoriser les bulles à déchets et des poubelles collectives enterrées.

- ❖ Généraliser les poubelles publiques de tri sélectif.
- ❖ Augmenter les taux de réutilisation des déchets encombrants collectés par TIBI et les taux de recyclage des autres déchets, en particulier les PMC.

### Charleroi, ville verte

Augmenter la surface d'espaces verts publics par la création de jardins partagés et de territoire enfants admis dans chaque quartier et profitant des terrains inoccupés : développer et aménager des espaces verts accessibles aux petits, des terrains d'aventure ou plaines de jeux, des jardins collectifs (pour jeunes et moins jeunes) ; assurer une plus grande biodiversité (respect des espèces locales, fauche tardive, gestion plus naturelle...).

#### Concrètement Ecolo propose :

- ❖ La réorganisation du service d'entretien des espaces verts sur base des quartiers ou de groupe de quartiers ainsi que le développement de partenariat avec des entreprises d'économies sociales et avec des groupes d'habitants dans chaque quartier.
- ❖ L'aménagement des espaces verts existants pour plus de convivialité et la mise en place, dans le cadre d'un PCDN renforcé, d'un schéma de développement des espaces verts (plan pluriannuel de création de nouveaux espaces verts) visant à augmenter la biodiversité et à intégrer la gestion différenciée des espaces verts.
- ❖ Un espace vert accessible au public à 10 minutes à pied de chaque maison, en priorité dans les quartiers densément peuplés, via des projets participatifs avec les riverains.
- ❖ De lancer des appels à projets « rues fleuries » et « espaces de biodiversité » à destination des citoyens.
- ❖ De permettre aux habitants de végétaliser leur devanture et certaines parties des espaces publics sans demande de permis afin de favoriser les îlots de biodiversité.

- ❖ Favoriser la création et l'entretien d'espaces verts (sans utilisation de pesticides) aux abords des écoles et dans les quartiers sur base de projets participatifs avec les riverain-e-s et établir des zones-tampons entre zones agricoles, économiques et industrielles et écoles-lieux publics-zones d'habitat.
- ❖ Instaurer un maillage de petits espaces de réserves naturelles au sein de chaque quartier et développer un maillage de zones naturelles vertes et bleues notamment pour ramener espaces verts et zones aquatiques en milieu urbain. Le huit bleu/vert devra dans ce contexte absolument être complété de radiales de pénétration du maillage vert et bleu vers le centre-ville pour maintenir et accentuer l'image verdurée de Charleroi et rendre le cadre de vie quotidien des habitants plus naturel.
- ❖ Gérer écologiquement les espaces verts en supprimant l'utilisation de pesticides et herbicides et y favoriser la biodiversité et la plantation d'espèces végétales locales.
- ❖ Former les agents d'entretien des espaces verts aux techniques alternatives.
- ❖ Développer les jardins, potagers, vergers et composts collectifs, y compris dans de petits espaces (terrasses, trottoirs, coin de rue...).
- ❖ Dans ce cadre, mettre à disposition dans chaque quartier au moins un terrain communal à des groupements de citoyens souhaitant développer des projets de jardins partagés. Prévoir un budget participatif à cet effet afin de lancer des appels à projets.
- ❖ Mettre en place une méthode rigoureuse de gestion de l'environnement sur le principe de l'amélioration continue «planifier, mettre en œuvre, contrôler, adapter» au travers d'un système de gestion environnementale certifié, tel que ISO 14.000 ou mieux EMAS.
- ❖ Créer un concours « biodiversité » à l'instar du concours façade fleurie ou propys d'or.
- ❖ Développer le concept de rue en transition.

Ecolo propose également de faire de l'asbl « Charleroi-Nature » un outil d'animation, de promotion et de sensibilisation à l'environnement à destination de l'ensemble des Carolos petits et grands. Développer son activité, en partenariat avec les associations locales, en mettant en place un service éco-citoyen chargé notamment d'entrer en contact avec les habitants pour :

- ❖ Promouvoir les gestes et les choix de consommation et de produits qui réduisent l'empreinte écologique.
- ❖ Favoriser le compostage par la formation au compostage à domicile.
- ❖ Développer les possibilités de compostage collectif ou communal.
- ❖ Promouvoir les parcs & jardins au naturel et assurer des cours de jardinage vert.
- ❖ Encourager les plantations à front de rue et autour des arbres d'alignement.
- ❖ Informer sur l'installation de toitures et façades vertes.
- ❖ Faciliter l'émergence de projets de quartiers verts.
- ❖ Sensibiliser et éduquer à l'utilisation rationnelle de l'eau.
- ❖ Mieux informer et sensibiliser les ménages aux rejets de leurs eaux ménagères et aux risques de l'incinération des déchets à domicile.
- ❖ Faire connaître les alternatives à l'usage des pesticides.
- ❖ Communiquer positivement par rapport à la prévention des déchets, au tri et au recyclage.
- ❖ Susciter et soutenir les démarches éco-citoyennes des écoles, des groupements, des entreprises.
- ❖ Créer un site internet coopératif sur l'amélioration de l'environnement local.
- ❖ Mettre en place et tenir à jour un site internet reprenant l'ensemble de ces informations en donnant la possibilité à tout

citoyen intéressé d'y accéder directement dans un local de la commune.

- ❖ Éditer une brochure « Mon jardin au naturel » à destination des habitants de Charleroi.

## Réduire les pollutions électromagnétiques

### *Concrètement Ecolo propose :*

- ❖ Revenir autant que possible aux connexions filaires en lieu et place du WiFi et téléphone DECT dans les bâtiments qui dépendent de la commune particulièrement dans les crèches, les écoles, les maisons de repos, les hôpitaux, mais aussi les locaux de l'Administration communale ou du CPAS.
- ❖ Consacrer le principe de précaution comme base de la politique en matière de protection de la santé tant pour les anciennes antennes que pour l'installation de nouvelles ainsi que pour tous les systèmes de communication par ondes.
- ❖ Être attentif au respect de la norme d'exposition régionale et plaider auprès de la Région pour l'adoption d'une norme d'exposition inférieure à 5 mW/m<sup>2</sup> (+/- 1,3 V/m) à tout moment, à l'intérieur des lieux de vie.

## 6. Favoriser l'accès à une alimentation durable

Nous nous nourrissons quotidiennement et participons ainsi à un système agroalimentaire complexe qui façonne le monde autant qu'il nous construit. De la terre à l'assiette, le chemin croise une large série d'enjeux touchant à la culture, la santé, l'environnement, l'économie, la solidarité, les relations Nord-Sud...

Pour les écologistes, l'objectif est de permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité, respectueuse de la santé, produite dans des conditions préservant l'environnement et garantissant un revenu correct aux producteurs. Même les communes urbaines, importatrices de produits alimentaires, peuvent jouer un rôle important pour favoriser l'émergence de systèmes agro-alimentaires écologiques. À l'autre bout de la chaîne, on

constate aussi une dégradation des habitudes alimentaires et l'apparition ou l'augmentation des problèmes de santé liés à une consommation excessive et/ou déséquilibrée.

La Ville de Charleroi, au travers de ses politiques, peut contribuer à améliorer la santé de ses concitoyens ainsi que les relations entre les consommateurs carolos et les agriculteurs de la région.

Plusieurs initiatives existent déjà, il faut les soutenir et les développer : la ceinture alimentaire Charleroi Métropole avec les producteurs bio, La Ruche qui dit Oui, Coopéco, etc.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Inclure systématiquement l'alimentation durable dans les marchés publics communaux et para-communaux et faire de l'alimentation durable, la norme. Mettre à la disposition des gestionnaires de cantine les moyens nécessaires à la transition (encadrement, cahiers des charges type, guides pratiques, collaborations avec le monde associatif...).
- ❖ Encourager la réduction de la consommation de viande, en diminuant les grammages dans les menus des cantines, ce qui dégage des moyens pour assurer la transition vers l'alimentation durable. Il faut 15.000 litres d'eau pour produire un kg de viande de bœuf.
- ❖ Créer un droit au repas sain et quotidien pour tous les enfants en offrant la possibilité, dans toutes les écoles, d'obtenir un repas équilibré, sain et de qualité, tenant compte des saisons et à petit prix. Dans ce cadre, prévoir un soutien pour les familles à faibles revenus. La majorité actuelle prévoit pour la rentrée scolaire 2018 les repas gratuits, c'est une bonne initiative, mais qui ne doit pas être prise au détriment de la qualité !
- ❖ Dans ce cadre mobiliser l'ensemble des acteurs publics (Ville, écoles, CPAS, ISPPC...) et privés intéressés (GHdC, acteurs de l'économie sociale...) en vue de mettre sur pied une coopérative à finalité sociale de restauration collective proposant des repas locaux, bios et équilibrés à destination des cantines d'écoles, d'hôpitaux, des repas livrés par le CPAS, des restaurants d'entreprises, etc.

- ❖ Donner à tous, dans les écoles ou autres lieux publics, un accès permanent à l'eau potable et supprimer la vente de sodas dans les écoles.
- ❖ Sensibiliser les enfants des écoles à l'agriculture (visites à la ferme, animations, tables rondes agriculteurs-habitants...).
- ❖ Veiller à ce que les programmes de transition visant à promouvoir une alimentation durable et de qualité à l'échelle communale soient accessibles aux cantines des CPAS ainsi qu'aux organismes fournissant des repas à domicile aux personnes fragilisées.
- ❖ Soutenir le développement de Groupes d'achat collectif (GAC) ou de Groupements de soutien à l'agriculture paysanne (GASAP) en mettant un local à leur disposition, en faisant connaître leur existence ou prenant l'initiative de lancer une dynamique locale en ce sens.
- ❖ Pour les événements organisés par la commune, veiller à ce que les fournitures alimentaires intègrent des critères de durabilité.
- ❖ Développer un marché des produits locaux sur le centre de Charleroi. Encourager le développement d'initiative similaire sur les autres marchés de la Ville, dont le marché dominical. Suivre l'exemple de « Mon super marché local » qui a lieu à Gosselies (marché de produits locaux) à l'initiative du Conseil de Participation.

## **Encourager et soutenir le maraîchage individuel, collectif ou pédagogique**

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Promouvoir les potagers collectifs ou les jardins groupés, espaces privilégiés de lien social entre voisins et intergénérationnel, mais aussi de lien avec la terre et l'alimentation, en réalisant d'abord un inventaire des zones susceptibles d'être affectées à des potagers collectifs, et en mettant à disposition des citoyens l'équipement minimal pour leur culture.

- ❖ Intégrer les potagers solidaires et l'alimentation durable dans les Plans de Cohésion sociale.
- ❖ Développer les potagers, les mares, les vergers, les ruchers à vocation pédagogique, tant pour les enfants que pour les adultes, parce qu'ils sont des lieux d'apprentissage des espèces locales, des rythmes naturels, du jardinage écologique.
- ❖ Mettre sur pied un potager communal de démonstration, en collaboration avec les écoles et le monde associatif.
- ❖ Encourager la création d'Entreprise de Formation par le Travail (EFT) ou d'Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle (OISP) dans le domaine du maraîchage et de l'apiculture.

### **Intégrer l'alimentation de qualité dans les activités commerciales, culturelles et touristiques**

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Associer le secteur Horeca et les acteurs locaux pour valoriser les productions locales et l'alimentation durable.
- ❖ Sensibiliser le secteur Horeca à l'alimentation durable et valoriser les initiatives prises en ce sens par ces acteurs.
- ❖ Assurer la représentation et la mise en valeur de la production agricole locale lors d'événements communaux.
- ❖ Réserver un espace privilégié sur tous les marchés hebdomadaires de plusieurs emplacements pour les producteurs locaux et les produits de l'agriculture paysanne locale.

# Services publics, Ressources humaines, Finances communales & Sécurité

*Charleroi, une ville au service de ses habitants*

*Charleroi, un espace où je vis en sécurité*

## 1. Services publics et ressources humaines, créer les conditions d'une administration sereine, en mouvement et tournée vers le citoyen

### Introduction

La commune est le lieu où le citoyen est en rapport direct avec l'administration et ses agents, où de nombreux actes administratifs de la vie quotidienne sont posés, où l'attente des citoyens vis-à-vis de la qualité du service est importante. Transparence administrative, accessibilité, compétence des agents, proximité, confiance dans les actes posés doivent être des principes et des actes au cœur du management communal.

Les administrations communales ont chaque jour de nouveaux défis à relever, les agents doivent pouvoir remplir de nombreuses missions de plus en plus complexes suite à la délégation de celles-ci par d'autres niveaux de pouvoir.

Les administrations communales offrent une grande capacité d'adaptation voire d'innovation, avec une gestion de plus en plus professionnelle. En outre, de nombreux agents ont le sens de l'intérêt général et souhaitent bien faire leur boulot. Une partie des agents sont prêts à se motiver pour un projet et attendent une gestion cohérente, transparente et tournée vers l'avenir.

Or les administrations communales présentent souvent des caractéristiques liées à leur proximité avec le politique, qui ne permettent pas toujours de valoriser tout leur potentiel humain...

Renforcer la démocratie locale passe aussi par l'évolution des habitudes et de la culture politique vis-à-vis de son administration. Il est essentiel de changer certaines pratiques qui ne permettent pas de garantir les conditions idéales d'un service public de qualité attendu par les citoyens : **en finir avec une politisation souvent marquée du personnel, avec des engagements, des promotions, des nominations peu soucieuses de choix objectifs liés à la compétence et au mérite, avec une organisation des services et des équipes qui découle parfois plus de l'histoire et/ou des rapports de force que des besoins réels...**

Estomper le clivage souvent existant entre le politique, pôle de décision, et l'administration, pôle d'exécution, est fondamental. Car une relation basée sur la dichotomie décideur-exécutant est souvent source d'immobilisme de l'action politique et de démotivation du personnel.

Il est essentiel de mettre en œuvre des procédures et réglementations qui enrayent les pratiques négatives de nature à démotiver les agents, qui sapent le bon fonctionnement des services et détournent le service public de sa finalité d'intérêt général au profit d'un intérêt partisan ou personnel.

Valoriser, prendre soin de l'humain, des ressources humaines, en finir avec les nominations partisans et les inégalités de statuts font partie des pratiques positives et nécessaires afin de renforcer la motivation et permettre aux agents de relever les défis et missions qui leur incombent.

### Quelle politique pour les ressources humaines ?

Ecolo souhaite créer les conditions pour que l'administration puisse jouer son rôle sereinement et que les agents puissent s'épanouir dans leur travail en :

- ❖ Définissant correctement le rôle de l'Administration : elle gère en fonction de l'intérêt général, elle est associée à la conception de nouveaux projets et de nouvelles politiques, elle est invitée à proposer de nouvelles actions et à participer à l'évaluation des politiques mises en œuvre...
- ❖ Développant une relation de confiance entre le politique et son Administration.
- ❖ Garantissant à chaque agent un traitement équitable et la valorisation du travail accompli.
- ❖ Modernisant, humanisant et dynamisant l'administration, pour pouvoir faire face à la « guerre des talents » qui risque de

survenir suite au départ à la pension de la génération baby-boom et à la raréfaction de personnes disponibles sur le marché de l'emploi ayant les compétences nécessaires pour faire face aux missions de plus en plus nombreuses déléguées vers les pouvoirs locaux ou demandées par les citoyens.

- ❖ Développant une politique de ressources humaines avec recrutement objectif, évaluation, formation et, le cas échéant, mobilité et possibilité d'évolution de carrière.

### **Insuffler un esprit « orienté citoyen » dans l'administration, pour que le citoyen se retrouve au centre des préoccupations et puisse aussi être associé aux décisions qui le concernent**

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Mettre en place une véritable stratégie d'accueil dans les administrations locales, en développant, par exemple, un «pool d'accueil» suffisamment généraliste pour donner des informations de base ou orienter les demandeurs vers les spécialistes.
- ❖ Mettre en place une politique d'information, favoriser la participation et accorder une attention particulière à la qualité du service public.
- ❖ Promouvoir, au sein de l'administration communale, une attitude ouverte à la diversité de genres, de cultures et d'orientations sexuelles.
- ❖ Former le personnel communal, en particulier celui en contact avec les citoyens, mais par extension tout le personnel, aux techniques de la communication empathique (ou communication non violente, ou communication positive), afin d'apaiser d'éventuelles tensions ou conflits entre le personnel communal et les citoyens, afin d'éviter les incompréhensions ou les frustrations de la part des citoyens, afin de renforcer le sentiment de confiance dans l'institution communale.
- ❖ Former le personnel communal et la police aux réalités rencontrées par les personnes à mobilité réduite.

Décloisonner les services pour mener plus efficacement des projets transversaux, nécessitant la collaboration de plusieurs services, en concertation et en collaboration avec les

habitants des quartiers. Cela implique une gestion du travail par projet, des espaces de coworking et une responsabilisation des différents services collaborant entre eux.

- ❖ Redonner des moyens et de la publicité à l'action du médiateur communal dont la fonction première est de contribuer à un meilleur fonctionnement de l'administration au service du citoyen.

## **Décider et administrer en toute harmonie, en renforçant la collaboration entre le politique et l'Administration**

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Améliorer la collaboration entre le législatif (conseil communal, les commissions du conseil communal), l'exécutif (échevin) et les fonctionnaires, tous impliqués d'une manière ou d'une autre dans la gestion communale, en garantissant l'accès au débat pour tous via le règlement d'ordre intérieur (ROI) des organes délibérants.
- ❖ Informer et former les mandataires à la gestion d'une administration locale afin qu'ils puissent encore plus rapidement assumer correctement leurs responsabilités.
- ❖ Adapter le mode de gestion du personnel en développant une gestion des équipes par objectifs, avec motivation sur le contenu et sur la raison d'être des actions développées.
- ❖ Permettre aux différents acteurs de donner un avis sur ce qui est réalisé, tant en termes de résultats obtenus qu'en termes de méthodes utilisées.
- ❖ Remettre en place un Comité d'éthique et de déontologie destiné non seulement aux élus et au personnel communal, mais qui pourrait aussi être sollicité par les habitants dans le cadre des processus participatifs et de leur relation avec l'Administration et les élus communaux.

## **Donner du mouvement à l'Administration en renforçant la politique de Gestion des Ressources humaines (GRH)**

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Renforcer la politique de gestion des ressources humaines au sein des administrations locales.
- ❖ Recruter le personnel après appel public et sur base de procédures neutres, claires, objectives et non discriminatoires qui tiennent compte exclusivement de la qualité et de la compétence des candidats et qui doivent permettre de disposer d'agents qualifiés, stables et indépendants, en position de défendre l'intérêt général. Par ailleurs, organiser des examens de recrutements régionaux en vue de la constitution de réserves de personnel.
- ❖ Limiter le recrutement contractuel à des besoins temporaires réels et favoriser la statutarisation du personnel communal dans des conditions objectives .
- ❖ Harmoniser les statuts entre les agents communaux et les agents du CPAS dans le cadre d'une concertation entre les deux entités.
- ❖ Dispenser à l'agent recruté une formation de base adaptée à son niveau hiérarchique : formation à l'accueil complétée par une formation plus spécifique, liée à la technicité de la tâche qui lui est confiée, en ce compris pour les fonctions d'encadrement, de coordination ou de supérieur hiérarchique.
- ❖ Former les agents aux changements, par l'instauration d'une réelle politique de formation continuée, mais aussi, de manière générale, par un accompagnement lorsque de nouvelles politiques sont mises en place.
- ❖ Améliorer les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre administrations locales et favoriser la mobilité intra et inter pouvoirs locaux afin de permettre aux administrations de s'enrichir plus facilement des expériences d'autres pouvoirs locaux et de dynamiser les carrières des agents.
- ❖ Améliorer la qualité du service au public en mettant sur pied, avec les représentants du personnel, des procédures d'évaluation continue des agents, dans les aspects

- individuels de leur travail, mais également leur participation à la communication interne et au fonctionnement d'équipe.
- ❖ Veiller à un équilibre homme-femme dans les fonctions à responsabilité au sein des administrations locales.
  - ❖ Investir dans les infrastructures et mettre des outils de travail performants (dont les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)) à disposition des agents et services concernés.

### **Mettre à disposition du public des données administratives**

- ❖ Mettre à disposition dans une démarche d'Open-gouvernement, tous les documents administratifs émis par les instances publiques communales (à l'exception de ceux contenant des données à caractère personnel ou des documents confidentiels) afin que les citoyen-e-s puissent ensuite utiliser/réutiliser ces données. L'objectif est celui de la transparence démocratique et la participation citoyenne toujours plus importante. La mise à disposition des données publiques se fait sous licence libre pour permettre l'accès à tous et favoriser le partage d'information.

### **Optimiser les ressources communales**

- ❖ Mettre en place une cartographie des ressources publiques sous-utilisées (comme les véhicules communaux hors des heures de services, des salles communales, de locaux utilisés partiellement...) afin de les mettre à disposition des entrepreneurs innovants ou des citoyens.
- ❖ Partager certains véhicules communaux qui sont utilisés uniquement pendant les heures de bureau. Le partage de ces voitures avec les citoyens est la solution pour réduire les coûts et promouvoir la mobilité durable dans la commune.
- ❖ Promouvoir des projets-pilotes visant à optimiser l'usage des infrastructures publiques disponibles par les citoyens, notamment pour mettre en place des lieux d'échanges.
- ❖ Utiliser les bâtiments vides de l'administration publique pour fournir des infrastructures et créer des espaces de production, d'échanges et d'apprentissage.
- ❖ Favoriser la mise en place de groupements d'achat à destination des citoyens, entreprises et association et

l'adhésion à des telles structures pour ses fournitures et celles des entités qui en dépendent (CPAS, écoles, homes...).

## **2. Assurer une gestion éthique, équitable et rigoureuse des finances communales et de l'Administration**

### **Introduction**

Ecolo accorde une importance capitale à l'éthique et à la déontologie dans la gestion du bien public. Ce choix se traduit par le désir d'une gestion financière et administrative équitable et rigoureuse, au bénéfice de tous.

### **Assurer une fiscalité équitable**

Il n'est évidemment pas concevable d'espérer améliorer l'état des finances de la Ville par une augmentation de la fiscalité qui pèse sur les Carolos en augmentant l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) et le Précompte immobilier.

Une bonne partie des moyens de la Ville proviennent de ressources extérieures à celle-ci et dépendent d'autres niveaux de pouvoir auprès desquels il conviendra d'intervenir.

Les communes les plus pauvres doivent donc pouvoir bénéficier d'un mécanisme renforcé de solidarité entre les communes via le Fonds des Communes dont il convient de réfléchir à son refinancement et à la clé de répartition entre les communes.

- ❖ Au niveau fédéral, il faut favoriser une diminution du taux de TVA appliqué à une série d'investissements d'intérêt collectif (bâtiments scolaires, travaux d'éco-rénovation, etc.).

Au niveau communal, Ecolo souhaite développer des politiques ambitieuses sur le plan des finances communales en :

- ❖ Mettant en œuvre une gestion durablement saine des finances communales, notamment en systématisant le recours à un budget pluriannuel offrant une visibilité sur la gestion à moyen terme de la ville.
- ❖ Repensant la fiscalité communale en fonction des objectifs de développement durable local.

- ❖ Répondant à la situation de crises par l'innovation, la participation et la coopération.
- ❖ Développant une gestion financière éthique, notamment en réorientant les Fonds de Pension publics et parapublics vers le soutien aux activités locales et durables.

### **Mettre en œuvre une gestion durablement saine des finances communales**

À l'image du budget de toutes les familles, il nous paraît indispensable de respecter un équilibre budgétaire, le budget communal ne peut connaître des déficits répétés ou structurels, il doit respecter un équilibre permettant à la commune d'assurer ses missions durablement. Pour atteindre cet objectif, la commune doit se doter des meilleurs outils de gestion.

Les finances communales sont de plus en plus restreintes. Là où des marges existent, le volet financier doit jouer un rôle actif dans le développement d'investissements qui soutiennent des projets créateurs d'emplois, durables et solidaires.

#### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Planifier la gestion communale sur plusieurs années : dès son installation, la nouvelle majorité communale devrait déposer un budget pluriannuel voire de législature qui reprendrait les grandes options sous forme de plan d'entretien, de rénovation et d'investissements neufs dans les infrastructures communales, la prévision de l'évolution des frais de fonctionnement, des amortissements et l'évolution des ressources financières futures (impôts, taxes et rétributions diverses). Ce budget de législature devrait faire l'objet d'une mise à jour annuelle pour en contrôler la réalisation, l'évolution et son adaptation.
- ❖ Apporter une réelle attention à la responsabilité des administrateurs désignés dans les intercommunales et sociétés auxquelles la commune participe. Pour éviter que les communes ne soient demain confrontées à des événements similaires à ceux qui ont frappé Publifin et l'ISPPC, il est important de développer une culture de responsabilité des administrateurs. Cela implique notamment une compétence adéquate des administrateurs, le souci d'une gestion inscrite dans la durée et attentive aux objectifs des politiques publiques et un suivi transparent des décisions prises.

- ❖ Investir dans la production locale d'énergies renouvelables. Le développement de collaborations avec des promoteurs ayant un projet sur le territoire communal dans le domaine des énergies renouvelables (biométhanisation, géothermie...) ou à défaut la mise en place d'un projet d'investissement local dans ce domaine, sont des sources d'investissement porteuses pour les communes. Ces investissements durables et locaux favorisent l'autonomie énergétique de la commune et peuvent générer pour celle-ci un rendement financier intéressant.
- ❖ Investir dans des projets citoyens et solidaires sur notre territoire. Par exemple, en s'engageant à investir le même montant que celui rassemblé par les citoyens (en plafonnant l'investissement).
- ❖ Notre commune (et les intercommunales auxquelles elle participe) se défera des produits financiers soutenant les investissements dans les énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz et nucléaire.
- ❖ Placer une partie de ses réserves financières dans des parts de coopératives locales et/ou régionales.
- ❖ Encourager le développement de coopératives d'utilité publique pour mettre en œuvre ses missions d'intérêt général.
- ❖ Maîtriser les partenariats public-privé. Le recours au Partenariat Public-Privé (PPP) pour le financement, la construction, la maintenance et le fonctionnement d'infrastructures publiques doit être sérieusement balisé, en application des principes suivants :
  - les PPP n'ont pas et ne doivent pas avoir pour objectif de conduire à la privatisation des domaines relevant de l'intérêt général, et en particulier de ceux qui concernent les services d'utilité publique ;
  - le choix de recourir à un PPP doit s'appuyer sur une analyse comparative coûts/bénéfices du PPP par rapport à un investissement public classique ;
  - les PPP doivent générer des retombées positives pour la collectivité à l'initiative du partenariat, notamment en termes d'emploi ;

- les PPP qui, au-delà du financement de l'investissement de départ, confieraient à des entreprises privées la maintenance et l'exploitation d'infrastructures ou de services essentiels à la population (école, hôpitaux publics...) doivent être écartés. Une simulation des effets en cas de dysfonctionnement, permettrait à cet effet d'évaluer s'ils présentent des risques sociaux, environnementaux ou sanitaires majeurs. Dans ce cas, il vaut mieux confier ces missions à des PPP à but non lucratif où le partenaire privé est une ASBL ou une fondation dont l'objet est d'assumer une mission de service d'intérêt général ;
- les PPP doivent impérativement respecter les principes qui fondent les services publics (continuité, égalité et mutabilité) ;
- les partenaires privés les 'mieux disant', notamment quant aux conditions de travail ou aux conditions environnementales au sein des entreprises prestataires, doivent être privilégiés ;
- la définition des objectifs, la négociation, l'encadrement et le contrôle des PPP doivent rester aux mains des pouvoirs publics afin de garantir un équilibre dans la relation entre les acteurs privé et public ;
- la capacité d'expertise générale et spécifique des administrations doit être préservée afin de leur permettre de contrôler la mission déléguée tant sur son fonctionnement que sur ses finalités et d'assurer à l'avenir les missions déléguées au secteur privé afin de limiter le risque de 'dilution' des actifs publics et de perte de contrôle sur leur valeur foncière, l'aliénation des biens immeubles et la constitution de droits réels sur ceux-ci doivent être impérativement limitées dans le temps (maximum 30 ans).

### **3. Repenser la fiscalité communale**

#### **Instaurer une fiscalité solidaire**

À l'image de la fiscalité en général, la fiscalité communale doit reposer sur les principes de progressivité (A chacun selon ses moyens), de solidarité et

d'efficacité. Les taxes, rétributions et amendes doivent aussi servir chaque fois que possible d'incitant à l'adoption de comportements favorisant le respect de l'espace public, le respect et la protection de l'environnement, l'amélioration de la performance énergétique des logements et des bâtiments.

### **Améliorer la fiscalité sur la publicité envahissante**

L'installation de panneaux publicitaires et la distribution de folders et dépliants publicitaires à but commercial doivent être découragées et faire l'objet d'une mise à contribution adéquate. Les journaux locaux contenant un pourcentage suffisant d'articles d'informations locales sont dispensés de cette taxation.

### **Appliquer le principe pollueur-payeur particulièrement en :**

- ❖ Réduisant au maximum, sinon en supprimant la partie forfaitaire de la taxation déchets, notamment en transformant les taxes forfaitaires sur les déchets ménagers en un paiement proportionnel au poids des déchets produits par les ménages, ou si ce n'est techniquement pas possible, proportionnel au volume (sacs payants). Le passage au conteneur à puces pour les déchets résiduels sera généralisé dans les zones où c'est techniquement possible, de façon à diminuer au maximum la production de déchets et donc la facture pour les citoyens.
- ❖ Appliquant des sanctions administratives et des redevances de nettoyage aux personnes responsables de dépôts ou incinérations sauvages.

### **Améliorer la mise en œuvre des taxes ou amendes administratives en cas d'immeubles abandonnés ou de logements inoccupés**

Tendre vers la mise en place d'une fiscalité immobilière plus juste dans l'attente d'une refonte complète de la fiscalité immobilière. Lutter contre l'inoccupation des logements au travers d'une fiscalité forte.

### **Instaurer une fiscalité propice aux services et commerces de proximité**

La fiscalité communale doit favoriser l'installation de services et de commerces de proximité proches des noyaux d'habitat tels que marchand

de journaux, boulanger, boucher, épicier, café, restaurant, pharmacien, cabinet médical, laboratoire d'analyses, coiffeur, crèche, point-poste, agence bancaire, mutuelle, service associatif, atelier d'artisan, etc., afin de favoriser l'accessibilité et la moindre utilisation des véhicules à moteur. Ces solutions peuvent, partiellement, répondre à la problématique du vieillissement et la moindre mobilité des aînés.

## **Assurer la transparence et l'objectivité dans l'octroi de subventions**

L'octroi de subventions ou d'avantages en nature aux associations culturelles et sportives doit se faire en toute transparence et en toute objectivité en fonction de services rendus à la population et en application d'un règlement approuvé par le Conseil communal. En ce sens, la Ville privilégiera la mise en place d'appels à projets par rapport au saupoudrage actuel.

## **4. Garantir la sécurité pour tous et partout**

### **Introduction**

La ville et les quartiers sont des lieux de rencontres et de convivialité pour toutes et tous. Chacun et chacune a le droit essentiel d'y vivre et de s'y déplacer en sécurité.

Le sentiment d'insécurité exprimé par une partie des citoyen-ne-s doit être pris en compte pour pouvoir diminuer au maximum les peurs qu'ils éprouvent.

Rendre Charleroi et ses quartiers plus sûrs passe par la réappropriation de l'espace public, la création d'un climat de convivialité et d'ouverture ainsi qu'une valorisation des règles de vie sociale et du respect mutuel.

Il ne faut donc pas limiter les questions de sécurité à la lutte contre le terrorisme ou la grande délinquance (domaines où la police locale a son rôle à jouer par sa connaissance du terrain). La police locale doit exercer prioritairement son rôle de police de proximité sans être détournée du terrain et de ses missions premières (moins de renforts à la police fédérale et moins de tâches administratives). Sur le terrain, toutes les initiatives de rencontre et de collaboration entre les jeunes et la police locale seront encouragées afin d'établir la confiance parfois ébranlée dans certains quartiers.

En parallèle, nous avons besoin de réponses diverses sur le terrain, la sécurité et le sentiment de sécurité passent aussi par des réponses concrètes à des problèmes quotidiens qui se développent dans les quartiers : sécurité routière pour les piétons et les cyclistes, prévention des vols, réalisation d'aménagements urbains créant une dynamique positive, lutte contre les incivilités (qui isolées sont sans gravité, mais répétées viennent déliter le climat social), etc.

Une commune sûre et propre est une commune qui ne nie pas les difficultés et développe une multitude d'actions afin de (re)créer un climat serein, propice aux rencontres et au bien-vivre ensemble.

On le constate donc, les questions de sécurité ne se limitent pas à la seule lutte contre la grande délinquance, mais embrassent une large palette de phénomènes, présents à l'échelle du quartier déjà, et auxquels il convient d'apporter une réponse rapide et adaptée.

La mise sur pied de la police intégrée, en 2001, a fortement modifié l'organisation de la police au niveau local. Si cette réforme a eu des effets positifs, d'autres se font encore attendre, notamment en ce qui concerne l'un de ses grands objectifs annoncés, à savoir renforcer ce que l'on a appelé la « police de proximité » ; également appelée « police urbaine » ou « police du sommeil », elle nous permet de dormir sur nos deux oreilles, et se distingue de la « police de l'ordre » (frontières, étrangers, manifestations...) et de la « police criminelle ». Le cadre théorique établi par la KUL, n'ayant pas intégré certains critères tels que les heures supplémentaires ou le type de criminalité, se révèle à Charleroi insuffisant. En outre, la police locale se trouve souvent accaparée par des tâches administratives, quand elle n'est pas détournée de son travail de terrain par des tâches qui relèvent normalement de la police fédérale (encadrement des manifestations, surveillance des stades, transfert des prisonniers, remplacement des gardiens de prison en grève...).

Pour pallier cette carence, une série de dispositifs sont peu à peu apparus, comme les contrats de sécurité et de prévention. Dans le même temps, une série de tâches relevant habituellement de la fonction de police ont été transférées à des acteurs privés : contrôle du stationnement, gardiennage... Tout ceci n'est pas sans poser des problèmes de cohérence et de coordination et donc, finalement, d'efficacité en matière de politique de sécurité.

## Quelle politique pour la sécurité ?

Pour Ecolo, il convient de renforcer la police de proximité et en particulier les agents de quartier, qui sont largement inconnus de la population par des mesures qui permettent reconnaissance et valorisation des policiers, leur assurent des conditions de travail confortables et garantissent la

présence quotidienne sur le terrain ainsi que leur participation à la vie des quartiers.

La révision de la norme KUL et le juste financement de la police locale par le niveau fédéral sont nécessaires. Ecolo porte cette revendication dans son programme fédéral.

La sécurité routière - ou plus exactement l'insécurité routière - peut constituer un facteur important du sentiment d'anxiété latent. Les usagers « faibles » (cyclistes, piétons) sont bien entendu les plus exposés. Les investissements qui sont consacrés à la voiture restent incomparablement supérieurs à ceux consentis aux transports en commun : voies rapides, bétonnage des rives autrefois consacrées aux piétons, invasion des parkings en centre-ville ou dans les quartiers (au lieu de prévoir des parkings de dissuasion avec un service efficace de transports en commun), réticence à l'aménagement des voies piétonnes, etc. Au-delà de ces aspects importants de conception urbanistique, la commune a un rôle à jouer dans la prévention et dans l'information. Il est en tout cas urgent de prendre en compte très sérieusement ce facteur d'insécurité, responsable de drames humains, mais aussi de coûts élevés pour la collectivité.

Une des principales missions des pouvoirs publics est de garantir la sécurité de tous les citoyens. Si la sécurité passe inévitablement par une police de proximité efficace, elle nécessite de mener des politiques qui offrent à tous les citoyens la sécurité d'existence, un cadre de vie sécurisant et la possibilité d'avoir une place dans la vie sociale. Toutes les propositions, ailleurs dans le programme, assurant des conditions de vie décentes, participent à l'amélioration de la sécurité de chacun.

### **Rétablir et garantir le contrat social pour une commune où chacun(e) se sent en sécurité**

Une commune où chacun(e) se sent en sécurité, c'est avant tout une commune où chacun(e) a sa place.

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Garantir la sécurité d'existence aux plus fragiles (emploi, logement...).
- ❖ Soutenir les politiques de cohésion sociale (fêtes et maisons de quartier...) et de « sport pour tous ».

- ❖ Encouragera la rédaction de charte citoyenne (dynamique de comité de quartier) concernant les règles de vivre ensemble (problèmes de voisinage, incinération, etc.).
- ❖ Contrer le phénomène des bandes urbaines et de petits groupes de personnes errants en perte de repère dans certains lieux publics en mettant sur pied des projets de cohésion sociale.
- ❖ Agir vis-à-vis des petits commerçants :
  - faciliter, par exemple en le préfinançant, l'accès au système « Télé Police » permettant aux commerces d'être reliés à un commissariat en cas d'incident ;
  - multiplier l'information des commerçants sur la législation en matière de sécurisation de leurs locaux (vidéosurveillance...)
- ❖ Améliorer la qualité de l'espace public, qui renforce tant la sécurité subjective (éclairage...) qu'objective (lutte contre le stationnement illégal, la vitesse excessive...) .
- ❖ Afin de garantir le contrat social, lutter contre les « petites incivilités » (tags, dépôts clandestins, vandalisme...), à la fois en les poursuivant (fonctionnaires constatateurs et sanctionneurs...) et en les prévenant (par exemple, en créant des espaces d'expression pour les arts urbains ou des infrastructures sportives, en menant des campagnes d'information et de sensibilisation...).
- ❖ Évaluer et remettre à jour tout le dispositif de lutte contre les assuétudes et la toxicomanie avec l'ensemble des acteurs concernés pour mettre en place de nouvelles mesures plus adaptées à la situation actuelle (salle de consommation à moindre risque, groupes d'échanges sur les bonnes pratiques, interdiction de la publicité pour l'alcool, meilleure répression et contrôle des dealers perturbant la vie sociale des quartiers...) afin de trouver un nouvel équilibre entre prévention, suivi de la santé physique et mentale des personnes dépendantes, remise dans un projet de vie positif et alternatif de ces personnes, répression des comportements perturbant la vie sociale en certains endroits et possibilités de reconversion des anciens dealers.

## Garantir une police démocratique et au service de la population

Pour Ecolo, les priorités policières doivent être définies démocratiquement.

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Créer un conseil ou comité consultatif (qui peuvent être constitués sur base du Conseil consultatif communal de Prévention) rassemblant des représentants des différents acteurs concernés par la politique de sécurité sur le territoire communal : autorités politiques, policières, judiciaires, mais aussi habitants et associations.
- ❖ (Re)définir démocratiquement les priorités des missions policières dans les conseils zonaux de police.
- ❖ Reprendre la lutte contre les infractions environnementales parmi les priorités (équipe de policiers formés à la législation environnementale, développement de stratégies adaptées en collaboration avec les services de propreté, information des citoyens sur les risques de sanctions et sur les sanctions prises...).
- ❖ Améliorer le fonctionnement des zones de police, à travers la généralisation du droit d'interpellation citoyenne au Conseil de Police, l'information régulière des habitants et des médias (séances de présentation des actions menées par la zone, diffusion de brochures reprenant les numéros utiles...) ou l'ouverture du Conseil zonal de Sécurité.
- ❖ Évaluer régulièrement les politiques mises en place afin de permettre un ajustement continu des décisions prises en fonction des objectifs poursuivis et des effets observés.
- ❖ Mieux prendre en charge les victimes d'agression physique et/ou sexuelle.
- ❖ Assurer à tous la même protection quelle que soit l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, en agissant tant sur la gestion du personnel que sur l'accueil réservé au public lesbien-gay-bisexuel-transsexuel (LGBT) :
  - mettre en place une cellule anti-discrimination au sein de la zone de police pour permettre à toute victime d'actes discriminatoires quel(s) qu'en soi(en)t le(s) motif(s) (insultes, violences, délit de faciès), de porter plainte auprès d'un agent spécifiquement formé ;

- encourager les échanges avec les associations LGBT, en assurant notamment une présence régulière sur le terrain (la Ville de Liège a par exemple créé une section LGBT au sein de la police des mœurs).

### **Réinvestir massivement dans une véritable police de proximité et de quartier, dans l'esprit de la réforme des polices et :**

- ❖ Multiplier les patrouilles non motorisées (à pied, à cheval, à vélo, en rollers), assurer une présence policière dans les quartiers bien plus importante qu'aujourd'hui (notamment les quartiers avec des problématiques spécifiques : noyau commercial, présence de prostitution, lieux générateurs de nuisances tels que les dancings...) dans de larges plages horaires.
- ❖ Organiser la participation des policiers de quartier à la vie de la communauté (fêtes de quartier, visites d'écoles, opérations «portes ouvertes» ...).
- ❖ S'engager prudemment dans le concept de « Community policing » notamment en favorisant la mise en place d'équipes transversales et déspecialisées, qui effectuent un véritable travail de quartier (médiation de voisinage, lutte contre le tapage nocturne, information sur les consignes de sécurité en cas de départ en vacances, gravures de vélos, motos et voitures). Il faut cependant être conscient que les membres des équipes restent juridiquement tenus de communiquer les crimes et délits dont ils ont connaissance. Les équipes peuvent s'inscrire dans une démarche de partenariat avec les différentes composantes de la société (services communaux ou sociaux, familles, associations, écoles...), dans la mesure où les citoyens et travailleurs concernés sont avertis des conséquences de leur collaboration et volontaires (ou dans des cas très spécifiques et restrictifs obligés par une disposition légale). Les domaines de travail sont notamment la prévention de conflits, la circulation de l'information, voire l'établissement d'un diagnostic en matière de sécurité (par exemple à travers la mise sur pied de marches exploratoires.
- ❖ Développer des Partenariats locaux de Prévention pour les Indépendants (PLP-I) dans les quartiers commerçants où cela se justifie.

- ❖ Ne pas considérer l'installation de caméras comme la seule solution aux problèmes de sécurité et ne l'envisager que dans des cadres précis compte tenu des évolutions technologiques (mécanismes de détection des activités, veille informatique...) en veillant à bien cadrer (protection et conservation des données, différenciation espaces publics et privés, protection des personnes soupçonnées et des victimes d'actes de délinquance...).

## **Recruter, former et évaluer les policiers**

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Compléter le cadre de la police locale, en priorité au niveau des agents de quartier, dont la fonction sera revalorisée par une réduction des tâches administratives, une plus grande présence physique sur le terrain et des missions de prévention accrues, tant au niveau circulation que petite délinquance et bien-vivre ensemble.
- ❖ Mettre en place des campagnes d'information et de sensibilisation, notamment auprès de publics spécifiques qui sont actuellement sous-représentés au sein de la police (femmes, populations d'origine étrangère).
- ❖ Généraliser l'organisation de modules de préparation aux examens.
- ❖ Accorder une attention particulière à la formation des policiers.
- ❖ Investir dans la formation à la gestion des problèmes de voisinage et à l'assistance aux victimes, en collaboration avec les associations spécialisées (notamment les associations de femmes) pour améliorer la qualité de l'accueil aux victimes (entre autres les femmes victimes de violences conjugales).
- ❖ Garantir des conditions de travail confortables (horaires, rémunération, soutien psychologique...).
- ❖ Favoriser les collaborations entre zones de police, entre autorités policières et judiciaires, entre régions et entre pays afin de permettre les échanges de pratiques et la circulation de l'information.

## Assurer la sécurité aussi sur les routes

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Prendre systématiquement en compte le facteur « sécurité routière » en matière d'aménagement du territoire.
- ❖ Tenir compte de la mobilité douce dans tous les aménagements routiers.
- ❖ Améliorer les trottoirs dégradés et être strict sur le stationnement « sauvage » des véhicules automobiles.
- ❖ Multiplier les pistes cyclables, en concluant des accords avec les communes limitrophes.
- ❖ Généraliser la mise à disposition des chemins de halage à l'attention des cyclistes.
- ❖ Repérer les zones les plus dangereuses et accroître le nombre de zones 30, de casse-vitesse clairement signalés, de rétrécisseurs de chaussée ou de toute autre technique visant à ralentir la circulation dans ces secteurs, en concertation avec les acteurs locaux.
- ❖ Adopter une signalisation adaptée, précise et efficace et mettre en place, avec l'aide de l'IBSR, des formations en sécurité routière tant à l'égard des enseignants que des élèves.
- ❖ Renforcer la prévention et la répression de comportements dangereux : vitesse excessive, conduite sous influence, arrêt ou stationnement dangereux...
- ❖ Mettre en place des navettes de nuit ou tout autre système de déplacement permettant d'éviter de prendre la voiture pour se rendre à des événements festifs.
- ❖ Mener une véritable politique de prévention par rapport à la consommation excessive d'alcool et d'autres substances lors d'événements se déroulant sur le territoire de Charleroi.
- ❖ Conditionner la location des salles communales à l'obligation de rendre l'eau gratuite lors des événements qui s'y déroulent.

## **Apporter une attention plus spécifique aux questions de sécurité qui touchent les femmes**

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Soutenir les associations travaillant avec des femmes victimes de violences, avec un focus particulier vers les publics précarisés et d'origine immigrée, moins à même de trouver l'information quant à leurs droits en la matière.
- ❖ Former le personnel communal - intervenants sociaux et personnel de police - aux questions des violences familiales et conjugales.
- ❖ Multiplier l'information à travers brochures, documents officiels et sites internet.
- ❖ Créer au sein de la commune un groupe de travail « femmes contre la violence » en collaboration avec les associations et les intervenants sociaux.
- ❖ Améliorer l'éclairage des quartiers d'habitation et des voies d'accès au centre-ville.
- ❖ Mettre en place des « marches exploratoires » avec des femmes de la commune pour mieux identifier accessibilité et éclairages nécessaires, car elles ont démontré tout leur intérêt pour faciliter les sorties des femmes en soirée.
- ❖ Renforcer les transports publics pour assurer la sécurité des déplacements.

## **Renforcer le dispositif de sécurité civile en accordant une attention particulière aux pompiers et à la zone de secours Hainaut Est**

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Comme défini par l'arrêté royal du 16 février 2006, consolider et mettre à jour le plan d'urgence et d'intervention et mettre en place une cellule de sécurité composée des différents intervenants concernés, avec évaluation annuelle transmise au Conseil communal.

- ❖ Favoriser la transparence et la participation des citoyens, à travers l'organisation de séances d'information.
- ❖ Établir un cadastre des installations susceptibles de présenter un danger (conduites de gaz, antennes GSM, lignes à haute tension...).
- ❖ Favoriser les collaborations entre communes ou entre zones de secours, notamment en ce qui concerne la mutualisation des coûts.
- ❖ Accorder une attention particulière à la formation des pompiers.

## Lutter contre les incivilités

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Densifier les infrastructures limitant les incivilités : poubelles, WC publics dans des lieux de passage qui permettent une surveillance (ex. : office du tourisme dans presque toutes les villes françaises), filets à déchets aux carrefours pour les occupants des voitures (cf. Flandre)...
- ❖ Créer des espaces d'expression pour les arts urbains ou des infrastructures sportives en menant des campagnes d'information et de sensibilisation.
- ❖ En ce qui concerne l'aspect répressif, augmenter le nombre de fonctionnaires constatateurs-trices et sanctionnateurs-trices. Nous faciliterons le contact entre la population et ces fonctionnaires (par exemple en proposant sur le site de la Commune un formulaire de contact) pour les incivilités qui nécessitent un suivi rapide des services communaux (comme les dépôts sauvages afin d'éviter un effet d'entraînement). Constater et poursuivre les incivilités récurrentes renforce et crédibilise les dynamiques de sensibilisation et de prévention. Face aux incivilités constatées, et quand cela est possible, nous développerons un mécanisme de sensibilisation et de réparation : des travaux d'intérêt général de nettoyage et formations sur la gestion et le tri des déchets plutôt que des amendes.

# Économie, Commerce, Emploi & Tourisme

*Pour des emplois locaux de qualité,  
accessibles à toutes et à tous*

## Introduction

Le développement économique de notre pays et ses répercussions sur l'emploi sont devenus des thématiques incontournables et essentielles pour tous les citoyens. Les acteurs communaux, aussi bien publics que privés, peuvent influencer sur le développement économique de leur localité. La commune doit jouer un rôle de chef de file, catalyser les énergies présentes, rassembler hommes et femmes, idées et informations afin de s'impliquer pleinement dans l'effort collectif de création d'emplois. Afin d'accomplir cette mission, elle dispose d'un certain nombre de leviers qu'elle peut mobiliser : l'aménagement de l'espace, la mobilité, la propreté, l'encouragement et la valorisation de la production locale, l'éclairage public, le sentiment de tranquillité... Autant d'éléments qui permettent d'agir sur l'attractivité d'un territoire et de revitaliser les noyaux commerçants.

Face aux tendances de plus en plus accrues de globalisation, Ecolo Charleroi défend un développement local de l'économie. Créer un tissu économique de proximité, durable et non délocalisable via, par exemple, la revitalisation des noyaux urbains, permettant de répondre aux besoins des citoyens, de limiter les coûts sociaux et environnementaux et de créer des emplois de qualité. Tout ce que crée l'économie doit être pensé comme une contribution au bien-être des générations actuelles, sans compromettre celui des générations futures. C'est cette recherche de sens que nous voulons donner à l'économie. Cela passe notamment par la création de biens communs, mais aussi au travers d'un soutien à l'initiative individuelle, sans distinction de genre ou d'origine, qu'elle soit sociale ou culturelle, afin que chaque Carolo puisse s'émanciper par ses projets.

## Pour un pôle économique fort à Charleroi

Plus de 21.000 chômeurs à Charleroi, c'est inacceptable ! Si la Ville de Charleroi ne maîtrise pas tous les outils économiques, elle est quand même une actrice importante de la vie économique. Avec près de 2400 emplois directs et de nombreux indirects (plus de 2.000 rien que pour le CPAS), elle reste en effet un employeur incontournable de la région. Elle est aussi une actrice économique majeure dans la mesure où les marchés publics communaux représentent plus de 50% des dépenses publiques annuelles belges. **Améliorer l'accessibilité à ces marchés pour les entreprises locales est donc un enjeu crucial.**

Pour Ecolo, la Ville doit aussi favoriser la création d'emplois plus proches des citoyens pour répondre aux besoins non encore rencontrés en offrant de nouveaux services de proximité aux Carolos (soins à domicile, propreté...).

Une ville moderne et économiquement forte est aussi une ville avec un centre-ville attractif. La Ville de Charleroi se doit donc de soutenir les initiatives privées allant dans ce sens tout en exigeant que ces projets s'inscrivent dans une politique de développement durable.

Le développement économique de notre région dépend aussi de la Ville à travers les politiques menées par les Intercommunales (TIBI, IGRETEC). Elles doivent notamment soutenir les filières à profil social et environnemental, les nouvelles technologies vertes et la création de petites entreprises par des entrepreneurs de la région. Des terrains en suffisance et situés à proximité des infrastructures de mobilité durable doivent aussi être disponibles pour accueillir ces entreprises.

### 1. La Ville, moteur de développement

Il revient à la commune de préserver la proximité des commerces via une politique commerciale raisonnée, en coordination avec les communes avoisinantes et tous les niveaux de pouvoir concernés. La commune doit également porter une attention particulière à la sauvegarde de la diversité du petit commerce. Parallèlement, la commune développera des activités industrielles répondant à un niveau élevé d'exigences sociale et environnementale.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Développer une communication communale au service de l'économie locale en systématisant l'utilisation du bulletin ou le site internet communal comme outil de promotion de l'économie locale (annuaires des commerçants, informations sur les marchés et autres initiatives locales...).
- ❖ En partenariat avec les acteurs économiques, créer une antenne locale de développement économique et d'investissements ayant pour but de renseigner et d'aider les investisseurs, commerçants, entrepreneurs ou autres, porteurs de projets dans leurs démarches administratives, et ce afin de leur procurer un maximum de chances de réussite.
- ❖ Au travers de cette antenne locale, analyser les forces des entreprises/commerces existants et identifier les collaborations potentielles. Identifier les besoins en amont et en aval des différentes activités présentes sur le territoire carolo et développer des politiques actives en vue d'attirer ces activités.
- ❖ Mieux organiser la cohabitation entre entreprises, commerces et habitat. Définir dans la ville les quartiers qui peuvent accueillir des activités économiques, préciser le type d'activités que l'on peut accepter dans chaque quartier et prévoir pour les activités les plus polluantes, des zones tampons entre les entreprises et les habitations.
- ❖ Rendre les marchés publics plus accessibles aux entreprises et aux commerçants locaux.
- ❖ Intégrer et généraliser les clauses sociales, éthiques et environnementales dans les cahiers de charges communaux.
- ❖ Promouvoir une économie de fonctionnalité (les consommateurs achètent un service (un service de déplacement par exemple) plutôt qu'un produit (une voiture) notamment à travers les cahiers de charges.

## Soutenir le dynamisme des commerçants locaux

Le commerce est un élément important de la vie de Charleroi puisque la commune y trouve des ressources financières indispensables. Il est donc vital pour tous que le centre-ville de Charleroi, mais aussi les centres locaux périphériques, soient des pôles attractifs par la qualité de l'accueil et de l'offre que les Carolos et les visiteurs occasionnels y trouveront.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Développer un schéma de développement commercial local définissant les pôles d'intérêt régional, local, ou résidentiel afin de mener une politique en adéquation avec les particularités de chacune de ces zones.
- ❖ Revitaliser les noyaux urbains, rétablissant ainsi un commerce de proximité varié et de qualité et limiter le développement des périphéries commerciales.
- ❖ Développer la mobilité et l'accessibilité pour rendre la ville attractive.
- ❖ Créer, à l'instar de la Commission consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), une Commission consultative du Commerce et du Tourisme (CCCT) réunissant régulièrement des représentants des commerçants, des acteurs de la vie associative, des riverains et des représentants politiques. À travers cette CCCT, la Ville favorisera les associations de commerçants en leur assurant un support logistique.
- ❖ La propreté est un facteur important de l'attractivité d'un pôle commercial, il est donc indispensable qu'un nettoyage quotidien des rues commerçantes soit effectué par les services communaux.
- ❖ Dans le cadre de la CCCT, mettre en place, pour les commerçants d'une même zone/rue, une dynamique collective de gestion des déchets.
- ❖ Favoriser le stationnement de courte durée pour éviter les voitures ventouses et améliorer la rotation des visiteurs-acheteurs.

- ❖ Veiller à la tranquillité des quartiers commerçants via le développement, dans le cadre de la CCCT, d'un partenariat local de prévention (PLP) avec la police locale afin de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires (Présence policière renforcée, Télépolice...).
- ❖ Rendre attractives les rues commerçantes à travers divers aménagements urbains, plan lumière, etc.
- ❖ Valoriser, au travers d'appels à projets, le commerce dans son ensemble par des activités de toute sorte et de toute envergure : fêtes, braderies, événements populaires, culturels, sportifs, musicaux, et ce non seulement dans le centre-ville, mais aussi dans les pôles d'animation locaux.
- ❖ Dans le cadre de la CCCT, lancer la réflexion sur la simplification et la cohérence des taxes communales qui pèsent sur les activités commerciales dans le but de favoriser le commerce de proximité et de mettre un frein à l'expansion des grandes surfaces et à la prolifération des projets de méga-centres commerciaux.
- ❖ Dans ce cadre, mettre en place, à l'instar de ce qu'a fait la Ville de Liège, une taxation des commerces de plus de 400m<sup>2</sup>. L'équivalent des recettes serait restitué, sous forme de subside à la CCCT pour lui permettre de mener à bien sa politique de soutien, de promotion et de valorisation de l'économie locale.

## **Promouvoir l'économie de la connaissance et l'économie sociale**

L'économie sociale permet principalement de replacer l'homme au centre des préoccupations économiques et propose de cette manière une conception alternative à l'économie dite classique. Elle regroupe ainsi les activités exercées par des sociétés (principalement des coopératives et des associations) dont l'éthique se traduit par différents principes : une finalité de service (l'entreprise d'économie sociale est en elle-même, un service rendu à ses membres ou à la collectivité et non un outil de rapport financier), une autonomie de gestion (développer des relations harmonieuses et autonomes vis-à-vis des pouvoirs publics et du secteur privé), un processus de décision démocratique et participatif et une

primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

Dans le bassin carolo, les services non-marchand doivent être soutenus, ils y sont proportionnellement moins présents que dans le reste de la Wallonie et ce, alors que les besoins y sont peut-être encore plus importants qu'ailleurs. Il y a donc à la fois une nécessité à les développer (ils répondent à de nombreux besoins sociétaux), mais aussi un intérêt économique en termes d'emplois de qualité à créer. Et ce d'autant que sous l'effet de facteurs économiques, démographiques et sociaux, la demande de services personnels de ce type s'accroîtra sans doute encore davantage dans le futur.

Compte tenu de sa capacité à s'impliquer activement pour un développement durable et proposer des solutions innovantes d'utilisation des ressources, elle est une actrice de première ligne en la matière. Le réemploi, la production d'énergie verte, les services et productions durables et de proximité constituent autant d'activités développées dans cet axe, dont beaucoup comportent une participation citoyenne. Les entreprises de l'économie sociale sont à la fois porteuses de nombreux emplois verts, de développement local et de plus-values environnementales.

Un des principes fondamentaux de l'économie sociale est d'organiser des processus d'apprentissage participatifs et des formations professionnelles visant à développer les capacités personnelles. On considère souvent les entreprises de l'économie sociale simplement comme des instruments pour intégrer les travailleurs les moins qualifiés sur le marché du travail. Même si cela représente effectivement une tâche importante de nombreuses entreprises d'économie sociale, principalement les entreprises sociales d'insertion (work insertion social enterprises - wise's), ceci ne permet pas la valorisation d'un grand nombre d'entreprises de l'économie sociale, qui produisent des biens et fournissent des services de grande qualité. La seule façon de concilier ces deux objectifs à la fois est l'investissement dans la formation et l'apprentissage tout au long de la vie. Il est également nécessaire de développer les échanges et l'apprentissage sur base des systèmes de formation informels.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Installer, sous le contrôle du secteur public, en lien avec les acteurs sociaux tel le CPAS, la mission locale pour l'emploi et plus généralement le secteur de l'économie sociale, des centres locaux de services. Ils devront faire rencontrer l'offre et la demande de services de proximité (entretien du linge, seconde main, voiturage, entraide, et tous les besoins et services de proximité qui ne sont pas rencontrés par les professionnels).
- ❖ Promouvoir les entreprises d'économie sociale dans les cahiers des charges des communes en étroite collaboration avec le SAW-B qui peut offrir l'information nécessaire aux communes.
- ❖ Encourager le développement de partenariats locaux.
- ❖ Favoriser la transférabilité de l'expérience de l'économie sociale en matière d'emplois « verts » à vocation sociale.
- ❖ Mettre en place une politique de soutien à l'entrepreneuriat à destination des publics les plus fragilisés (femmes, jeunes...).
- ❖ Promouvoir, auprès des citoyens, des associations et du monde économique, la consommation des biens fournis par les acteurs locaux du réemploi.
- ❖ Encourager la réflexion sur la mobilité, l'éducation financière, la santé, l'équilibre travail-famille, l'intégration des femmes, le vieillissement de la population.
- ❖ Utiliser les outils de communication à la disposition de la commune pour diffuser des informations concrètes sur les acteurs de l'économie sociale et les promouvoir.
- ❖ Promouvoir l'éducation citoyenne et l'implication des citoyens dans la gestion des ressources communes.
- ❖ Promouvoir les jardins partagés via la mise à disposition de terrains communaux.
- ❖ Être attentif aux pièges à l'emploi et aux sous-statuts (dans la fonction publique par exemple ou dans l'économie sociale), qui ciblent particulièrement les femmes.

- ❖ Soutenir les centres d'insertion socio-professionnelle.

## Soutenir l'emploi et la formation

Les initiatives locales sont complémentaires aux politiques macro-économiques. L'objectif doit être de promouvoir des emplois de qualité en créant une synergie entre les différents organismes liés à la politique de l'emploi, en permettant la rencontre de l'offre et de la demande et en soutenant les initiatives d'auto-crédation d'emploi.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Assurer une synergie entre les différents acteurs de la politique de l'emploi (Maison de l'Emploi, Administration communale, CPAS, écrivain public...), en les localisant dans un seul et même endroit.
- ❖ Mettre en place des synergies entre les acteurs existants en vue de développer la création d'un espace de réflexion réunissant les opérateurs actifs au sein de la ville en matière d'emploi, de formation, de placement et d'insertion socioprofessionnelle, afin d'analyser l'état des lieux de l'emploi et de la formation dans la ville et rechercher des actions à mettre en œuvre pour lutter contre le chômage.
- ❖ Pratiquer une politique d'achat et de marchés publics qui tiennent compte des potentialités locales.
- ❖ Soutenir la formation et l'apprentissage tout au long de la vie.
- ❖ Soutenir et encourager le développement d'entreprises de formation par le travail.
- ❖ Soutenir, aider et rendre plus accessibles les organismes d'éducation permanente qui sont aussi la base d'apprentissage et de l'éducation du grand public.
- ❖ Développer la mobilité et l'accessibilité pour faciliter les déplacements.
- ❖ Développer le projet territoire zéro chômeur dans plusieurs quartiers à fort taux de chômage de la ville.

## Développer le tourisme

Le tourisme est porteur d'un potentiel économique et de création d'emplois (notamment dans des secteurs comme l'HORECA) ; Il est donc important que la Ville de Charleroi prenne en mains le développement de l'attractivité de son territoire. Le récent développement du tourisme de "ville" (city break) et des courts séjours thématiques (week-end gastronomique...) offre aussi des opportunités à saisir. Il n'en reste pas moins qu'Ecolo Charleroi milite pour un développement touristique qui se fait dans le respect des impératifs sociaux et environnementaux. Le développement touristique doit se construire autour de trois axes de travail principaux : quantité, qualité et durabilité. Le positionnement géographique de la Wallonie, central en Europe, le nombre importants de points d'accès (route, train, BSCA), sont autant de points forts pour réussir un développement économique non-délocalisable. La politique communale doit viser la valorisation de son patrimoine auprès des touristes, mais également auprès de ses riverains afin de permettre à ces derniers de se réapproprier leur espace de vie et de participer à la mise en tourisme de leur territoire.

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Rédiger un inventaire des potentiels communaux.
- ❖ Favoriser les activités de loisirs, de découvertes et de rencontre via le développement des espaces verts, de plaines de jeux, des réseaux de tourisme participatif (réseaux Greeters<sup>1</sup>, Journée découverte, fêtes de quartiers...).
- ❖ Sauvegarder et/ou réaffecter les œuvres et sites qui le méritent et créer à cette occasion des dynamiques à la fois culturelles et économiques (exemple de la Brasserie des Alliés).
- ❖ Accompagner le développement du city-trip par une politique volontariste pour assurer un tourisme durable, selon les 12 points définis par l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT).

---

<sup>1</sup> Forme de tourisme participatif : des personnes bénévoles accueillent des touristes pour leur faire visiter leur ville ou leur région, comme ils le feraient avec des amis ou de la famille.

- ❖ Développer la mobilité douce : favoriser les connexions à faible émission de carbone (train, voie d'eau, vélo...) et les déplacements locaux en transport en commun.
- ❖ Favoriser une alimentation de qualité et durable, notamment en soutenant le secteur HORECA dans cette direction : les produits alimentaires artisanaux régionaux ou locaux plus ou moins transformés sont considérés comme des objets culturels porteurs d'une part d'histoire et d'identité d'un groupe social qu'il convient de préserver.
- ❖ Développer une politique d'accueil correspondant aux besoins contemporains en matière de tourisme, notamment via une formation linguistique adéquate des opérateurs touristiques.
- ❖ Développer le tourisme local : créer différents circuits de promenades fléchées avec la possibilité de visites guidées, circuits nature, sentiers découvertes, de la nature, de l'eau, ou du patrimoine architectural et social.
- ❖ Promouvoir la Ville de Charleroi auprès des usagers de BSCA en proposant des brochures touristiques sur Charleroi distribuées en vol et à disposition au sein de l'aéroport. Ces brochures devraient être déclinées en fonction des intérêts du public visé : « Que faire à Charleroi en une journée avec des enfants ? », « Comment découvrir le patrimoine de Charleroi en une journée ? », etc.
- ❖ Développer les activités de la « Maison du Tourisme ».

## **Valoriser l'économie locale et circulaire**

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Soutenir les producteurs locaux en favorisant l'utilisation de produits locaux via l'insertion de clauses dans les cahiers de charges (au sein des écoles, de l'administration, dans les crèches...).
- ❖ Favoriser l'agriculture locale sur les marchés, et en particulier la ceinture alimentaire bio et la coopérative Coopeco.

- ❖ Soutenir le développement des Groupements d'Achat Collectif (GAC) via, par exemple, le soutien au développement des comités de quartier.
- ❖ Favoriser les activités économiques liées au recyclage et à la réutilisation des matières premières.

## **2. La Ville et le CPAS doivent jouer leur rôle comme employeur**

La Ville de Charleroi et le CPAS sont d'importants employeurs et ils ont donc un rôle à jouer pour offrir des emplois de qualité, accessibles à toutes et à tous. Par ailleurs, il est de plus en plus évident que certains services manquent de personnel et qu'il sera important d'engager du personnel qui a les qualifications nécessaires et le savoir-faire utile pour les projets que nous voulons mener avec les habitants dans le cadre du développement durable. Par ailleurs, Ville et CPAS peuvent avancer, dans la limite de leur capacité, comme ville pionnière des 32 heures/semaine.

- ❖ Faire de Charleroi une ville pionnière des 32 heures/semaine.
- ❖ Engager des personnes qualifiées dans les services où il manque du personnel.
- ❖ Revenir à l'esprit initial des « articles 60 » en assurant un accompagnement social plus important dans le but de remettre les bénéficiaires dans le circuit normal du travail et de trouver un emploi stable et de qualité.

## **3. Des intercommunales plus efficaces et au service des communes et de l'emploi**

Les acteurs intercommunaux et/ou para-communaux, qui ont pour objectifs, en collaboration avec les instances (provinciale, régionale et européenne), de mener à bien des initiatives en faveur du développement

économique et social, ont souvent des structures complexes -voire opaques- et des objectifs qui tendent parfois à s'éloigner de plus en plus de l'intérêt communal.

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Recentrer leur métier vers leur mission première, afin d'apporter un service au public et ajouter une réelle plus-value au niveau du développement économique, en visant non plus une concurrence, mais une coopération entre les communes.
- ❖ Renforcer les critères inhérents à l'écologie politique dans leurs structures, à savoir un développement économique reposant sur les principes de bonne gouvernance, de contrôle démocratique, de bien-être social, de respect de l'environnement et de rationalité économique.
- ❖ Promouvoir au sein des principaux acteurs économiques publics l'adoption et la publication d'une stratégie de transition vers une économie durable et revoir leurs critères de sélection afin de promouvoir les entreprises à caractère durable.
- ❖ Dans le cadre d'un partenariat avec Sambrinvest, mobiliser les fonds de pension publics et parapublics afin de soutenir le développement d'une économie locale et durable dans une perspective de création d'emplois à moyen et long termes (exemple du Fonds de solidarité de la FTQ au Québec).

**IGRETEC moteur du redéploiement économique du bassin de Charleroi**

- ❖ Favoriser le développement de filières productives à faible impact via une gestion durable et socialement responsable des Zones d'Activités économiques (ZAE).
- ❖ Dans ce cadre, localiser les entreprises de telle sorte que l'énergie nécessaire au transport de personnes et de biens

soit minimale : le long des voies d'eau, de lignes de chemin de fer, etc.<sup>2</sup>

- ❖ Nettoyer les terrains inoccupés et décontaminer les sols pollués pour rendre de nouveau disponibles et agréables les trop nombreuses friches industrielles et urbaines. Dans ce cadre, valoriser les friches présentes dans le tissu urbain en y développant des Micro-ZAE permettant d'accueillir PME-TPE ainsi que des hall-relais.<sup>3</sup>
- ❖ Favoriser le développement des groupements d'employeurs, en créant par exemple un site internet permettant aux entreprises de faire connaître leurs besoins et, par la suite, de mutualiser leurs employés.
- ❖ Création d'un cluster carolo de l'éco-rénovation /construction afin de faire de Charleroi le centre wallon de l'éco-rénovation. L'habitat carolo est vétuste et très énergivore, Charleroi a donc des atouts à faire valoir en matière de rénovation, car ce secteur représente un gisement d'emploi conséquent. Il est donc important de soutenir cette filière notamment à travers les cahiers des charges communaux et para-communaux. Dans ce cadre, impliquer l'ensemble des acteurs carolos de la formation (institutionnel et associatif) dans une stratégie globale.
- ❖ Faire de Charleroi un pôle des nouvelles technologies vertes notamment dans le cadre du développement de l'Ecopole.

## **Pour un projet industriel fort autour de TIBI**

La gestion des déchets étant un métier très spécifique, tant par la matière traitée que par le personnel y travaillant, il est assez logique qu'une intercommunale s'y consacre entièrement, comme c'est le cas de TIBI actuellement. Il nous paraît indispensable que TIBI soit un moteur de

---

<sup>2</sup> ZAE - Des zones « d'intérêt régional » durables pour la région de Charleroi. – Octobre 2010

ZAE dans la région de Charleroi - Proposition d'Ecolo pour une alternative durable – Octobre 2009

<sup>3</sup> Des micro-ZAE pour la ville de Charleroi – Décembre 2011

redéploiement économique et de transition écologique pour la région de Charleroi.

*Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Maintenir et développer les collaborations avec le Bureau économique de la Province de Namur (BEP) et l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW).
- ❖ Développer les campagnes de prévention à destination des citoyens, entreprises et pouvoirs publics.
- ❖ Développer la collecte sélective de matières organiques sur l'ensemble de la zone.
- ❖ Faire de Charleroi le centre wallon du recyclage. Charleroi a un passé sidérurgique fort qui pèse depuis de nombreuses années sur son image et son économie. Ecolo propose d'en faire un atout, en réorientant l'économie carolo vers les différentes filières de recyclage, d'une part en travaillant avec les entreprises existantes de la région, mais aussi par la création d'entreprises d'économie sociale chargées de la valorisation des encombrants et des déchets électriques et électroniques qui sont de plus en plus nombreux dans notre société moderne. Les déchets d'aujourd'hui peuvent nous aider à construire notre richesse de demain et de par ses métiers TIBI doit être au cœur de cette dynamique.
- ❖ Développer une unité de bio-méthanisation afin de valoriser les déchets organiques issus de la collecte sélective.
- ❖ Développer, autour de TIBI, un cluster carolo des énergies renouvelables. En effet, par le développement de ces nouveaux métiers, TIBI deviendra un acteur important de la production d'énergie renouvelable à l'échelle de la région de Charleroi. Il nous paraît donc essentiel qu'elle puisse regrouper autour d'elle d'autres entreprises actives dans les énergies renouvelables, notamment au travers de la filière biomasse.

## **Pour un développement raisonnable de l'aéroport de Charleroi**

Pour Ecolo le développement de BSCA doit rester compatible avec sa situation urbaine. C'est un aéroport pour passagers de jour et il doit le rester. De nouvelles destinations ont vu le jour récemment notamment vers l'Asie. L'allongement prévu de la piste devrait également ouvrir la porte à l'accueil d'avions gros porteurs et à de nouvelles destinations (Amérique, Afrique, Moyen-Orient, Asie, etc.). Deux millions et demi de passagers supplémentaires sont prévus au terme de ces travaux. L'annonce de la création de 1.500 emplois d'ici 2026 est réjouissante pour la Région qui a subi de plein fouet la catastrophe économique de Caterpillar. Nous devons toutefois rester prudents dans le développement de cet aéroport qui est certes un atout économique pour Charleroi, mais qui ne doit pas rendre inhabitable la périphérie directe et les zones rurales situées sous les couloirs aériens.

Il faudra toutefois veiller à ce que les habitants ne subissent pas plus de nuisances sonores qu'aujourd'hui en veillant à ce que les conditions précisées dans l'étude d'incidences sur l'allongement de la piste soient bien respectées...

### *Concrètement, Ecolo propose de :*

- ❖ Assurer le respect de la législation sur l'interdiction des vols de nuit entre 22h et 7h. Réduire les exceptions au strict minimum. Le développement modéré de l'aéroport doit être compatible avec une vie décente dans les communes fortement peuplées qui jouxtent la piste.
- ❖ Limiter le niveau de bruit des avions autorisés et de limiter les horaires des avions les plus bruyants à la tranche 7-19 heures afin qu'ils ne perturbent pas le sommeil des personnes sensibles comme les enfants qui habitent dans l'axe de la piste.
- ❖ Respecter les normes de bruit définies par l'Organisation mondiale de la Santé (66 Db (A)).
  
- ❖ Renforcer la contribution de BSCA au budget communal.

- ❖ Rester raisonnable dans le développement de l'aéroport et équilibré dans la balance économie/pollution sonore et environnementale.
- ❖ Limiter le transport de marchandises.
- ❖ Augmenter l'offre locale en hôtels et restaurants, à une distance limitée, autrement dit permettre à l'horeca ransartois, gosselien et jumetois de se développer.
- ❖ Intégrer dans leurs plans de développement les objectifs climatiques (80 à 95 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2050) qui concerneront inévitablement le transport aérien et qui apporteront des bouleversements importants. L'avenir à long terme de cet aéroport et des emplois qui y sont liés dépend de l'intégration parfaite de ces objectifs climatiques.